

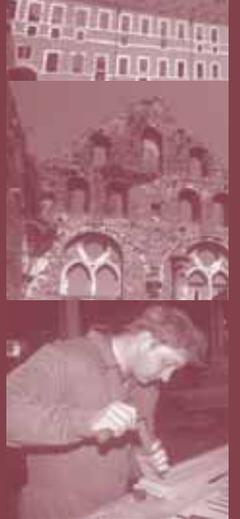


INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Les chiffres-clés de la

Wallonie

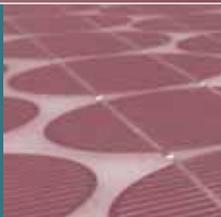
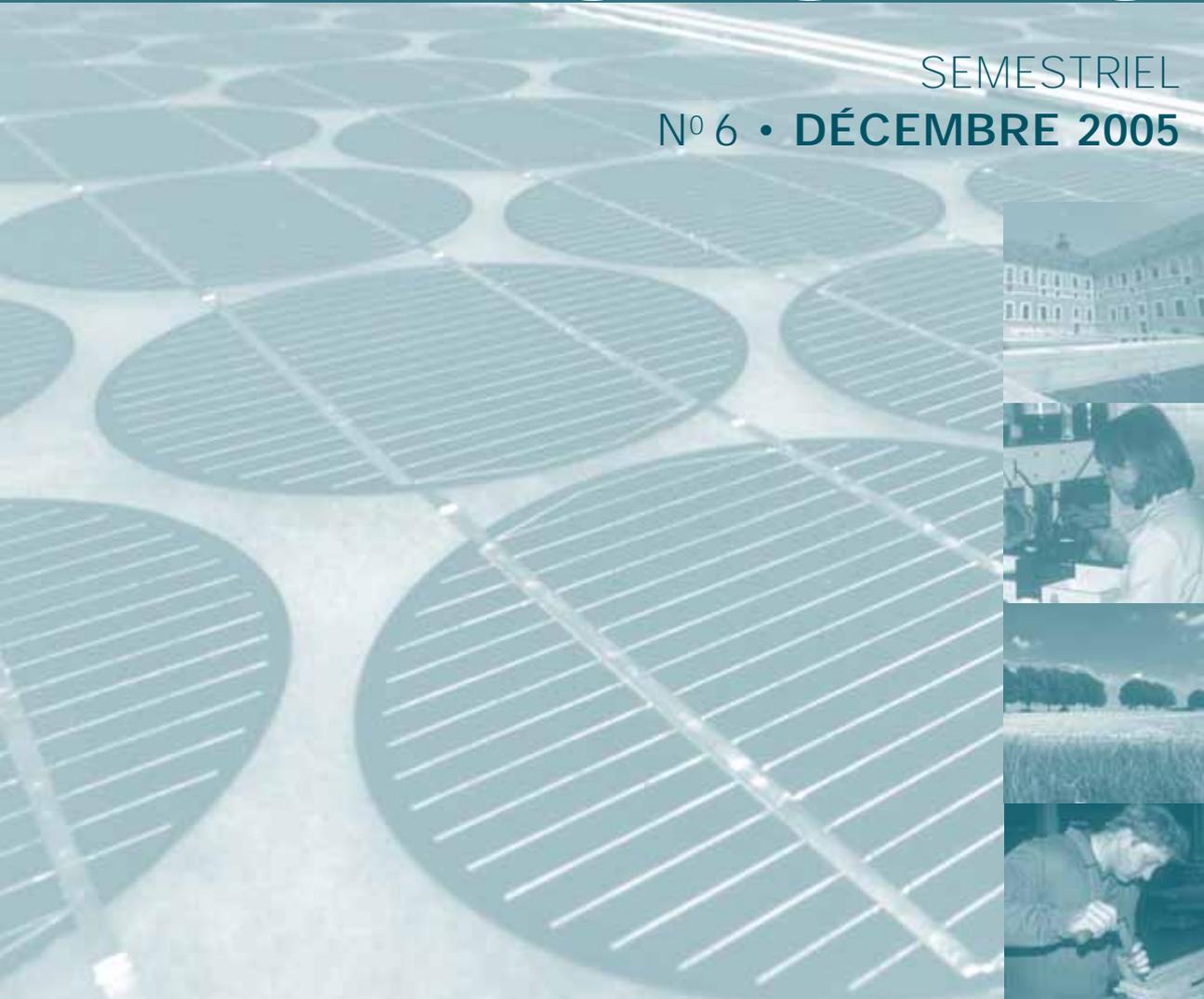
SEMESTRIEL
N° 6 • DÉCEMBRE 2005



Les chiffres-clés de la

Wallonie

SEMESTRIEL
N° 6 • DÉCEMBRE 2005



Direction scientifique

Béatrice VAN HAEPEREN
Jean HOUARD

Comité de lecture

Laurence DUSSART
Martine LEFEVRE
Françoise VANDERKELEN

Rédaction et traitements de données

Rébecca CARDELLI
Marc DEBUISSON
Anne DEPREZ
Jean-Paul DUPREZ
Laurence DUSSART
Anne-Catherine GUIO
Didier HENRY
Martine LEFEVRE
Christine MAINGUET
Abdeslam MARFOUK
Françoise VANDERKELEN
Valérie VANDER STRICHT
Béatrice VAN HAEPEREN

Remerciements

Nous remercions les services suivants de l'administration wallonne, qui nous ont fourni les données relevant de leurs domaines de compétence respectifs repris dans cette publication : AWEX, AWIPH, AWT, DGASS, DGEE, DGPL, DGRNE, DIRCOM – SG – MRW, MET, OFI, OWT, SRWT. Nous prions d'excuser tout oubli – bien involontaire - de notre part.

Mise en page et impression

ADRÉNALINE - Namur
NOUVELLES IMPRIMERIES HAVAUX - Nivelles

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Dépôt légal : D/2005/10158/8

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1/1901

Photos © MRW-DIRCOM-Jean-Louis Carpentier

N° 51, 88, 343, 410, 607, 1118, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224

Les chiffres-clés de la wallonie

Sommaire



Chapitre 1	Conjoncture	7
	Intensité de l'activité des entreprises et du commerce	8
	Intensité de l'activité des entreprises manufacturières et état des stocks	9
	Carnets de commandes	10
	Consommation des ménages	11
	Investissements des ménages et des entreprises	12
	Exportations et importations	13
	Emploi	14
	Chômage	15
Chapitre 2	Développement durable	17
Section 1 : Société		18
	Démographie	18
	Santé et action sociale	24
	Formation	32
	Logement	36
Section 2 : Economie		40
	Produit intérieur brut	41
	Revenu des ménages	42
	Emploi	45
	Création d'entreprises	56
	Parcs d'activités économiques	59
	Recherche et développement	61
	Investissements étrangers	63
	Qualité	65
	Tourisme	68
Section 3 : Environnement		72
	Sites d'activités économiques désaffectés	72
	Utilisation du sol	73
	Déchets	75
	Air	77
	Eau	79
Section 4 : Mobilité		81
	Réseau routier	81
	Réseau ferroviaire	84
	Voies fluviales	85
	Répartition modale du transport	86
	Transport aérien	87
Chapitre 3	Citoyenneté	89
	Sentiment d'appartenance institutionnelle	90
	Participation sociale et associative	92
	Aide sociale	93
	Entraide et bénévolat	94
	Confiance et sentiment de sécurité	95
	Participation sportive	97
	Infrastructures sportives	98
	Culture	99
	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	100
Chapitre 4	Gouvernance	103
	Budget des pouvoirs publics	104
	Services publics de proximité	110
	Médiateur de la Région wallonne	112
	E-Government	115
	Satisfaction des usagers de l'administration wallonne	116
Annexes		
	Les communes wallonnes	118
	Abréviations	125
	Liste des tableaux	126

Chapitre 1 : Conjoncture

Chapitre 1

Conjoncture



LÉGÈRE REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2006

L'impact conjoncturel de la hausse des prix pétroliers s'est fait clairement ressentir sur la plupart des indicateurs d'activité économique en Wallonie. En raison de ce choc et du ralentissement de la demande mondiale, l'économie wallonne ne devrait croître que de +1,5% en 2005, soutenue pratiquement par la seule demande intérieure. En fin d'année, toutefois, les exportations pourraient se redresser, en lien avec le raffermissement de la demande en provenance des principaux partenaires économiques.

Par rapport à l'année 2004, l'économie wallonne se caractérise en 2005 par le ralentissement de la demande extérieure induit par la faiblesse du cycle économique européen. Ainsi, les exportations wallonnes ne devraient augmenter que de +2,4% en volume en 2005, contre +4,7% en 2004. Par contre, les importations continueront de progresser à un rythme plus soutenu en 2005, principalement en raison de la forte croissance des investissements, ce qui se traduira par une contribution négative du commerce extérieur en 2005 à la croissance économique wallonne (-0,6 point de pourcentage).

En 2005, dans un contexte d'érosion de leur pouvoir d'achat et de faible progression de l'emploi, les ménages wallons devraient maintenir leur taux d'épargne à un niveau proche de celui de 2004, ce qui devrait limiter la progression de leurs dépenses.

Les investissements productifs, par contre, devraient être en 2005, en particulier au premier semestre, nettement plus dynamiques qu'en 2004, sous la double pression de taux d'utilisation des capacités de production historiquement bas et d'un besoin de rattrapage, après trois années de faible croissance, voire de baisse, des investissements.

Ce faible dynamisme de la croissance économique ne permettra pas à l'emploi d'augmenter significativement en 2005, le chômage se maintenant en conséquence à un niveau historiquement élevé.

En 2006, le fléchissement des tensions inflationnistes énergétiques devrait influencer favorablement l'évolution du pouvoir d'achat des ménages, permettant une croissance de la consommation de +1,6%, ce qui correspondrait à une légère reconstitution du taux d'épargne des ménages wallons. Par contre, l'investissement en logements sera limité en 2006, progressant de +0,8%, après +2,6% en 2005. Au contraire, les investissements des entreprises conserveraient leur dynamisme en 2006.

Au total, le PIB de la Wallonie augmenterait de +2,1% en 2006.

Chapitre 1 : Conjoncture

Intensité de l'activité des entreprises et du commerce

→ 1. Evolution du chiffre d'affaires des entreprises wallonnes

Source : INS - Indice du chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA – Calculs : IWEPS

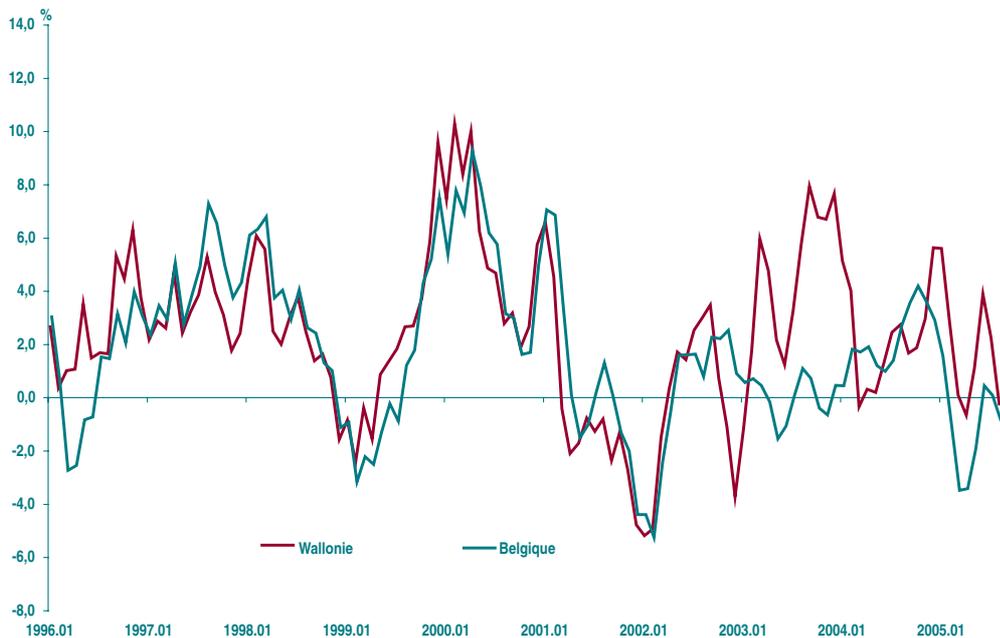
Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même trimestre de l'année précédente (données en valeur)



→ 2. Evolution de la production industrielle

Source : INS - Indice de la production industrielle en jours ouvrables (base 100 = 2000) – Calculs : IWEPS

Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois



Chapitre 1 : Conjoncture

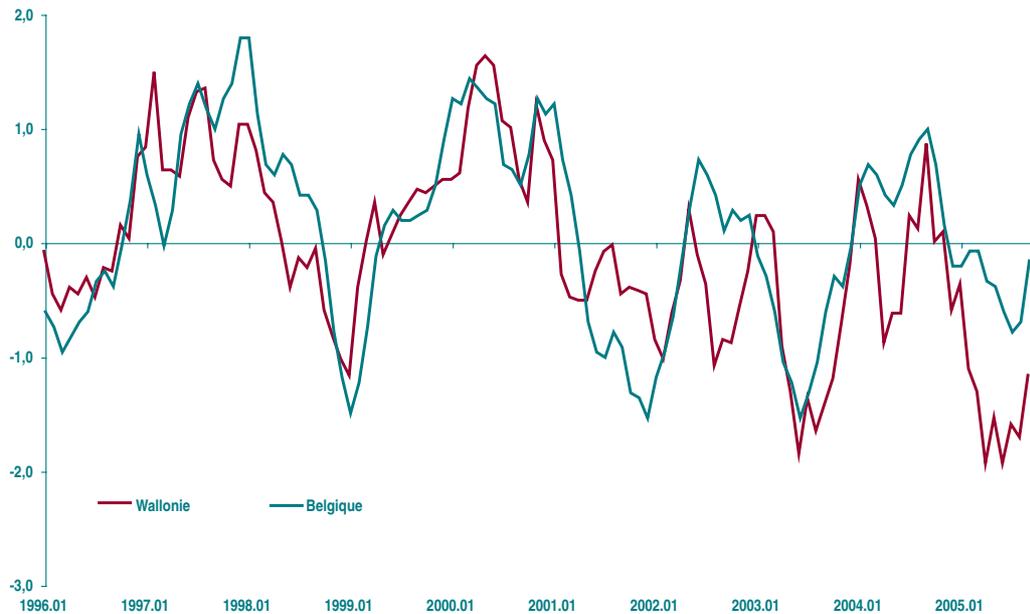
Intensité de l'activité des entreprises manufacturières et état des stocks

→ 3. Appréciation du rythme de l'activité des entreprises manufacturières

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004

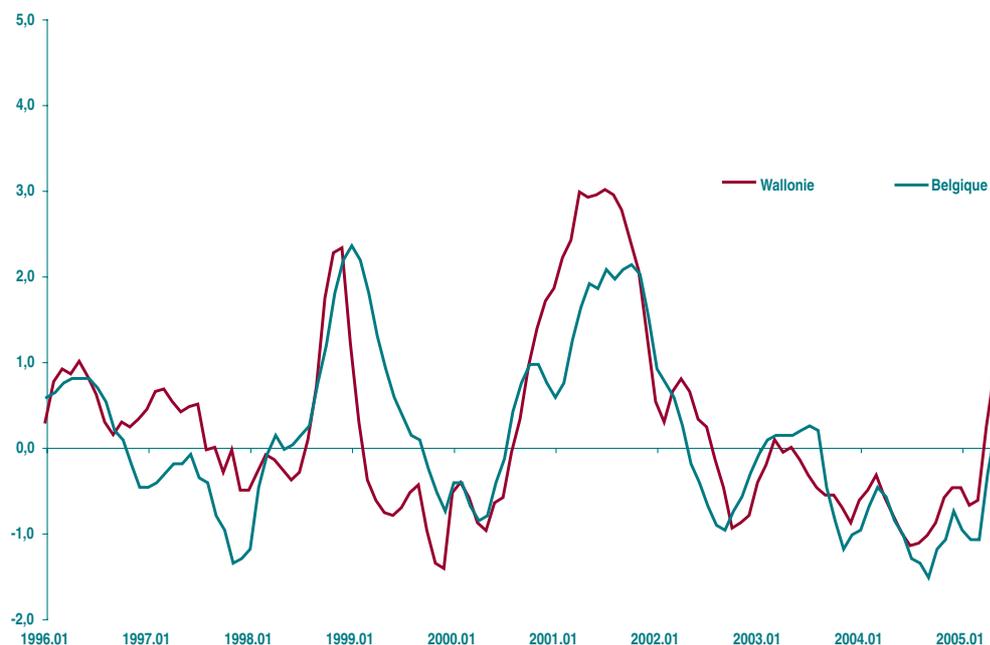


→ 4. Appréciation des stocks de produits finis de l'industrie manufacturière

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004



Chapitre 1 : Conjoncture

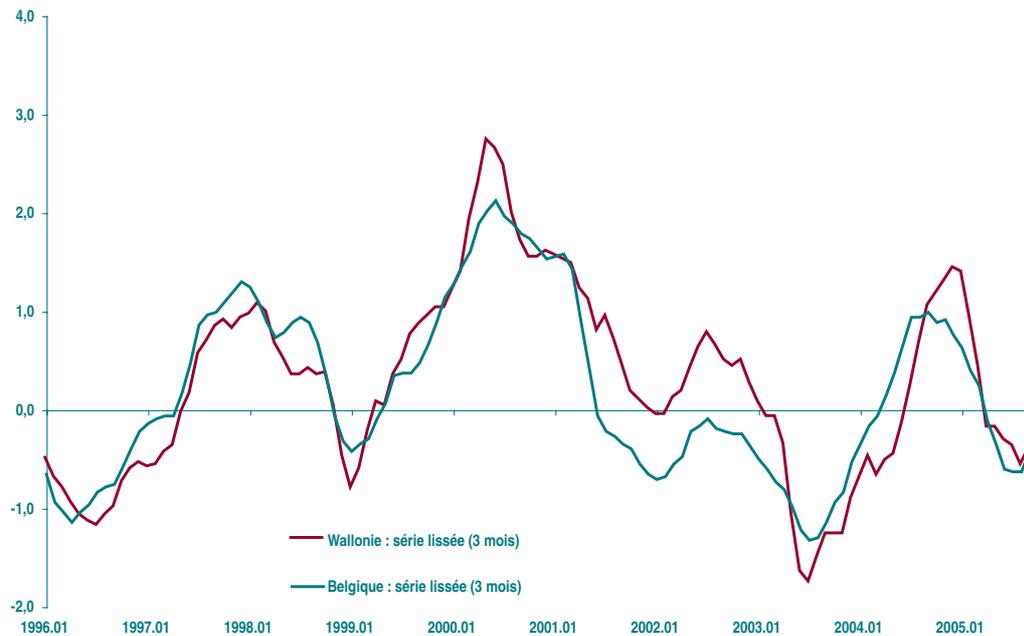
Carnets de commandes

→ 5. Appréciation des carnets de l'ensemble des commandes

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004



Chapitre 1 : Conjoncture

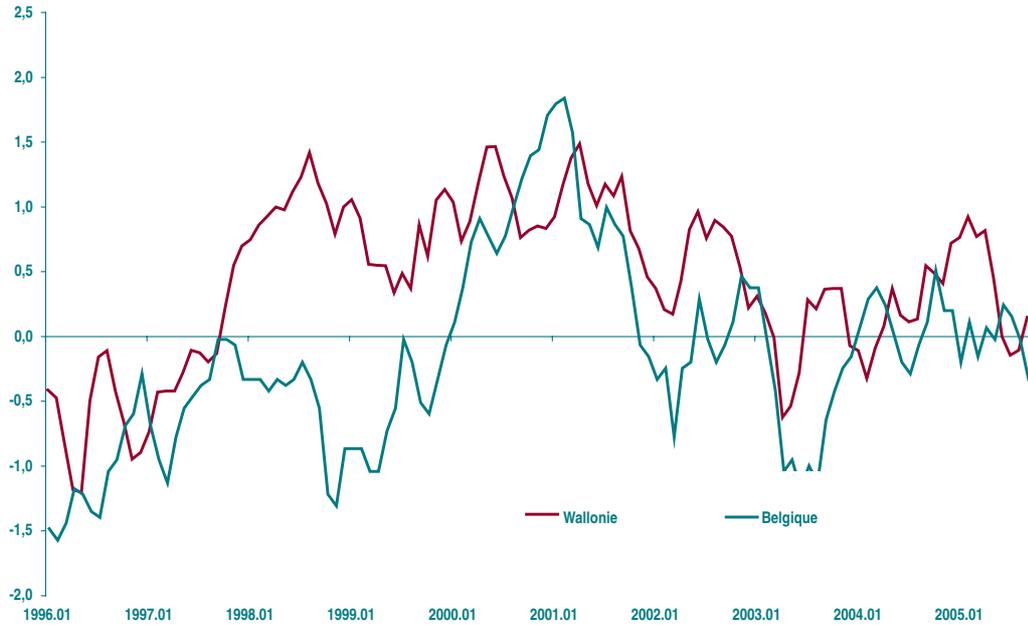
Consommation des ménages

→ 6. Indicateur synthétique du commerce

Source : BNB - enquête de conjoncture dans le commerce – Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

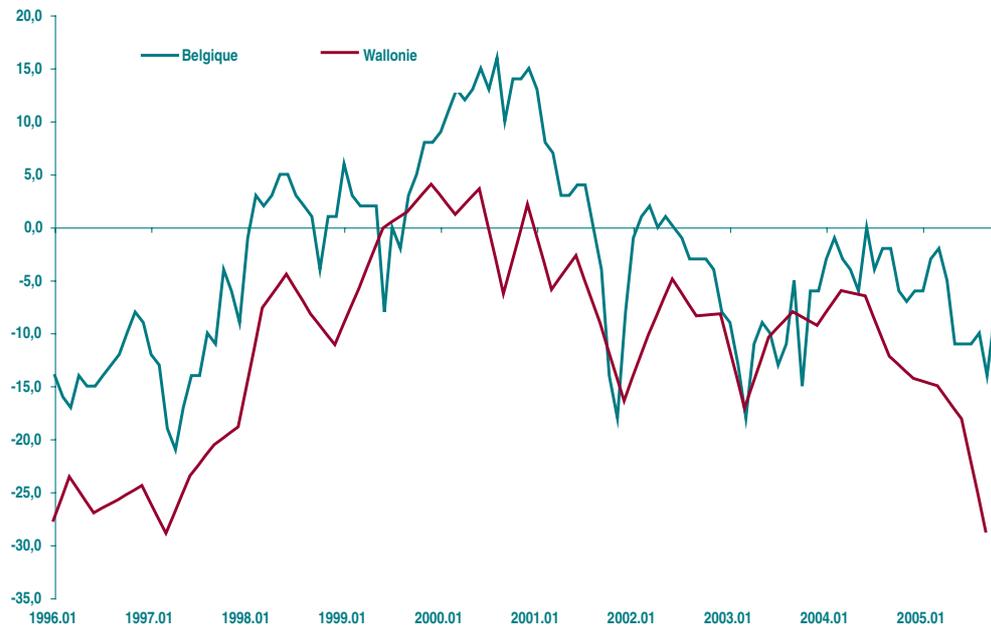
L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990 - 2004



→ 7. Indicateur de confiance des ménages

Sources : BNB – Indicateur synthétique de l'enquête mensuelle auprès des consommateurs belges - et IWEPS - Indicateur synthétique de l'enquête trimestrielle auprès des consommateurs wallons – Calculs : IWEPS

Note - Les données de la Wallonie et de la Belgique sont issues de deux enquêtes aux méthodologies propres. L'unité de référence est la différence entre le pourcentage de personnes qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage de personnes qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives)

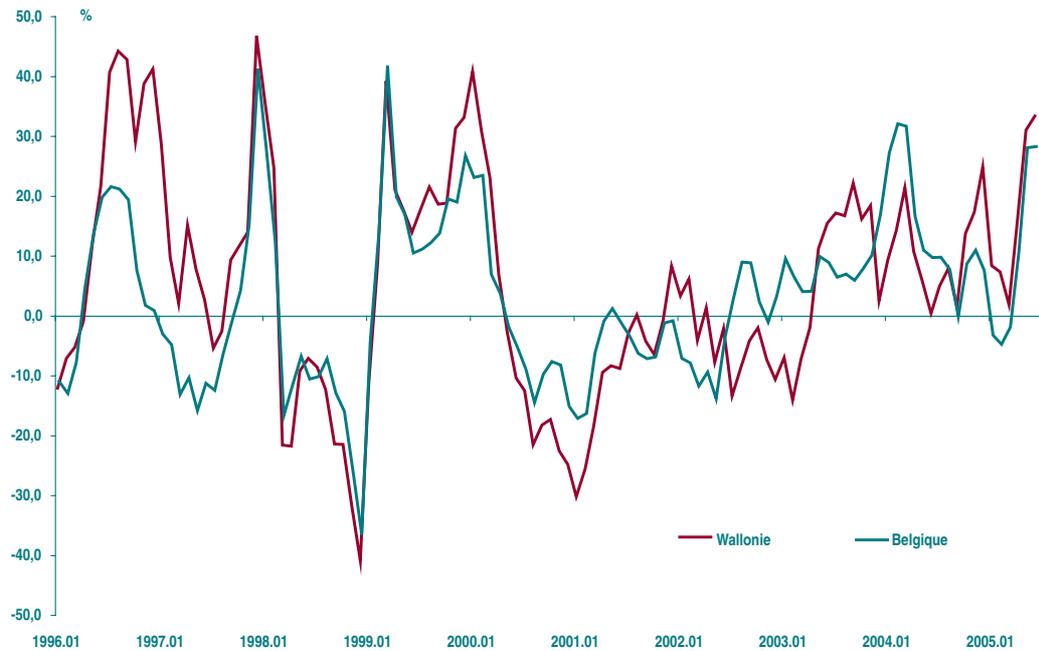


Chapitre 1 : Conjoncture

Investissements des ménages et des entreprises

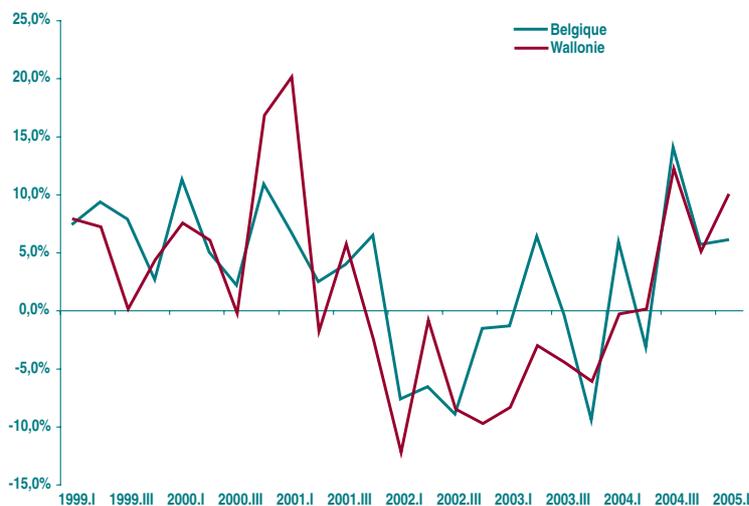
→ 8. Demandes de permis de bâtir

Source : INS - Autorisations de bâtir d'après le mois d'octroi des bâtiments résidentiels (en volume : m³) – Calculs : IWEPS
 Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois



→ 9. Evolution des Investissements des entreprises wallonnes

Source : INS - Indice des investissements selon les déclarations à la TVA - Calculs : IWEPS
 Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même trimestre de l'année précédente (données en valeur)



Chapitre 1 : Conjoncture

Exportations et importations

→ 10. Evolution des exportations et importations de marchandises

Source : ICN, Exportations et importations de marchandises - Calculs : IWEPS

Note - L'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même trimestre de l'année précédente (données en valeur)

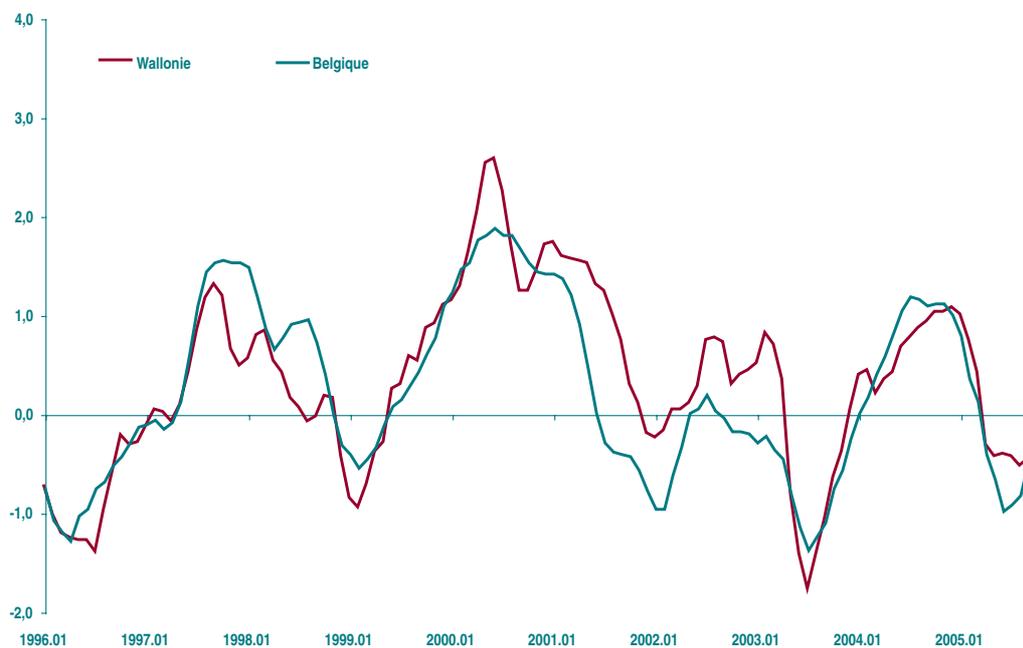


→ 11. Appréciation des carnets de commande à l'exportation

Source : BNB - enquête de conjoncture auprès des entreprises - Calculs : IWEPS

Note - L'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990-2004



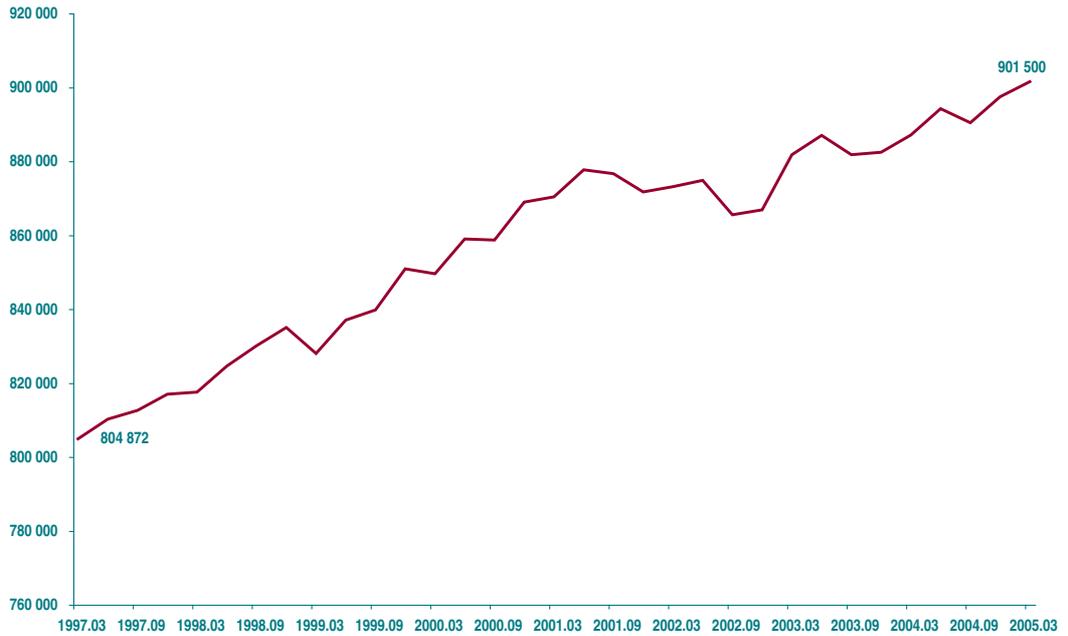
Chapitre 1 : Conjoncture

Emploi

→ 12. Evolution de l'emploi salarié (au lieu de résidence principale du travailleur)

Source : ONSS - Estimations rapides de l'emploi salarié

Notes - Plusieurs évènements intervenus depuis 2002 ont engendré des ruptures dans la série : la réforme des services de police, le changement de méthode de comptage lors du passage à la DMFA en 2003 et l'augmentation du nombre de personnes prises en compte (enseignants dans le cadre de la formation des classes moyennes, les gardiens et gardiennes d'enfants, les artistes, le travail occasionnel dans le secteur de l'horeca).



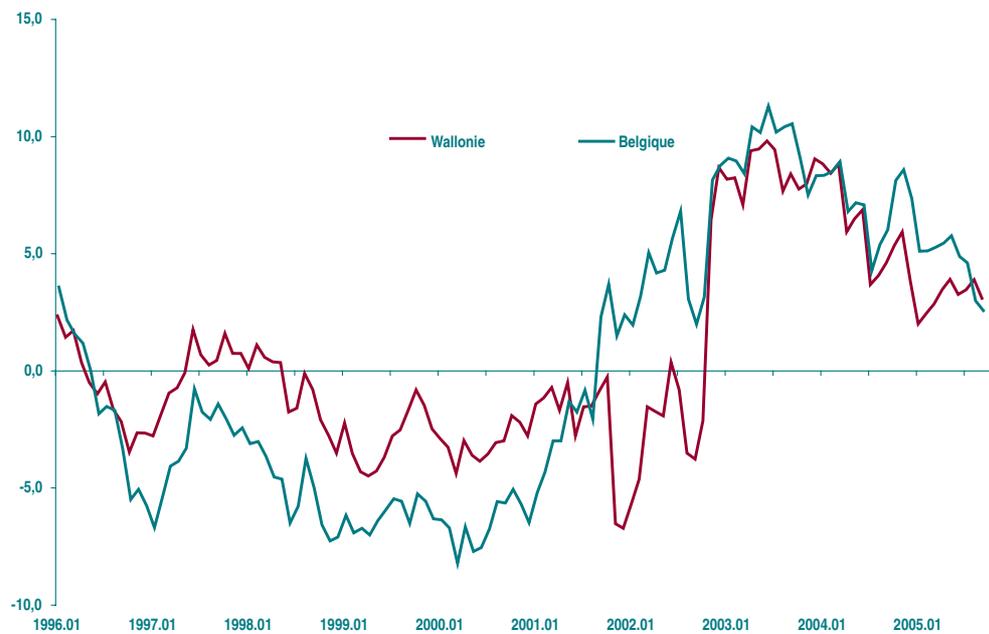
Chapitre 1 : Conjoncture

Chômage

→ 13. Evolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, Wallonie-Belgique

Source : ONEM – Calculs : IWEPS

Note : Les données sont exprimées en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente



Chapitre 2

Développement durable



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

La Wallonie représente 32,5% de la population belge, qui compte 10 445 852 habitants en 2005. Au cours de ces dernières années, la population wallonne augmente, en grande partie en raison des migrations.

→ **14. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions**

Source : INS – Registre national – Calculs : IWEPS

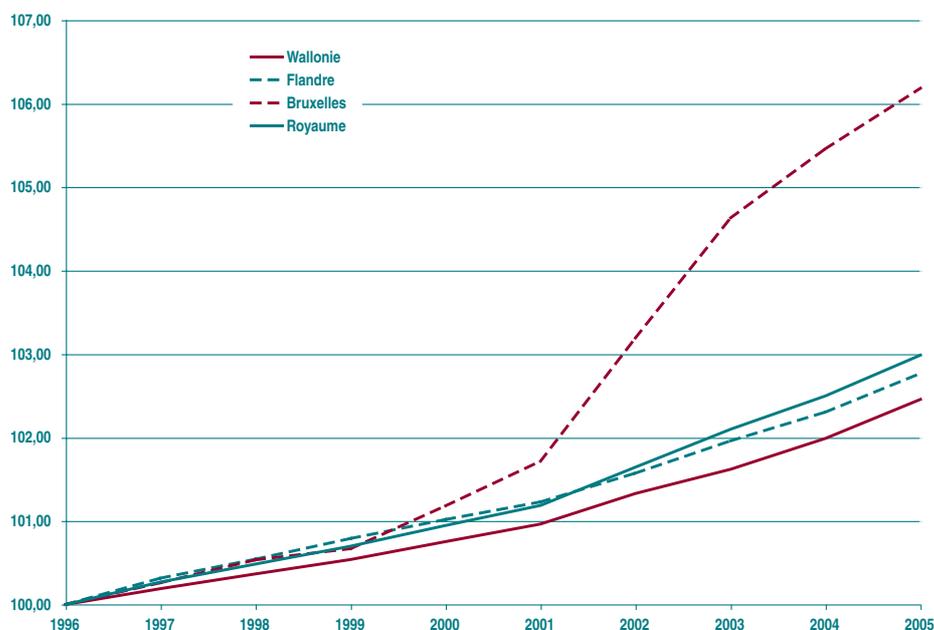
Note - Données au 1er janvier de chaque année

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Royaume
1996	3 314 568	5 880 357	948 122	10 143 047
1997	3 320 805	5 898 824	950 597	10 170 226
1998	3 326 707	5 912 382	953 175	10 192 264
1999	3 332 454	5 926 838	954 460	10 213 752
2000	3 339 516	5 940 251	959 318	10 239 085
2001	3 346 457	5 952 552	964 405	10 263 414
2002	3 358 560	5 972 781	978 384	10 309 725
2003	3 368 250	5 995 553	992 041	10 355 844
2004	3 380 498	6 016 024	999 899	10 396 421
2005	3 395 942	6 043 161	1006 749	10 445 852
Variation 1996-2005 (en %)	2,5	2,8	6,2	3,0
Répartition en 2005 (en %)	32,5	57,9	9,6	100,0

→ **15. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996 = 100)**

Source : INS – Registre national - Calculs : IWEPS

Note - Données au 1er janvier de chaque année

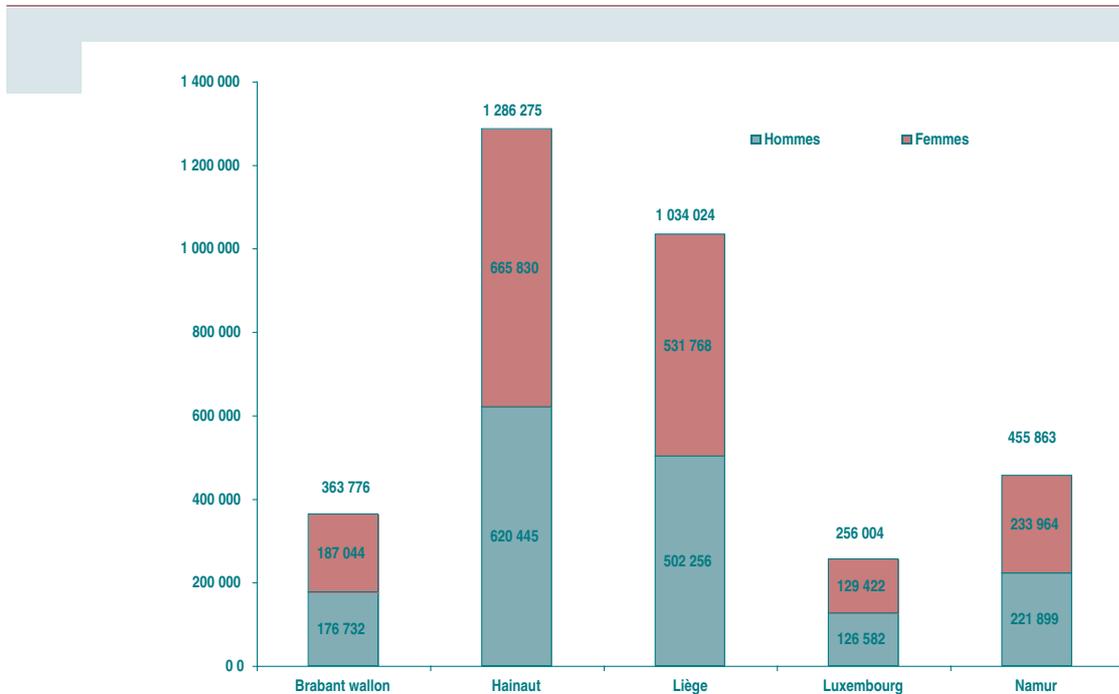


Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ 16. La population wallonne par province en 2005

Source : INS – Registre national - Calculs : IWEPS
 Note - Données au 1er janvier



→ 17. Mouvements de population en Wallonie

Source : INS – Registre national - Calculs : IWEPS

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Naissances (a)	Nombre	38 497	38 542	38 326	38 322	39 380	39 014	37 571	37 517
Décès (b)		36 919	36 769	37 127	36 940	37 188	36 750	37 423	37 786
Solde naturel (c=a-b)		1 578	1 773	1 199	1 382	2 192	2 264	148	-269
Solde migratoire (d)		3 887	2 891	4 628	5 887	4 849	9 783	8 975	11 947
Ajustement statistique (e)		772	1 238	-80	-207	-100	56	567	570
Total (c+d+e)		6 237	5 902	5 747	7 062	6 941	12 103	9 690	12 248
Naissances (a)	Pour 1 000 hab.	11,6	11,6	11,5	11,5	11,8	11,6	11,2	11,1
Décès (b)		11,1	11,1	11,2	11,1	11,1	11,0	11,1	11,2
Solde naturel (c=a-b)		0,5	0,5	0,4	0,4	0,7	0,7	0,0	-0,1
Solde migratoire (d)		1,2	0,9	1,4	1,8	1,5	2,9	2,7	3,5
Ajustement statistique (e)		0,2	0,4	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,2	0,2
Total (c+d+e)		1,9	1,8	1,8	2,1	2,2	3,6	2,9	3,6



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ 18. Répartition de la population selon la nationalité par province au premier janvier 2004 (en nombre d'habitants)

Source : INS - Calculs : IWEPS

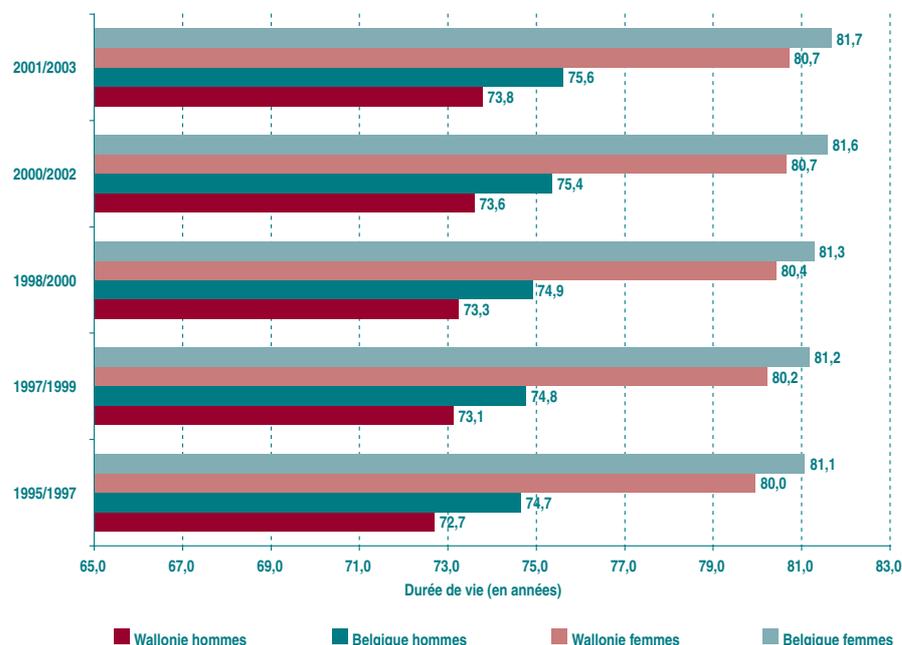
Note - données au 1er janvier

Pays d'origine	Belgique	Région wallonne	Brabant wallon	Prov. du Hainaut	Prov. de Liège	Prov. de Luxembourg	Prov. de Namur
Italie	183 021	131 909	6 069	74 579	44 025	1 126	6 110
France	114 943	58 206	6 171	34 194	7 927	4 968	4 946
Pays-Bas	100 700	7 078	1 059	640	4 086	837	456
Espagne	43 802	13 310	1 752	3 557	7 043	189	769
Allemagne	35 530	16 331	828	1 477	13 546	224	256
Royaume-Uni	26 802	4 989	1 101	1 156	1 216	916	600
Portugal	26 183	4 755	2 595	1 218	517	178	247
Luxembourg	4 312	2 494	300	124	571	1 339	160
Autres UE	33 718	6 804	1 930	2 720	1 775	92	287
Europe des 15	569 011	245 876	21 805	119 665	80 706	9 869	13 831
Turquie	41 336	10 030	89	5 516	3 787	224	414
Pologne	11 570	2 217	282	876	809	93	157
Autres Europe	33 865	7 579	1 224	1 814	3 211	463	867
Europe Total	655 782	265 702	23 400	127 871	88 513	10 649	15 269
Maroc	81 763	12 977	1 300	4 726	6 093	220	638
Congo-Kinshasa	13 823	4 088	844	996	1 793	80	375
Algérie	7 336	4 139	133	3 144	659	82	121
Autres pays d'Afrique	25 228	6 084	951	1 428	2 556	328	821
Afrique	128 150	27 288	3 228	10 294	11 101	710	1 955
Autres	76 355	15 471	3 460	5 677	4 539	531	1 264
Tous pays	860 287	308 461	30 088	143 842	104 153	11 890	18 488
Part de la population étrangère dans la population totale (%)	8,3	9,1	8,3	11,2	10,1	4,7	4,1

→ 19. Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique

Source : INS – Registre national – Calculs : IWEPS

Note - L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de sa naissance



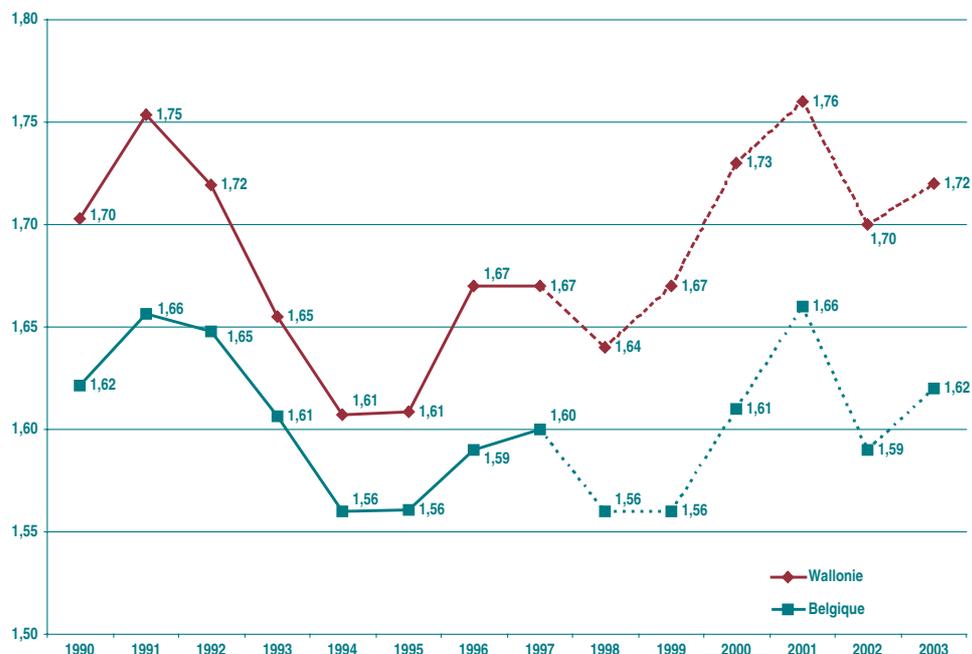
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ **20. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie – Belgique**

Sources : INS (1990 à 1997) et ADRASS (estimations 1998 à 2003)

Note - L'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme



→ **21. Indice de vieillissement de la population wallonne**

Sources : INS – Registre national - et Bureau fédéral du Plan

Note - L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année

	1996	2001	2002	2003	2004
Wallonie	86,5	87,1	86,6	86,2	86,1
Flandre	89,8	97,6	98,5	99,6	101,1
Bruxelles	96,1	89,2	86,6	84,6	83,4
Belgique	89,2	93,2	93,3	93,6	94,2

→ **22. Indice de dépendance démographique de la population wallonne**

Sources : INS – Registre national - et Bureau fédéral du Plan

Note - L'indice de dépendance représente le rapport entre la population des personnes de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population des personnes dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année

	1996	2001	2002	2003	2004
Wallonie	86,5	85,9	85,0	84,4	84,0
Flandre	81,5	82,2	81,6	81,2	81,3
Bruxelles	83,0	79,9	78,4	77,1	76,8
Belgique	83,3	83,2	82,4	81,8	81,8

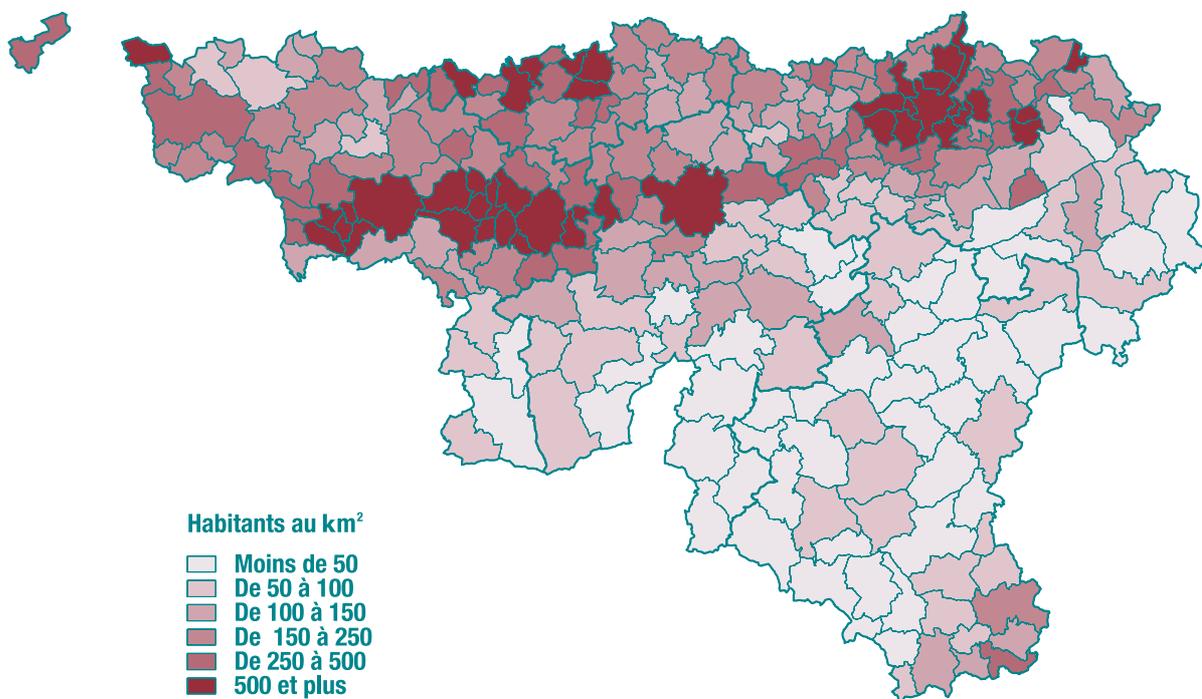
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ 23 Densité de la population dans les communes wallonnes en 2005

Source : INS – Calculs : IWEPS

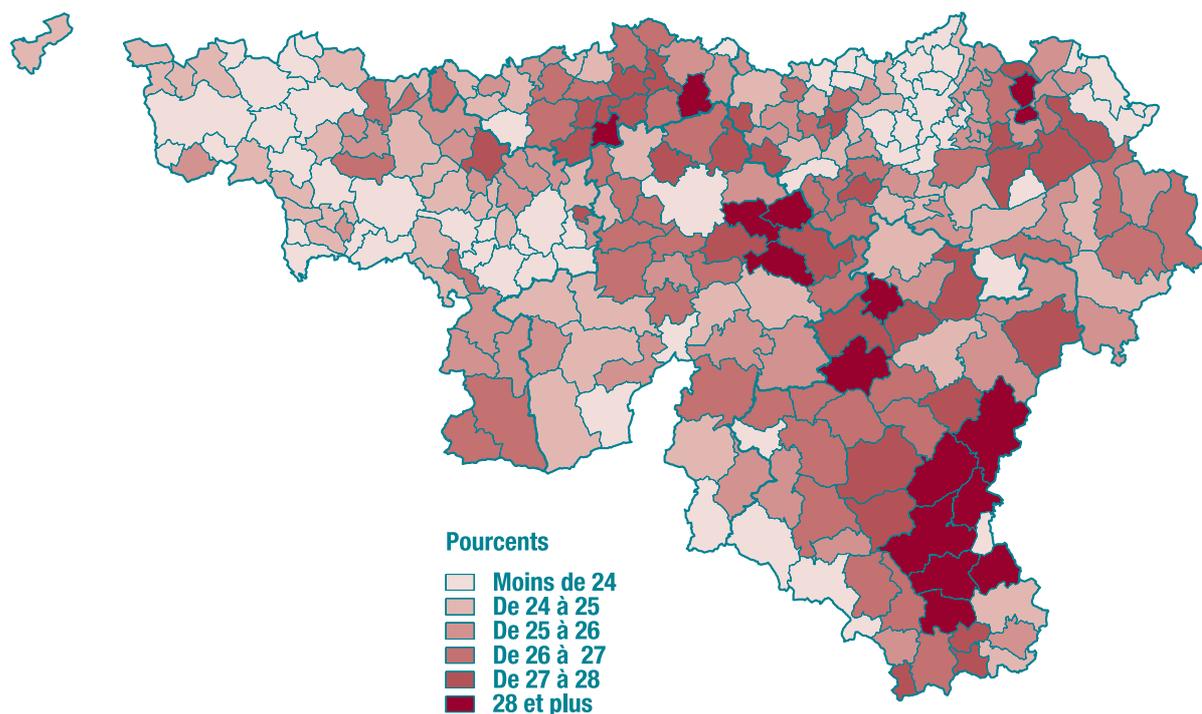
Note - Données au 1er janvier



→ 24 Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2004

Source : INS – Calculs : IWEPS

Note - Données au 1er janvier



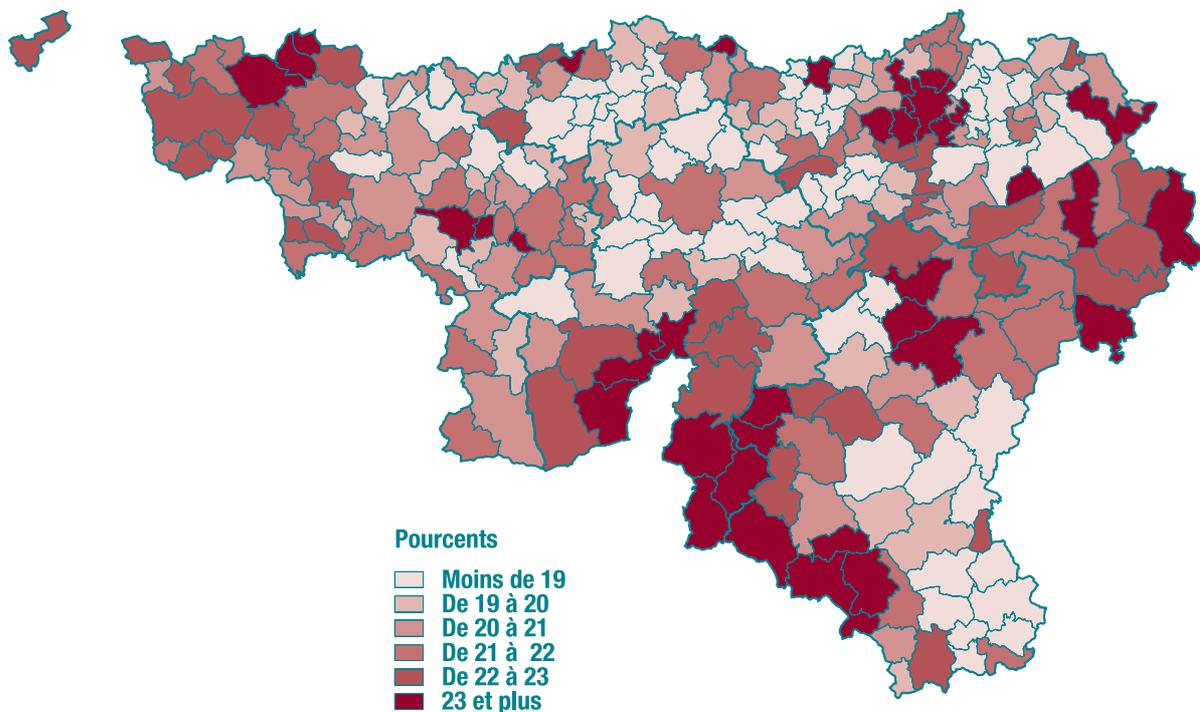
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Démographie

→ 25 Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2004

Source : INS – Calculs : IWEPS

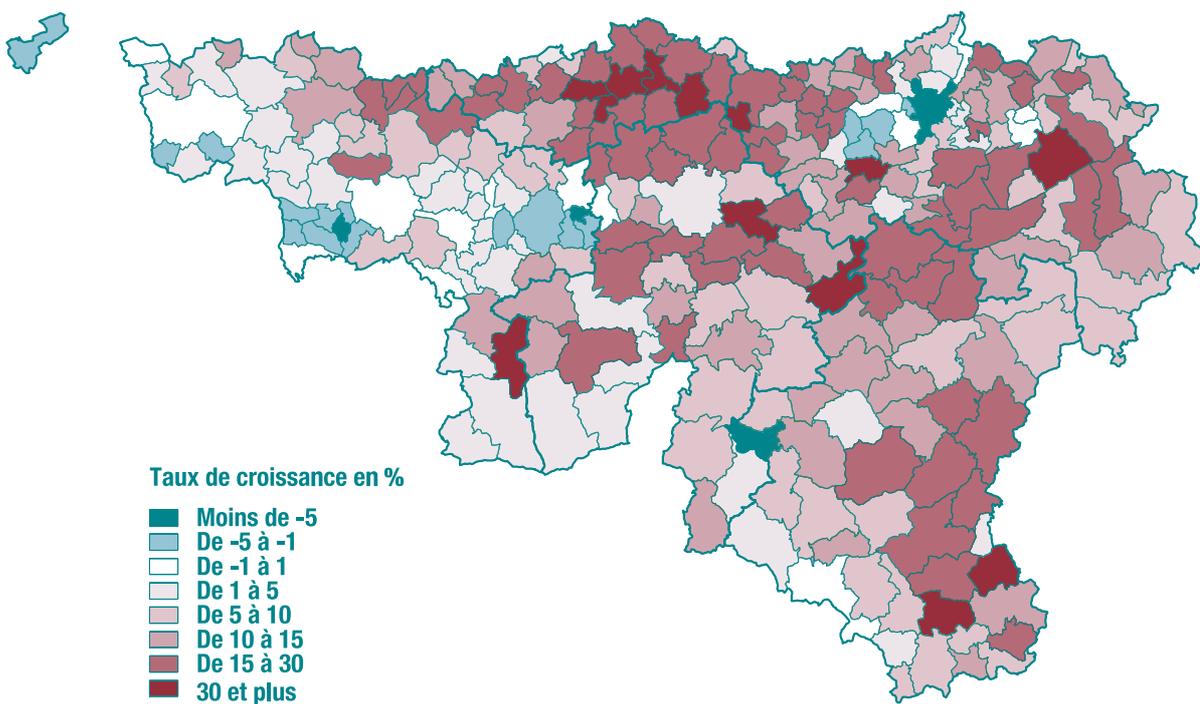
Note - Données au 1er janvier



→ 26 Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2005

Source : INS – Calculs : IWEPS

Note - Données au 1er janvier



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

Sur la période 1996-2004, ce sont les infirmières, les kinésithérapeutes et les pharmaciens qui ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance annuels moyens respectifs de 3,2%, 2,5% et 2,2%). La croissance du nombre de médecins et de dentistes a été plus modeste (1,4% et 1,2% respectivement). La densité de dispensateurs de soins par habitant est similaire en Wallonie et en Belgique ; mais la densité par superficie est largement inférieure en Wallonie (densité inférieure en moyenne de 40%).

→ 27. Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)

Source : INAMI

Note - Parmi les dispensateurs de soins, n'ont été reprises ici que les professions les plus représentées, à savoir les infirmières (y compris les accoucheuses), les médecins, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les dentistes



→ 28. Nombre de dispensateurs de soins pour 10.000 habitants

Sources : INAMI et INS – Calculs : IWEPS

Note - Le nombre de dispensateurs de soins est répertorié au 31 décembre de l'année et rapporté au nombre d'habitants au 1er janvier de l'année suivante

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Wallonie							
Infirmières	52	57	58	60	62	64	66
Médecins	37	39	40	40	40	41	41
Kinésithérapeutes	25	27	29	29	29	30	30
Pharmaciens	10	11	11	11	11	12	12
Dentistes	7	7	7	7	7	8	8
Belgique							
Infirmières	54	57	58	60	61	63	65
Médecins	36	38	39	39	39	40	40
Kinésithérapeutes	24	25	26	27	27	27	27
Pharmaciens	10	10	10	11	11	11	11
Dentistes	8	8	8	8	8	8	8

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

→ 29. Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km²

Source : INAMI et INS - Calculs : IWEPS

Note - le nombre de dispensateurs de soins est répertorié au 31 décembre de l'année et rapporté au nombre d'habitants au 1er janvier de l'année suivante

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Wallonie							
Infirmières	103	112	116	120	123	128	133
Médecins	73	77	79	79	80	81	82
Kinésithérapeutes	49	54	57	57	58	60	60
Pharmaciens	20	22	22	23	23	23	24
Dentistes	14	14	15	15	15	15	15
Belgique							
Infirmières	179	191	196	202	206	213	220
Médecins	120	127	129	132	134	136	137
Kinésithérapeutes	80	85	89	90	90	92	93
Pharmaciens	32	34	35	36	37	37	38
Dentistes	26	27	28	28	28	28	28

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

En 2003, la proportion de personnes de 60 ans et plus hébergées en maison de repos était de 5,8% en Wallonie (soit une proportion plus élevée que la proportion belge (5,1%)). Quelle que soit l'année considérée, la ventilation par tranche d'âge indique que la part de la population hébergée en maison de repos augmente fortement avec l'âge.

→ 30. Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos - ventilation par catégorie d'âge

Sources : INAMI et INS - Calculs : IWEPS

Note - Les maisons de repos comprennent les maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) et les maisons de repos et de soins (MRS). Les données de 1997 et 2003 reflètent la situation au 31 mars, les données de 1999, la situation au 31 décembre

	1997	1999	2003
Wallonie			
En % de la population concernée			
60-74 ans	1,5	1,3	1,2
75-79 ans	5,2	5,6	4,9
80-84 ans	15,3	13,4	12,9
85-89 ans	24,8	27,6	25,3
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,4	44,1	51,0
95 ans et +		60,5	84,0
Total	5,2	5,6	5,8
Nombre total	36 862	40 436	41 482
Belgique			
En % de la population concernée			
60-74 ans	1,1	1,0	0,9
75-79 ans	4,7	4,6	4,0
80-84 ans	13,8	11,9	11,2
85-89 ans	22,8	25,4	23,2
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,1	42,0	48,1
95 ans et +		58,6	80,9
Total	4,7	5,0	5,1
Nombre total	102 323	111 232	114 227

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

→ 31. Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile - 1er janvier 2004

Source : Office national des pensions ("Statistiques annuelles des bénéficiaires de prestation") - Calculs : IWEPS

Note - Trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale (dont le revenu garanti aux personnes âgées). 1. Les pensions "pures" du secteur public ne sont pas reprises dans ce tableau. 2. Depuis le 1er juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). S'il s'avère cependant que le revenu garanti est plus avantageux que la garantie de revenus, le droit acquis à un revenu garanti est maintenu. Ceci implique qu'il subsiste encore des bénéficiaires d'un revenu garanti aux personnes âgées. 3. Les statistiques relatives aux bénéficiaires de GRAPA et RGPA comprennent des doubles comptages avec les bénéficiaires de pensions (par exemple, sur les 70 183 belges bénéficiaires d'une GRAPA, seuls 13 207 bénéficient uniquement de la GRAPA, les autres bénéficient d'une GRAPA en combinaison avec d'autres pensions (GRAPA + pension de salarié, GRAPA + pension d'indépendant, etc.). Il n'est donc pas pertinent de sommer ces bénéficiaires avec le nombre total de bénéficiaires de pensions.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
Bénéficiaires de pensions¹				
Carrière pure de salarié	285 107	517 939	81 131	884 177
Carrière pure d'indépendant	32 532	80 263	4 273	117 068
Carrière mixte (salarié + indépendant)	96 184	202 097	26 507	324 788
Carrière mixte (salarié + secteur public)	65 249	108 010	18 620	191 879
Carrière mixte (indépendant + secteur public)	3 027	4 543	583	8 153
Carrière mixte (salarié + indépendant + secteur public)	10 315	13 101	2 745	26 161
Nombre total de bénéficiaires de pensions	492 414	925 953	133 859	1 552 226
Bénéficiaires de prestations autres que pensions^{2 3}				
Garantie de revenus aux personnes âgées	19 152	41 863	9 168	70 183
Revenu garanti aux personnes âgées	nd	nd	nd	24 472

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

Plusieurs types d'aides à l'emploi favorisent l'insertion d'un nombre croissant de personnes handicapées dans l'emploi.

→ 32. Nombre de personnes ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu – ventilation par genre et âge

Source : ISSP (Enquêtes de Santé 1997 et 2001) – Calculs : IWEPS

Note - Les données sont présentées en % du nombre de personnes dans les catégories considérées

	Officiellement reconnu ou demande en cours		Pas de demande introduite		Total	
	1997	2001	1997	2001	1997	2001
Hommes	9,2	9,3	2,8	1,9	12,0	11,2
Femmes	6,8	5,5	3,5	2,5	10,3	8,0
Total	8,0	7,3	3,1	2,2	11,1	9,5
0-14 ans	1,6	1,2	0,4	0,8	2,0	2,0
15-24 ans	2,1	1,9	1,0	0,6	3,1	2,5
25-34 ans	4,5	3,2	2,1	2,3	6,6	5,5
35-44 ans	8,6	6,7	3,7	2,2	12,3	8,9
45-54 ans	8,9	9,8	2,1	1,4	11,0	11,2
55-64 ans	20,0	13,3	5,3	3,3	25,3	16,6
65-74 ans	16,4	17,7	7,7	2,7	24,1	20,4
75 ans et +	20,5	15,6	14,1	8,2	34,6	23,8
Total	8,0	7,3	3,1	2,2	11,1	9,5
Total en milliers	266	244	103	74	369	318

→ 33. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service

Source : AWIPH

Note - Les données de 1998 et 1999 sont des situations au 1er janvier ; celles des années suivantes présentent la situation au 31 décembre

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Court séjour			10	12	12	0	0
Placement familial	160	160	135	135	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	40	107	217	310	341	584	605
Service d'accueil de jour pour adultes	1 443	1 553	1 614	1 649	1 674	1 816	1 816
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 697	1 588	1 475	1 247	1 116	621	582
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	256	262	264	288	293	300	300
Service résidentiel pour adultes	3 111	3 153	3 228	3 258	3 356	3 419	3 429
Service résidentiel pour jeunes	2 551	2 523	2 440	2 427	2 338	2 297	2 290
Service résidentiel de nuit pour adultes	439	439	434	434	458	473	487
Service résidentiel de transition	36	74	97	101	119	157	157
Total	9 733	9 859	9 914	9 861	9 842	9 802	9 801

→ 34. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux en Wallonie

Source : AWIPH

Note - En ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire							
Prime à l'intégration	82	156	220	224	241	257	255
Prime de compensation et CCT n° 26	1 086	1 392	1 488	1 586	1 581	1 655	1 824
Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)							
	5 149	5 292	5 425	5 453	5 496	5 538	5 654

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

→ 35. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française

Source : ONE - Rapports annuels

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Crèches	9 022	9 178	9 202	9 226	9 244	9 280	9 286
Prégardiennats	932	912	906	900	882	862	862
Maisons communales d'accueil de l'enfance	960	1 068	1 092	1 104	1 104	1 128	1 140
Gardiennes encadrées	9 261	9 321	9 381	9 225	9 282	8 982	9 093
Crèches parentales							14
Total subventionné	20 175	20 479	20 581	20 455	20 512	20 252	20 395
Maisons d'enfants *	3 782	4 616	4 503	4 806	4 891	5 573	5 700
Gardiennes indépendantes	2 418	2 320	2 293	2 277	2 237	2 134	2 102
Total non subventionné	6 200	6 936	6 796	7 083	7 128	7 707	7 802
Total général	26 375	27 415	27 377	27 538	27 640	27 959	28 197

* Non comprises les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ)

→ 36. Evolution du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Wallonie - ventilation par province

Sources : ONE et INS - Calculs : IWEPS

Notes - Le taux de couverture est le rapport entre le nombre de places d'une part et le nombre de naissances d'une année multiplié par 2,5 d'autre part

Les données comprennent les places dans les milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés (non compris les places dans les maisons d'enfants sous tutelle SAJ/SPJ)

	2001		2002		2003		2004	
	Nombre	Taux de couverture						
Brabant wallon	3 605	36,2	3 682	38,0	3 764	38,8	3 819	39,6
Hainaut	6 460	17,2	6 271	17,5	6 634	18,6	6 384	18,0
Liège	4 978	17,1	4 935	17,7	4 863	18,6	5 092	19,6
Luxembourg	2 278	29,0	2 411	30,3	2 369	29,8	2 394	31,1
Namur	2 658	20,5	2 694	21,3	2 692	21,3	2 775	21,4
Wallonie	19 979	20,5	19 993	21,3	20 322	22,0	20 464	22,5

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Santé et action sociale

Entre 1996 et 2002, le nombre d'accidents corporels de la route a diminué d'environ 5%. Cependant, la gravité des accidents - mesurée par le nombre de décès à la suite d'un accident - s'est renforcée.

→ 37. Evolution de la sécurité routière en Wallonie

Source : INS - Santé et accidents de la route - Calculs : IWEPS

Notes - 1 Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident. 2 Est considérée comme gravement blessée toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état nécessite l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures

	1996	1999	2000	2001	2002	Variation 1996-2002 (en %)
Accidents corporels¹	14 286	14 185	13 335	13 140	13 598	-4,8
Victimes	20 772	20 705	19 519	19 155	19 658	-5,4
Décédés dans les 30 jours	538	541	555	601	595	10,6
Blessés graves²	3 816	3 478	3 318	3 040	2 833	-25,8
Blessés légers	16 418	16 686	15 646	15 514	16 230	-1,1
Gravité (nombre de décès dans les 30 jours par 1000 accidents)	38	38	42	46	44	

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

En 2004, le taux d'emploi des personnes de 25 à 49 ans titulaires d'un diplôme de niveau supérieur avoisine les 90%. En contraste, les personnes peu diplômées ont un taux d'emploi nettement plus faible : 64% pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et 42% pour les diplômés du primaire.

→ 38. Répartition des Wallons selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par statut, 2004

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite.

		Population en emploi	Population en chômage	Population inactive	Population totale
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	7,1	20,6	29,2	12,2
	Secondaire inférieur	17,4	28,6	25,5	19,9
	Secondaire supérieur	37,8	35,7	34,5	37,0
	Supérieur court	22,1	9,5	6,8	18,3
	Supérieur niveau universitaire	15,6	5,6	3,9	12,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
60-64 ans	Primaire ou sans diplôme	13,3	[22,8]	36,4	26,4
	Secondaire inférieur	22,8	[29,0]	26,0	24,7
	Secondaire supérieur	33,3	[28,0]	23,0	27,4
	Supérieur court	15,8	-	10,2	12,6
	Supérieur niveau universitaire	14,8	-	4,4	8,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

→ 39. Répartition des Wallons selon le statut BIT, par niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 2004

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite.

		Population en emploi	Population au chômage	Population inactive	Population totale
25 à 49 ans	Primaire ou sans diplôme	42,5	15,5	42,0	100,0
	Secondaire inférieur	64,2	13,3	22,5	100,0
	Secondaire supérieur	74,7	8,9	16,4	100,0
	Supérieur court	88,7	4,8	6,6	100,0
	Supérieur niveau universitaire	90,5	4,1	5,5	100,0
	Total	73,2	9,2	17,5	100,0
50 à 64 ans	Primaire ou sans diplôme	21,3	[1,7]	77,0	100,0
	Secondaire inférieur	39,0	[2,3]	58,7	100,0
	Secondaire supérieur	51,2	[2,0]	46,8	100,0
	Supérieur court	52,7	-	45,2	100,0
	Supérieur niveau universitaire	70,6	-	27,8	100,0
	Total	42,2	2,0	55,8	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté l'enseignement et entrent dans la vie active, le diplôme est un atout : l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur et le taux d'emploi des diplômés du secondaire inférieur (maximum) est très important, surtout pour les femmes. La part de la population au chômage reste très importante dans cette catégorie d'âge.

→ **40. Répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement, par niveau de diplôme et genre, Wallonie, 2004**

Source: INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). L'indicateur représente la répartition des jeunes de 18 à 24 qui ne suivent plus un enseignement selon le statut BIT. Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
Hommes	Secondaire inférieur (max)	43,0	34,7	22,2	100,0
	Secondaire supérieur	61,7	22,3	16,0	100,0
	Supérieur	68,6	[26,8]	-	100,0
	Total	56,1	27,2	16,7	100,0
Femmes	Secondaire inférieur (max)	[24,2]	30,6	45,2	100,0
	Secondaire supérieur	50,0	27,1	22,9	100,0
	Supérieur	73,2	[21,3]	-	100,0
	Total	49,7	26,4	23,9	100,0
Hommes + femmes	Secondaire inférieur (max)	35,6	33,1	31,3	100,0
	Secondaire supérieur	56,5	24,4	19,1	100,0
	Supérieur	71,6	23,2	-	100,0
	Total	53,1	26,8	20,1	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Société

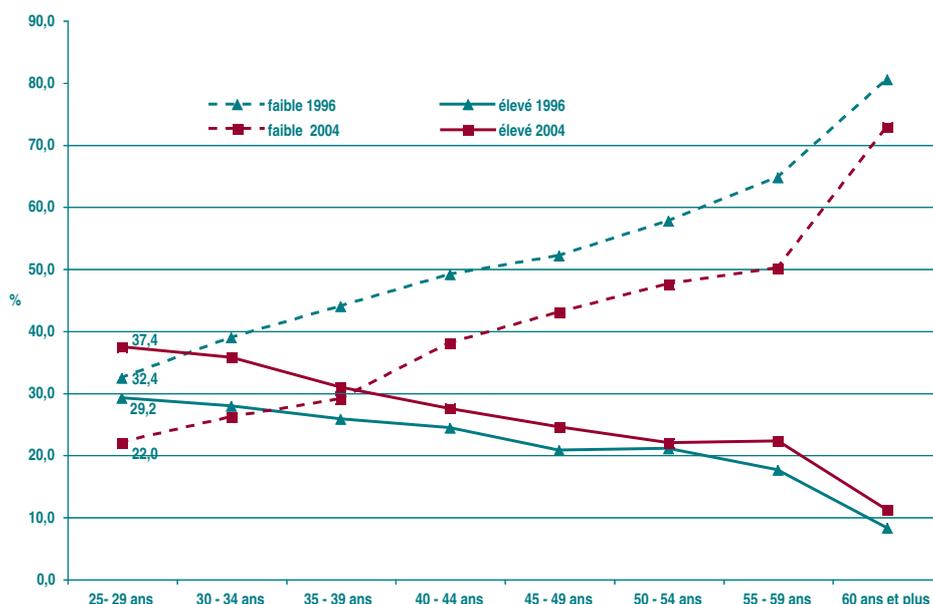
Formation

Les générations qui entrent sur le marché du travail sont de plus en plus diplômées : si, en 1996, près d'une personne sur trois de la catégorie d'âge 25-29 ans était peu diplômée, en 2004, seulement une personne sur cinq se trouve dans cette situation ; en revanche, la proportion de personnes de 25-29 ans possédant un diplôme supérieur passe de 29,2% en 1996 à 37,4 en 2004. Toutefois, la Wallonie continue à accuser un écart défavorable par rapport à la Belgique où, en 2004, la proportion de très qualifiés est supérieure à celle de la Wallonie et la proportion des peu diplômés inférieure. Dans les catégories d'âge les plus élevées, la part des diplômés de l'enseignement supérieur augmente graduellement et la part des peu diplômés diminue, de manière très semblable en Wallonie et en Belgique.

→ 41. Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison 1996-2004

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 1996) et INS, Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2003) - Calculs: IWEPS

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé – diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



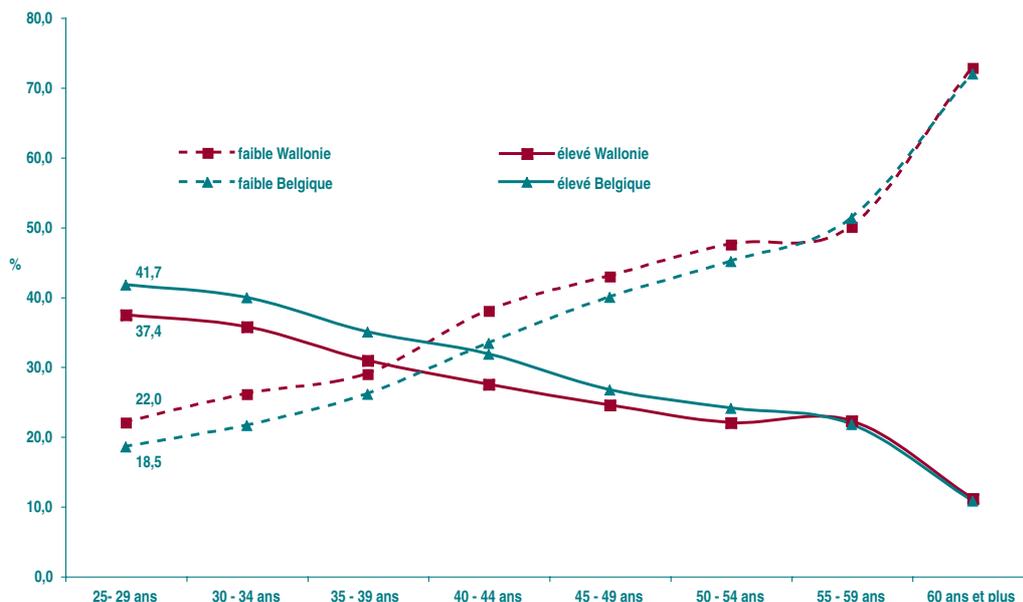
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

→ **42. Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie – Belgique, 2003**

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) – Calculs : IWEPS

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur – et élevé – diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Formation

Les taux de participation à la formation continue accusent en moyenne une légère croissance. L'augmentation de la participation à l'enseignement ou à la formation continue se marque surtout parmi les personnes qui ont un emploi et chez les plus diplômés. Les taux de participation restent très faibles parmi les personnes de 50-64 ans et parmi les peu diplômés.

→ 43. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans), Wallonie

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du BIT. Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille trop réduite. Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation (au cours du mois de référence) à des cours, séminaires, conférences etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non un lien avec l'activité professionnelle.

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2004	2000	2004	2000	2004	2000	2004
Hommes	5,6	6,9	[4,3]	[6,3]	3,0	2,8	5,0	6,1
Femmes	5,8	7,0	6,2	7,4	2,0	3,1	4,3	5,5
Hommes + femmes	5,7	7,0	5,3	6,9	2,3	3,0	4,6	5,8

→ 44. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans), Wallonie

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation (au cours du mois de référence) à des cours, séminaires, conférences etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non un lien avec l'activité professionnelle.

	Secondaire inférieur maximum		Secondaire supérieur		Supérieur		Tous niveaux	
	2000	2004	2000	2004	2000	2004	2000	2004
Hommes	2,0	2,1	5,5	5,4	10,0	12,9	5,0	6,1
Femmes	1,4	2,2	4,6	5,0	8,8	10,3	4,3	5,5
Hommes + femmes	1,7	2,1	5,1	5,2	9,3	11,5	4,6	5,8

→ 45. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans), Wallonie

Source : INS - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation (au cours du mois de référence) à des cours, séminaires, conférences etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non un lien avec l'activité professionnelle.

	Hommes		Femmes		Hommes + femmes	
	2000	2004	2000	2004	2003	2004
25-49 ans	6,3	7,6	5,3	6,7	5,8	7,1
50-64 ans	2,0	3,0	2,0	3,2	2,0	3,1
25-64 ans	5,0	6,1	4,3	5,5	4,6	5,8

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

Après une chute en 2001 et 2002, la construction résidentielle se redresse en Wallonie.

→ **46. Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie : constructions résidentielles**

Source : INS - Statistiques de la construction et du logement

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(*)
Nouvelles constructions									
Nombre de bâtiments	9 673	11 496	8 056	9 905	8 757	7 815	7 329	7 622	8 166
Nombre de logements	13 077	15 006	10 717	13 426	11 499	10 931	10 027	10 770	12 022
Nombre de bâtiments avec 1 logement	9 183	10 936	7 603	9 381	8 296	7 369	6 900	7 105	7 587
Nombre d'appartements	3 894	4 070	3 114	4 045	3 203	3 562	3 127	3 665	4 435
Superficie totale (en m ²)	1 521 392	1 719 163	1 268 037	1 478 681	1 262 127	1 194 291	1 099 486	1 154 066	1 280 120
Rénovations									
Nombre de bâtiments	7 868	7 821	7 780	8 781	7 999	7 087	7 014	8 102	8 680

* Données provisoires

Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

Au cours de la période 1996-2002, les dépenses allouées au logement (loyers, chauffage, éclairage et eau) se situent entre 21 et 24 % du revenu disponible des ménages, en Wallonie comme en Belgique. La part des dépenses en logement est d'autant plus importante que le revenu est faible : en 2002, elle représentait 42,2% (au lieu de 45% en 2001) du revenu pour les 20% de ménages détenant les revenus les plus faibles et 14,9% (au lieu de 16% en 2001) du revenu pour les 20% de ménages détenant les revenus les plus élevés.

→ 47. Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie-Belgique

Source : INS - Enquêtes sur le budget des ménages – Calculs : IWEPS

Notes - Les loyers comprennent les loyers réels de logements et de terrains, les loyers imputés aux propriétaires, les frais d'entretien courant et les charges locatives. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées. Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés

	1995-96	1996-97	1997-98	1999	2000	2001	2002
Wallonie							
Loyers	18,0	18,0	18,9	16,6	18,0	18,1	18,1
chauffage, éclairage et eau	4,9	5,0	5,1	4,5	5,4	5,5	5,5
Total	22,9	23,0	23,9	21,0	23,3	23,6	23,6
Revenu disponible	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Belgique							
Loyers	18,2	18,1	19,3	18,0	18,1	18,8	18,8
chauffage, éclairage et eau	4,5	4,5	4,7	4,1	4,6	4,9	4,9
Total	22,7	22,6	24,0	22,2	22,7	23,7	23,7
Revenu disponible	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

→ 48. Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (5 groupes), comparaison Wallonie - Belgique en 2002

Source : INS - Enquête sur le budget des ménages – Calculs : IWEPS

Note - Les loyers comprennent les loyers réels de logements et de terrains, les loyers imputés aux propriétaires, les frais d'entretien courant et les charges locatives. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées. Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. La répartition des revenus en quintiles s'effectue en classant les revenus par ordre de grandeur et en constituant des groupes contenant chacun 20% des revenus, allant des revenus les plus faibles aux plus élevés. Le premier groupe correspond aux 20% des revenus les plus bas et le cinquième groupe, aux 20% des revenus les plus élevés

Groupe de revenu		Groupe 1 (quintile 1)	Groupe 2 (quintile 2)	Groupe 3 (quintile 3)	Groupe 4 (quintile 4)	Groupe 5 (quintile 5)	Total
Wallonie	Loyers	32,78	25,7	20,3	18,3	11,9	18,1
	Chauffage, éclairage et eau	9,40	7,0	5,8	4,9	3,0	4,9
	Total	42,2	32,7	26,1	23,3	14,9	23,0
Belgique	Loyers	33,1	25,3	21,1	16,7	12,5	18,1
	Chauffage, éclairage et eau	8,0	6,2	6,5	4,1	2,9	4,6
	Total	41,2	31,6	27,6	20,8	15,4	22,7

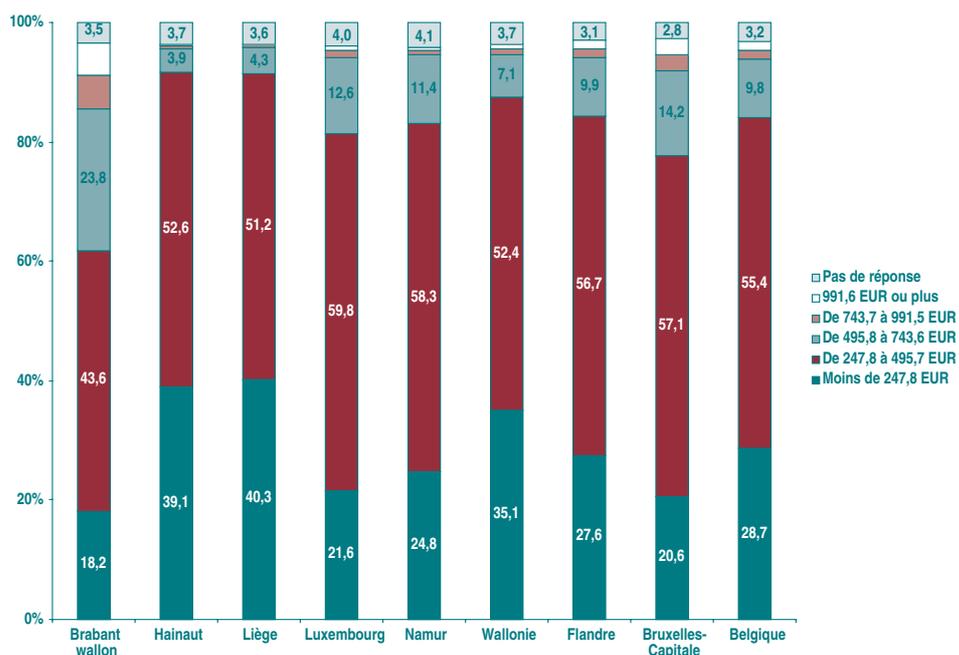
Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

La proportion de logements privés à faible loyer est plus élevée en Wallonie (35,1%) qu'en Flandre (27,6%) et à Bruxelles (20,6%). On note toutefois une grande disparité entre provinces wallonnes, avec 40% dans les provinces de Liège et du Hainaut, et 18,2 % dans le Brabant wallon.

→ **49. Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001**

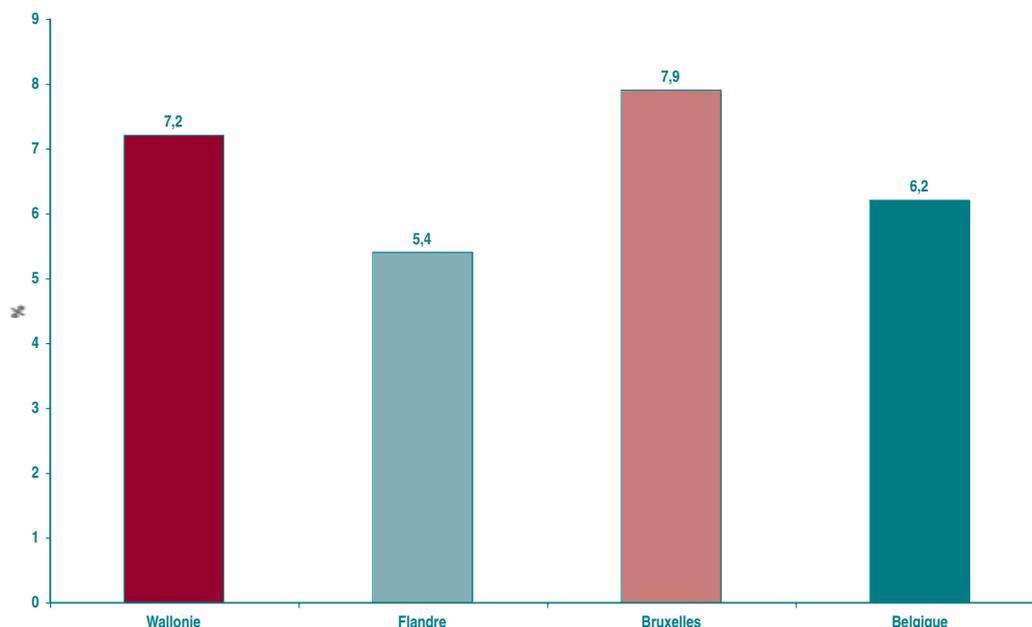
Source : INS - Statistique et information économique (enquête 1/10/2001)



→ **50. Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2003**

Sources : INS et données administratives; cités dans PAN Inclusion sociale 2005-2006. Indicateurs, juin 2005, p. 74.

Note - L'indicateur représente le rapport (en %) entre le nombre total de logements sociaux (des sociétés de logements sociaux agréées au 31 décembre de l'année) et le nombre de ménages (au 1er janvier de l'année suivante). En 2004, on comptait en Wallonie 72 logements sociaux pour 1000 ménages privés (source : INS et SWL). Nous ne disposons pas des données des autres régions pour l'année 2004



Chapitre 2 : Développement durable > Société

Logement

→ 51. Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes

Sources : European Community Household Panel, Onderzoeksgroep Armoede, Sociale uitsluiting en Stad et Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale - Administration de l'Information et des Etudes : Plan d'action national Inclusion sociale 2003-2005 – Indicateurs, Rapport final août 2003 et actualisation avril 2004, 17/06/2004 (document de travail du groupe de travail "Indicateurs")

Notes - Les problèmes considérés sont :

- manque de confort élémentaire (absence de baignoire ou douche, absence d'eau courante chaude ou absence de toilette équipée d'une chasse dans le logement) ;
- au moins deux problèmes de logement parmi : manque d'étanchéité du toit, absence de chauffage, humidité et moisissure, portes et fenêtres délabrées ;
- espace insuffisant (moins d'une pièce (hors sanitaires) par membre du ménage)

	1999	2001
Wallonie	14,7	12,5
Flandre	17,2	13,9
Belgique	16,6	13,7

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Produit intérieur brut

Selon les dernières estimations de l'Institut des comptes nationaux (ICN), relatives à l'année 2003, le PIB de la Wallonie est évalué à 63 125 millions d'euros et son PIB par habitant à 18 707 euros, contre 25 977 euros pour la Belgique. Le PIB par tête en Wallonie se situe à 72% du PIB par tête en Belgique.

→ **53. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes**

Source : ICN – Calculs : IWEPS

	1996	1999	2000	2001	2002	2003
PIB par habitant						
Brabant wallon	17 984	21 239	22 899	23 807	24 671	24 943
Hainaut	13 654	14 998	15 687	15 932	16 200	16 784
Liège	15 977	17 567	18 253	18 523	18 768	19 174
Luxembourg	15 026	16 614	17 323	17 303	17 908	18 516
Namur	14 507	16 134	16 996	17 352	17 795	18 253
Wallonie	15 021	16 705	17 522	17 844	18 221	18 707
Variations par rapport à l'année précédente (en %)						
Brabant wallon	1,5	5,8	7,8	4,0	3,6	1,1
Hainaut	1,7	3,8	4,6	1,6	1,7	3,6
Liège	1,8	1,7	3,9	1,5	1,3	2,2
Luxembourg	1,3	2,9	4,3	-0,1	3,5	3,4
Namur	3,3	3,6	5,3	2,1	2,6	2,6
Wallonie	1,9	3,3	4,9	1,8	2,1	2,7
Indice (Région wallonne = 100)						
Brabant wallon	119,7	127,1	130,7	133,4	135,4	133,3
Hainaut	90,9	89,8	89,5	89,3	88,9	89,7
Liège	106,4	105,2	104,2	103,8	103,0	102,5
Luxembourg	100,0	99,5	98,9	97,0	98,3	99,0
Namur	96,6	96,6	97,0	97,2	97,7	97,6
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

→ **54. Evolution du PIB à prix constants**

Sources : ICN - comptes régionaux et comptes nationaux trimestriels - et Eurostat – Calculs : IWEPS

Note - En l'absence de déflateurs régionaux, nous avons appliqué le déflateur national du PIB à chacun des PIB régionaux mesurés à prix courants afin d'obtenir une proxy du volume du PIB régional.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Wallonie	0,8	2,5	2,2	2,1	3,8	0,3	0,6	1,0
Belgique	1,2	3,5	2,0	3,2	3,9	0,7	0,9	1,3
UE-15	1,6	2,5	2,9	2,9	3,6	1,7	1,0	0,8
UE-25	1,7	2,6	2,9	2,9	3,6	1,7	1,1	0,9

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

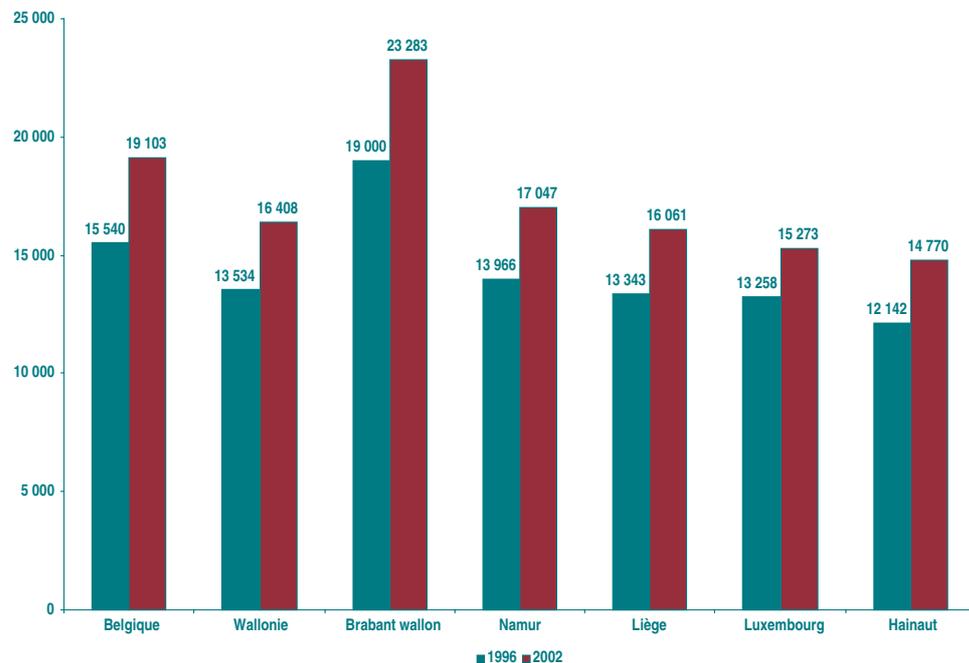
Revenu des ménages

De 1996 à 2002, les wallons ont connu, en moyenne, une hausse de leur revenu primaire de l'ordre de 21,2%. Durant la même période de référence le revenu disponible par habitant a progressé de 17,3%. Ces taux de croissance sont légèrement inférieurs aux moyennes belges - respectivement de 22,9% et 19,7%. A l'intérieur de la Wallonie, les écarts entre provinces s'accroissent, mais d'avantage pour le revenu disponible par habitant que pour le revenu primaire par habitant.

→ 55. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire/habitant dans les provinces wallonnes

Source : ICN – Calculs : IWEPS

Note - Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés



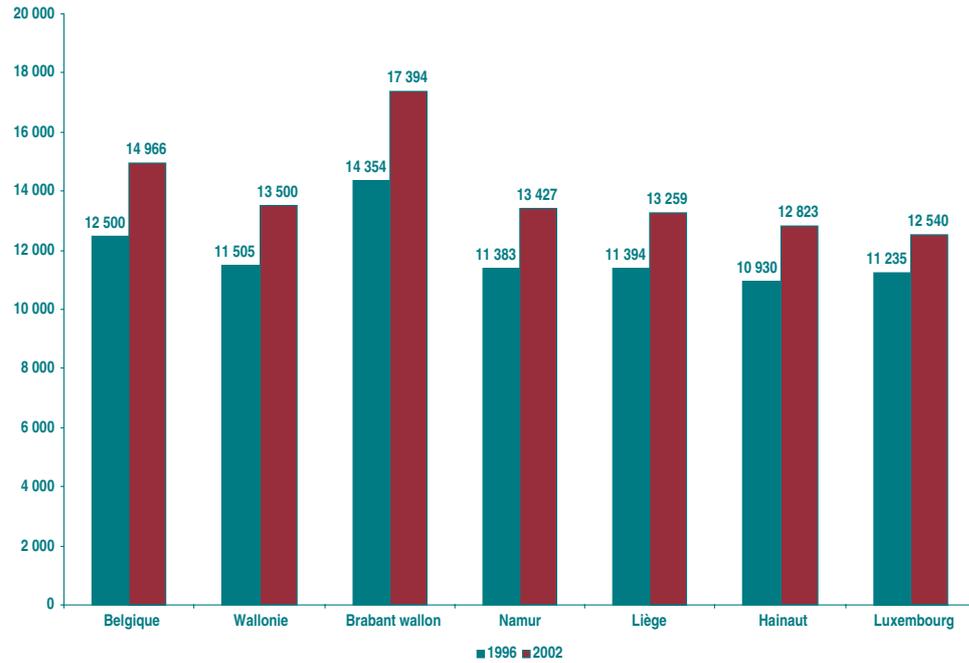
Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Revenu des ménages

→ **56. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible/habitant dans les provinces wallonnes**

Source : ICN – Calculs : IWEPS

Note - Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées



→ **57. Revenu primaire/habitant et revenu disponible/habitant : écarts entre provinces wallonnes – Wallonie = 100**

Source : ICN – Calculs : IWEPS

Note - Le revenu primaire est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées

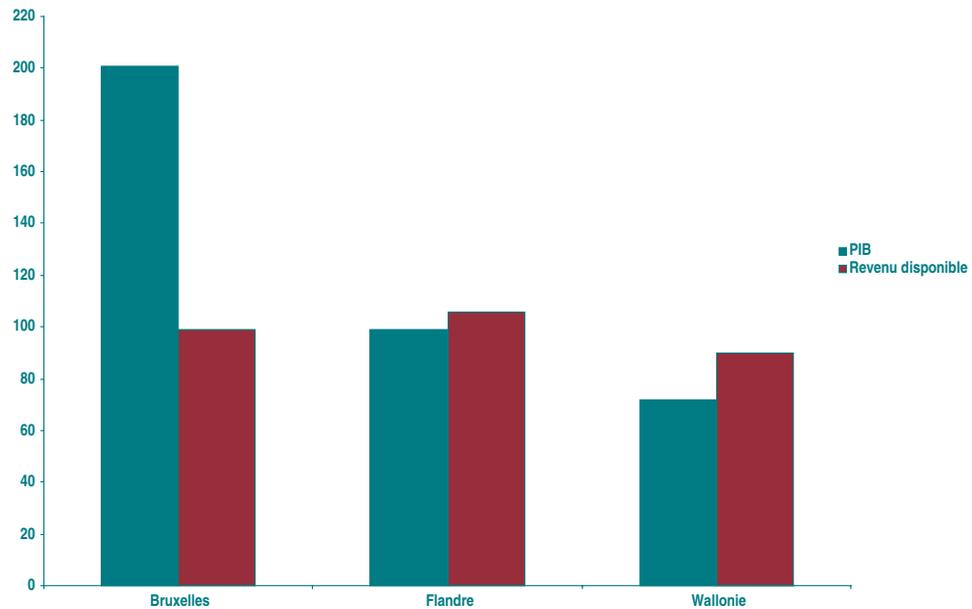
	Revenu primaire		Revenu disponible	
	1996	2002	1996	2002
Brabant wallon	140,4	141,9	124,8	128,8
Hainaut	89,7	90,0	95,0	95,0
Liège	98,6	97,9	99,0	98,2
Luxembourg	98,0	93,1	97,7	92,9
Namur	103,2	103,9	98,9	99,5
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Revenu des ménages

→ **58. Produit intérieur brut/habitant et revenu disponible/habitant en 2002 (à prix courants), écarts entre régions belges - Belgique = 100**

Source : ICN – Calculs : IWEPS



→ **59. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2000 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique**

Source : Eurostat, Panel communautaire des ménages – User Database (ECPH – UDB) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de risque de pauvreté est mesuré par la proportion de personnes dont le « revenu » est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le « revenu » personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre « d'équivalents adultes » dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total (revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux) et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie

Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base

	du revenu primaire	du revenu primaire + pensions	du revenu total
Wallonie	42	27	15
Flandre	39	22	13
Belgique	40	24	13

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

En 2004, 55,1% des Wallons de 15 à 64 ans ont un emploi. Ce taux reste globalement stable depuis l'année 2 000. On observe en effet deux mouvements en sens contraire : une légère hausse du taux d'emploi des travailleurs de 50-64 ans (+ 3 points de pourcentage) compensée par une baisse du taux d'emploi des 15-24 ans (- 2 points) et des 25-49 ans (-1 point).

→ 60. Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage, population des 15-64 ans

Source : Eurostat (1996-2002) et INS (2003-2004) - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) –
Calculs : IWEPS

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. Tous les taux sont exprimés en %. Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données de l'INS soient généralement minimes (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

		1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux d'activité	Hommes	70,3	71,7	71,5	71,1	70,5	70,6	70,8
	Femmes	51,3	53,8	53,3	51,9	52,1	53,8	54,4
	Total	60,8	62,8	62,4	61,5	61,3	62,2	62,6
Taux d'emploi	Hommes	62,0	64,4	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2
	Femmes	42,2	45,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9
	Total	52,1	54,8	56,0	55,4	54,8	55,4	55,1
Taux de chômage	Hommes	11,7	10,1	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7
	Femmes	17,7	16,0	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8
	Total	14,2	12,7	10,3	10,0	10,6	10,9	12,1

→ 61. La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (1996, moyennes annuelles) et INS - Enquêtes sur les forces de travail (2004, moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS

		1996			2004		
		Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active
15-24 ans	Hommes	51,8	21,9	73,7	51,4	24,2	75,6
	Femmes	34,9	23,0	57,8	39,4	20,6	60,0
	Total	86,6	44,9	131,5	90,8	44,8	135,6
25-49 ans	Hommes	508,1	60,4	568,6	491,8	53,2	545,0
	Femmes	364,3	70,5	434,8	378,3	56,1	434,4
	Total	872,5	130,9	1 003,3	870,1	109,3	979,4
50-64 ans	Hommes	108,8	6,6	115,4	152,1	6,1	158,2
	Femmes	54,6	3,9	58,5	96,5	5,6	102,1
	Total	163,4	10,5	173,9	248,6	11,7	260,3
15-64 ans	Hommes	668,7	89,0	757,7	695,3	83,6	778,9
	Femmes	453,8	97,3	551,1	514,2	82,3	596,4
	Total	1 122,5	186,3	1 308,7	1 209,5	165,9	1 375,3

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

→ 62. Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en %)

Sources : Eurostat (1996-2002) et INS (2003-2004) - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) –
Calculs : IWEPS

Note - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données de l'INS soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003

		1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
15-24 ans	Hommes	23,6	25,3	28,2	27,9	26,4	23,6	24,0
	Femmes	16,6	18,1	18,8	19,4	19,2	17,9	19,1
	Total	20,1	21,8	23,6	23,7	22,9	20,8	21,6
25-49 ans	Hommes	82,5	84,1	84,7	83,7	83,3	82,6	82,5
	Femmes	60,2	62,6	64,0	62,5	62,3	65,2	63,9
	Total	71,4	73,4	74,4	73,2	72,9	74,0	73,2
50-64 ans	Hommes	44,8	49,7	50,7	51,5	51,3	52,7	52,5
	Femmes	21,0	26,7	28,3	29,1	29,4	31,7	32,2
	Total	32,5	37,9	39,3	40,1	40,2	42,0	42,2
15-64 ans	Hommes	62,0	64,4	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2
	Femmes	42,2	45,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9
	Total	52,1	54,8	56,0	55,4	54,8	55,4	55,1

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

→ 63. Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en %)

Sources : Eurostat (1996-2002) et INS (2003-2004) - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) -
Calculs : IWEPS

Note - Le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données de l'INS soient généralement minimes (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003

		1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
15-24 ans	Hommes	29,7	28,0	21,1	25,9	24,3	31,4	32,0
	Femmes	39,7	38,9	34,3	31,7	29,4	32,3	34,4
	Total	34,1	32,9	26,9	28,3	26,5	31,8	33,1
25-49 ans	Hommes	10,6	9,0	7,7	7,6	8,4	9,0	9,8
	Femmes	16,2	14,2	11,6	10,8	12,1	11,1	12,9
	Total	13,0	11,3	9,4	9,0	10,0	9,9	11,2
50-64 ans	Hommes	5,7	4,9	4,9	3,5	3,9	4,0	3,9
	Femmes	6,7	8,7	4,2	3,0	4,6	4,4	5,5
	Total	6,1	6,3	4,6	3,3	4,1	4,2	4,5
15-64 ans	Hommes	11,7	10,1	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7
	Femmes	17,7	16,0	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8
	Total	14,2	12,7	10,3	10,0	10,6	10,9	12,1

→ 64. Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans

Sources : Eurostat - Regio (version octobre 2005) - Enquêtes sur les forces de travail (données au deuxième trimestre)
Notes - 1. Les données pour le Nord-Pas-de-Calais sont des données du 1er trimestre de 1999 à 2003 et des moyennes annuelles à partir de 2003

		1999	2000	2001	2002	2003	2004
Hommes	Wallonie	64,4	65,5	64,9	64,2	63,5	63,2
	Flandre	71,3	72,9	72,1	71,6	70,7	71,6
	Belgique	68,1	69,5	68,8	68,3	67,3	67,9
	Nord - Pas-de-Calais ¹	60,5	61,7	64,0	64,1	65,1	66,6
	UE-15	71,6	72,4	73,0	72,8	72,6	72,4
	UE-25		71,2	71,3	71,0	70,8	70,7
Femmes	Wallonie	45,2	46,4	45,8	45,6	47,4	46,9
	Flandre	53,6	54,7	54,5	55,2	55,0	56,7
	Belgique	50,4	51,5	51,0	51,4	51,8	52,6
	Nord - Pas-de-Calais ¹	41,5	43,2	44,1	44,2	48,0	50,2
	UE-15	52,7	53,8	54,9	55,5	56,0	56,6
	UE-25		53,5	54,2	54,6	55,0	55,5
Total	Wallonie	54,8	56,0	55,4	54,9	55,4	55,0
	Flandre	62,6	63,9	63,4	63,5	62,9	64,3
	Belgique	59,3	60,5	59,9	59,9	59,6	60,3
	Nord - Pas-de-Calais ¹	50,9	52,5	54,0	54,1	56,5	58,5
	UE-15	62,2	63,1	64,0	64,2	64,3	64,5
	UE-25		62,3	62,7	62,8	62,9	63,1

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

Après plusieurs années de progression, les flux de navetteurs entrants et sortants de Wallonie accusent une baisse sensible entre 2003 et 2004.

→ **65. Les flux de navetteurs entre régions**

Source : INS – Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : IWEPS

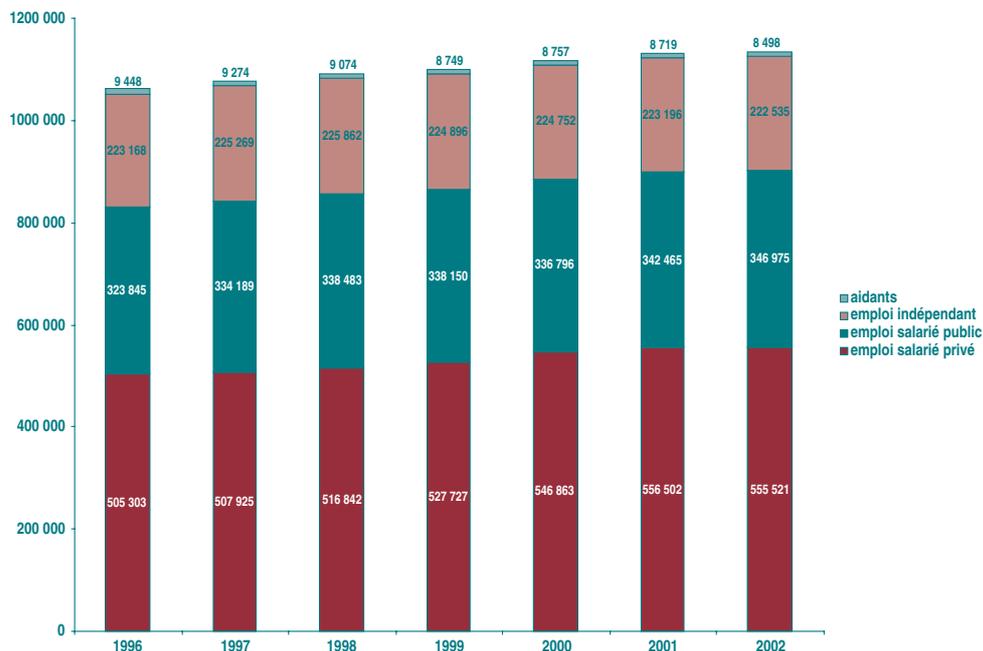
Navetteurs sortant de Wallonie				
	Lieu de travail			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	120 722	28 006	32 236	180 964
1999	123 038	32 861	37 717	193 616
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2001	127 628	35 765	38 218	201 610
2002	124 445	37 166	47 180	208 792
2003	127 018	38 126	39 710	204 854
2004	125 069	33 924	36 606	195 599

Navetteurs entrant en Wallonie				
	Lieu de résidence			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	13 786	22 403	nd	36 189
1999	13 443	22 840	nd	36 282
2000	12 869	23 276	nd	36 146
2001	13 427	20 802	nd	34 229
2002	15 952	26 427	nd	42 379
2003	16 288	25 554	nd	41 842
2004	14 338	19 493	nd	33 831

→ **66. Evolution de l'emploi en Wallonie**

Sources : ONSS – Statistique décentralisée et INASTI – Calculs : IWEPS

Note - Les données relatives à l'emploi indépendant et aux aidants présentées ici comptabilisent les indépendants et les aidants à titre principal, à titre complémentaire et les actifs après la pension. Les indépendants et aidants à titre complémentaire étant majoritairement déjà comptabilisés dans l'emploi salarié, l'addition des catégories d'emploi représentées dans le graphique ci-dessous conduirait à une surestimation de l'emploi total



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

Depuis 1996, l'emploi du secteur privé a progressé de 10% et l'emploi public de 7,1%. Les secteurs 'immobilier et services aux entreprises', 'santé et action sociale' et 'services collectifs, sociaux et personnels' affichent une croissance particulièrement élevée, tant dans le privé que dans le public.

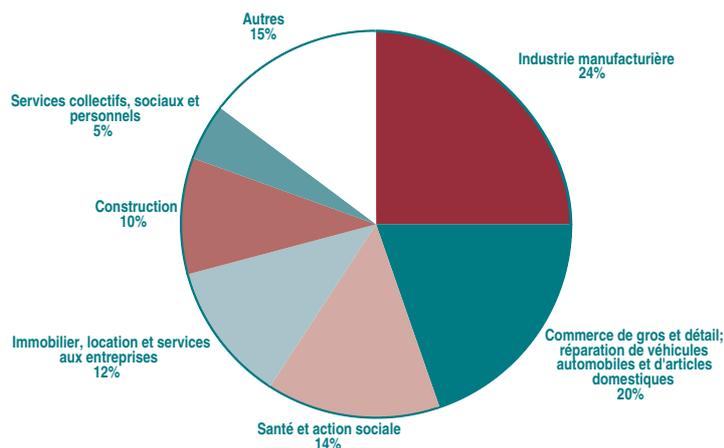
→ **67. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

Secteur d'activités	1996			2002			Evolution 1996-2002 Variation en % Total
	Hommes	Nombre Femmes	Total	Hommes	Nombre Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	3 078	535	3 613	3 734	830	4 564	26,3
Pêche	86	19	105	56	14	70	-33,3
Industries extractives	3 494	210	3 704	2 309	154	2 463	-33,5
Industrie manufacturière	117 263	25 522	142 785	112 361	26 058	138 419	-3,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 423	473	4 896	3 619	575	4 194	-14,3
Construction	46 796	2 088	48 884	51 578	2 504	54 082	10,6
Commerce de gros et détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	51 398	49 090	100 488	54 631	55 529	110 160	9,6
Hôtels et restaurants	9 892	11 045	20 937	11 160	12 503	23 663	13,0
Transports, entreposage et communications	13 799	2 184	15 983	20 914	3 797	24 711	54,6
Activités financières	8 827	8 502	17 329	7 590	9 356	16 946	-2,2
Immobilier, location et services aux entreprises	28 387	24 502	52 889	34 382	29 973	64 355	21,7
Administration publique	1 574	2 745	4 319	1 432	2 859	4 291	-0,6
Education	0	0	0	0	0	0	
Santé et action sociale	14 804	51 225	66 029	17 836	62 566	80 402	21,8
Services collectifs, sociaux et personnels	10 008	12 325	22 333	11 706	14 534	26 240	17,5
Services domestiques	379	630	1 009	415	543	958	-5,1
Non définis	0	0	0	3	0	3	
TOTAL	314 208	191 095	505 303	333 726	221 795	555 521	9,9

→ **68. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

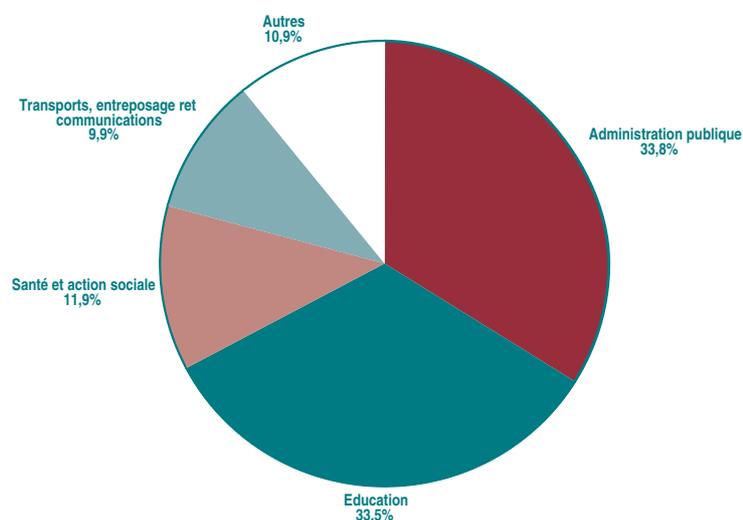
→ **69. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

Secteur d'activités	1996			2002			Evolution 1996-2002 Variation en % Total
	Hommes	Nombre Femmes	Total	Hommes	Nombre Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	0	0	0	0	0	0	
Pêche	0	0	0	0	0	0	
Industries extractives	25	1	26	18	2	20	-23,1
Industrie manufacturière	1 563	35	1 598	2 651	51	2 702	69,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 220	571	4 791	3 654	680	4 334	-9,5
Construction	4 050	52	4 102	3 822	85	3 907	-4,8
Commerce de gros et détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	0	14	14	0	0	0	-100,0
Hôtels et restaurants	103	298	401	114	302	416	3,7
Transports, entreposage et communications	30 582	6 785	37 367	27 366	7 022	34 388	-8,0
Activités financières	595	447	1 042	624	475	1 099	5,5
Immobilier, location et services aux entreprises	2 684	2 779	5 463	3 323	3 732	7 055	29,1
Administration publique	58 211	33 955	92 166	67 425	49 932	117 357	27,3
Education	45 121	79 837	124 958	38 825	77 260	116 085	-7,1
Santé et action sociale	6 256	27 780	34 036	7 884	33 296	41 180	21,0
Services collectifs, sociaux et personnels	6 051	1 904	7 955	5 786	2 895	8 681	9,1
Services domestiques	0	0	0	0	0	0	
Organismes extra-territoriaux	326	76	402	310	104	414	3,0
Activités mal définies	2 945	6 579	9 524	2 833	6 504	9 337	-2,0
TOTAL	162 732	161 113	323 845	164 635	182 340	346 975	7,1

→ **70. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

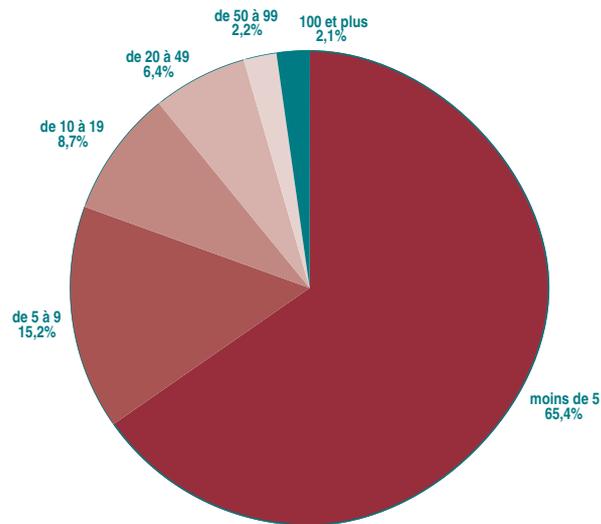
Emploi

Une concentration d'établissements de très petite taille : en 2002, plus de 80% des 73 000 établissements répartis sur le territoire wallon comptaient moins de 10 salariés. Mais, si les établissements de plus de 100 salariés représentent seulement 2% des établissements, ils occupent près de la moitié des salariés.

→ **71. Répartition des établissements selon la taille, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

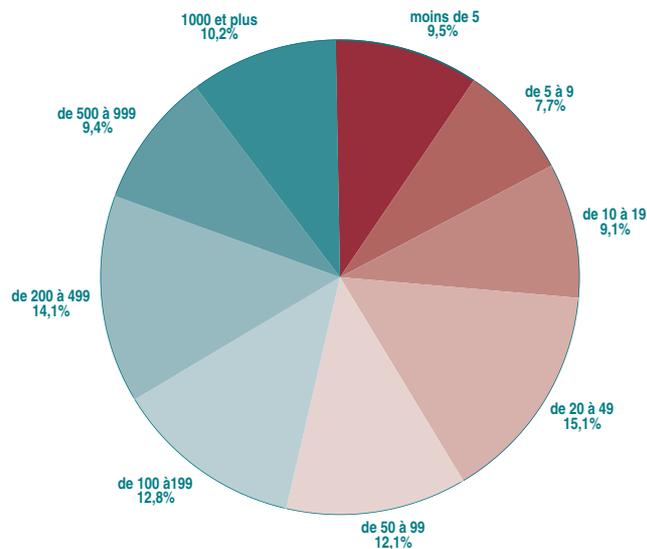
Note - La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié. L'établissement est une unité d'exploitation exerçant une seule activité (saisie par un code NACE) dans un lieu donné (la commune). Lorsqu'une entreprise exerce son activité en plusieurs implantations dans une même commune, on répertorie autant d'établissements qu'il y a d'activités différentes



→ **72. Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2002**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS

Note - La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

L'emploi indépendant connaît un léger recul (-0,5%) au cours de la période 1996-2003. Cette évolution reflète des mouvements en sens divers au sein des catégories qui composent l'emploi indépendant : hausse affirmée de l'emploi indépendant à titre complémentaire (+ 19,8%), baisse du nombre d'indépendants à titre principal (-3,4%) et du nombre d'actifs après la pension (-15,2%). On soulignera aussi le dynamisme de l'emploi indépendant féminin, avec une augmentation de 3,3%, contrastant avec la régression de 2% de l'emploi masculin.

→ **73. Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir**

Source : Eurostat, données extraites de Newcronos le 19/10/05 – Calculs : IWEPS

Note - Eurostat indique une rupture de série en 1999 pour la Wallonie et la Flandre

	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre d'emplois						
Wallonie	96 809	108 767	98 643	104 476	103 536	105 700
Flandre	288 247	282 557	307 675	301 545	306 920	287 273
Nord - Pas-de-Calais	105 438	119 078	125 660	129 850	132 067	113 404
En proportion de l'emploi total (en %)						
Wallonie	8,6	9,1	8,0	8,6	8,5	8,8
Flandre	12,3	11,5	12,1	12,1	12,3	11,5
Nord - Pas-de-Calais	8,6	9,0	9,0	9,1	9,1	7,5

→ **74. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité et le genre**

Source : INASTI

		1996	1999	2000	2001	2002	2003
Activité principale	Hommes	116 059	114 975	113 643	111 894	110 833	109 881
	Femmes	47 503	48 422	48 677	48 157	48 163	48 118
	Total	163 562	163 397	162 320	160 051	158 996	157 999
Activité complémentaire	Hommes	30 851	32 535	33 278	33 915	34 221	34 567
	Femmes	7 722	9 242	9 971	10 531	11 032	11 643
	Total	38 573	41 777	43 249	44 446	45 253	46 210
Actifs après l'âge de la pension	Hommes	13 469	13 424	13 283	13 158	13 018	12 736
	Femmes	7 564	6 298	5 895	5 534	5 268	5 106
	Total	21 033	19 722	19 178	18 692	18 286	17 842
Catégorie de cotisants non connue	Hommes	-	0	5	3	-	-
	Femmes	-	0	0	4	-	-
	Total	-	0	5	7	-	-
Total		223 168	224 896	224 752	223 196	222 535	222 051

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

L'année 2003 est marquée par une forte augmentation du nombre d'aidants (+16 983). Cette progression s'explique par l'instauration du statut de conjoint aidant.

→ **75. Evolution de l'emploi indépendant (indépendants + aidants), Wallonie 2000-2003**

Source : INASTI – Calcul : IWEPS

	2000	2001	2002	2003
Activité principale				
Hommes	119 553	117 620	116 309	116 589
Femmes	50 659	50 150	50 072	65 636
Total	170 212	167 770	166 381	182 225
Activité complémentaire				
Hommes	33 639	34 333	34 699	35 082
Femmes	10 145	10 774	11 328	11 965
Total	43 784	45 107	46 027	47 047
Actifs après l'âge de la pension				
Hommes	13 521	13 402	13 269	12 992
Femmes	5 987	5 629	5 356	5 268
Total	19 508	19 031	18 625	18 260
Total (indépendants + aidants)				
Hommes	166 713	165 355	164 277	164 663
Femmes	66 791	66 553	66 756	82 869
Total	233 504	231 908	231 033	247 532
Total indépendants				
Hommes	160 209	158 970	158 072	157 184
Femmes	64 543	64 226	64 463	64 867
Total	224 752	223 196	222 535	222 051
Total aidants				
Hommes	6 504	6 385	6 205	7 479
Femmes	2 248	2 327	2 293	18 002
Total	8 752	8 712	8 498	25 481

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

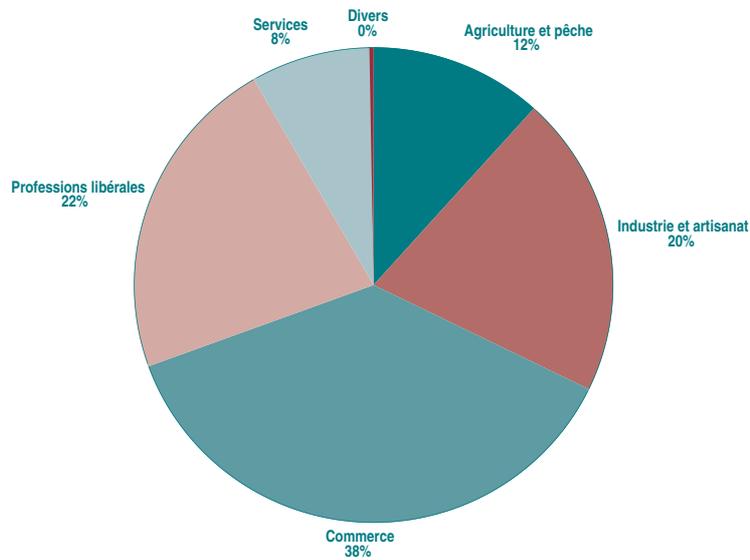
→ **76. L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2003**

Source : INASTI – Calculs : IWEPS

	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
En nombre							
Indépendants	22 713	44 662	83 613	51 805	18 706	552	222 051
Aidants	6 456	5 698	8 412	3 287	1 561	67	25 481
Total	29 169	50 360	92 025	55 092	20 267	619	247 532
Hommes	20 853	41 082	59 929	31 561	10 780	458	164 663
Femmes	8 316	9 278	32 096	23 531	9 487	161	82 869
Total	29 169	50 360	92 025	55 092	20 267	619	247 532

→ **77. Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activités, 2003**

Source : INASTI - Calculs : IWEPS

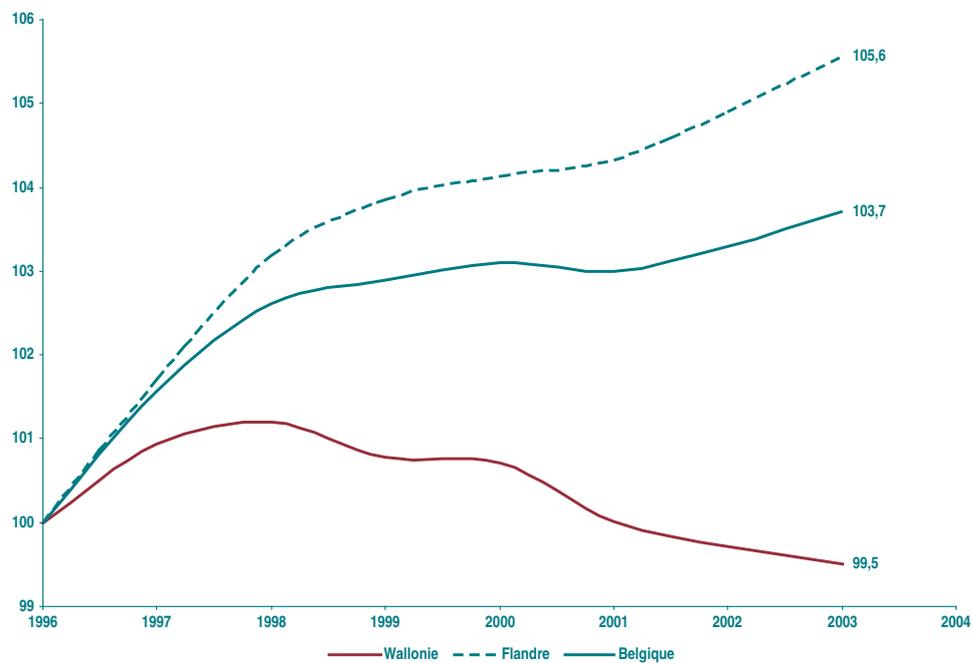


Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Emploi

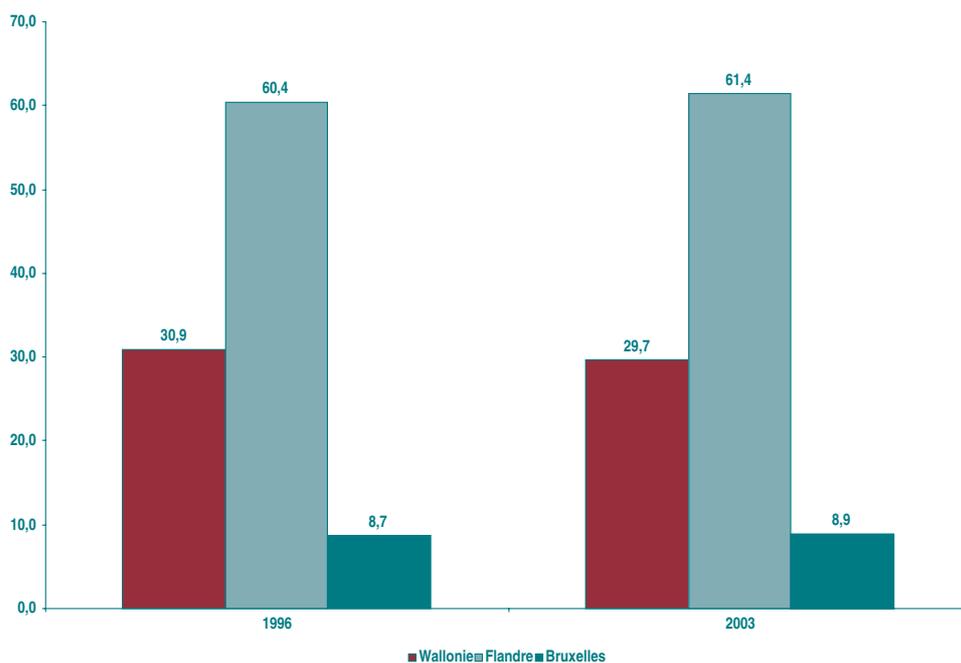
→ **78. Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996 = 100**

Source : INASTI – Calculs : IWEPS



→ **79. Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2003**

Source : INASTI – Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Création d'entreprises

Au cours de la période 1996-2004, il s'est créé annuellement entre 3 900 et 5 400 sociétés commerciales, soit un taux annuel de création brute de l'ordre de 6,8%. Sur la même période, le taux de création nette d'entreprises se situe entre 1,9 et 4,1%.

→ 80. Création d'entreprises commerciales en Wallonie

Source : EURO DB (version octobre 2005) – Calculs : IWEPS

Note - La création brute d'entreprises commerciales comptabilise les inscriptions aux registres de commerce. Les réactivations d'entreprises par EURODB sont assimilées à des créations à l'année de réactivation. Pour obtenir la création nette, on ajoute à la création brute l'« immigration » - entreprises qui existaient précédemment mais dans une autre région ou sous une autre forme juridique - et on soustrait les disparitions (pour cause de faillite et de désactivation) et l'émigration (entreprises qui quittent la région ou la forme juridique). Le taux de création nette (ou d'entrée nette) est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente. Nous signalons deux modifications par rapport aux éditions précédentes : 1) Les entreprises créées et disparues dans le courant de l'année t sont comptabilisées dans les créations brutes et les disparitions de l'année t alors que précédemment elles n'étaient pas prises en compte ; 2) la disparition d'une entreprise existant en t-1 et n'existant plus en t est comptabilisée en t et plus en t-1 comme précédemment

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Création brute d'entreprises commerciales		3 912	4 245	4 333	5 414	4 525	4 174	4 459	4 927
dont réactivations		2	3	42	929	189	131	139	235
Immigration			1	6	608	696	791	706	976
dont immigration géographique			1	6	603	695	783	691	965
Total entrées (A)		3 912	4 246	4 339	6 022	5 221	4 965	5 165	5 903
Disparition		1 659	1 998	2 412	2 876	3 235	3 059	2 775	3 681
dont faillites		1 415	1 236	1 455	1 381	1 459	1 440	843	1 601
dont désactivations					720	719	763	1 103	825
Emigration					443	418	538	466	668
dont émigration géographique					420	403	519	454	578
Total sorties (B)		1 659	1 998	2 412	3 319	3 653	3 597	3 241	4 349
Création nette (A-B)		2 253	2 248	1 927	2 703	1 568	1 368	1 924	1 554
Nombre d'entreprises commerciales en fin d'année	58 468	60 721	62 969	64 896	67 599	69 167	70 535	72 459	74 013
Taux d'entrée nette en %		3,9	3,7	3,1	4,2	2,3	2,0	2,7	2,1

→ 81. Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie

Source : EURO DB (version octobre 2005) – Calculs : IWEPS

Note - Le taux de survie à t an(s) représente la proportion d'entreprises encore en vie t année(s) après leur création. A titre d'exemple, le taux de survie à 4 ans des entreprises créées en 2000 est de 79,4 %. Les pourcentages entre parenthèses sont provisoires car dépendent de l'année en cours (2005). Les taux de survie sont désormais calculés à partir de 2000, année de départ de nos séries mensuelles

Année de création des entreprises	2000	2001	2002	2003	2004
Taux de survie à 1 an	95,1	95,0	96,0	95,2	95,1
Taux de survie à 2 ans	90,0	90,7	90,9	91,1	
Taux de survie à 3 ans	85,4	83,6	86,1		
Taux de survie à 4 ans	79,5	79,7			
Taux de survie à 5 ans	75,9				

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Création d'entreprises

Le secteur « Immobilier, location et services aux entreprises » concentre plus de 40% des entreprises créées entre 2001 et 2003 ; viennent ensuite la « construction » avec 12,8% et le « Commerce de gros et de détail, réparation » avec 11,2%. La reprise des créations nettes dans les secteurs « construction », « commerce de gros et détail ; réparations » et « Horeca » en 2003 explique le positionnement plus favorable de ces secteurs au cours de la période 2001-2003 qu'en 2000-2002.

→ **82. Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997 – 2004**

Source : EURO DB (version octobre 2005) – Calculs : IWEPS

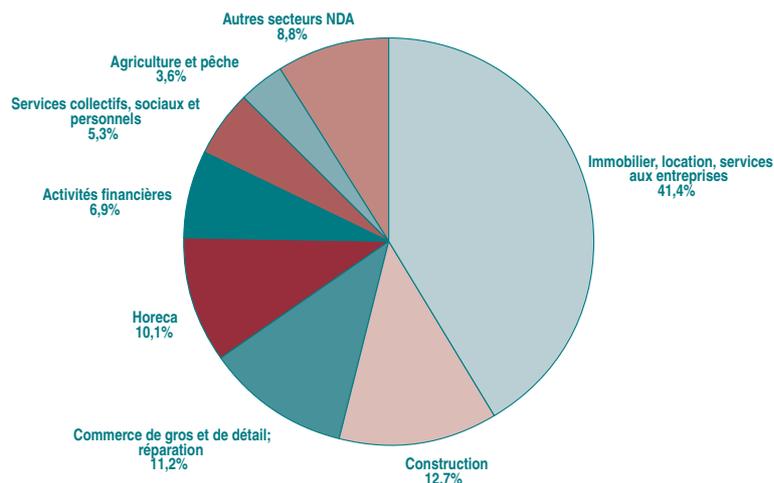
Note - Le groupe « autres secteurs NDA (non définis ailleurs) » comprend les entreprises en attente d'un code NACE, ce qui explique le nombre important d'entreprises créées en 2004 qui y sont incluses

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture et pêche	106	93	91	107	68	43	63	67
Industries extractives	5	- 3	1	2	1	- 3	7	- 1
Industries manufacturières	94	109	57	109	57	- 15	48	- 26
Industries agricoles et alimentaires	12	15	8	17	- 1	- 3	1	- 3
Industrie textile et habillement		4	- 1	- 11	- 5	- 6	- 2	- 16
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	13	6	4	12	7	2	1	2
Papier, carton, édition, imprimerie	15	35	6	10	- 28	- 22	15	
Industrie chimique	9	1	4	6	2	- 10	9	
Caoutchouc et plastique	3	5	5	1	10	- 8	- 1	
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	14	7	- 2	22	6	2	- 4	4
Métallurgie et travail des métaux	10	20	21	23	31	18	- 1	3
Fabrication de machines et équipement	5	2	5	5	20	7	5	- 8
Equipements électriques et électroniques	1	3	4	15	7		12	
Fabrication de matériel de transport	6	1	4	9	- 1		5	- 2
Autres industries manufacturières	6	10	- 1		9	5	8	- 6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	3	- 1	5	14	3	- 3	3
Construction	239	269	264	313	235	156	226	124
Commerce de gros et de détail ; réparation	566	552	345	385	91	144	307	20
Horeca	170	134	86	148	150	122	221	68
Transport et communication	61	41	55	52	69	31	19	16
Activités financières	188	200	196	216	90	153	94	- 16
Immobilier, location, services aux entreprises	637	632	611	1 133	699	622	689	435
Education	13	10	4	20	8	7	10	9
Santé et action sociale	45	48	23	38	10	17	28	19
Services collectifs, sociaux et personnels	102	106	112	103	115	71	71	17
Autres secteurs NDA	24	54	83	72	- 39	17	144	819
Total	2 253	2 248	1 927	2 703	1 568	1 368	1 924	1 554

→ **83. Répartition sectorielle des créations nettes d'entreprises commerciales, moyenne 2001-2003**

Source : EURO DB (version octobre 2005) – Calculs : IWEPS

Note - Etant donné qu'un grand nombre d'entreprises créées en 2004 n'ont pas encore été classées, la répartition sectorielle moyenne est calculée pour la période 2001-2003



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Création d'entreprises

La création nette d'entreprises dans les secteurs « high tech » reste supérieure à celle de l'ensemble des entreprises commerciales. Les secteurs les plus dynamiques sont les « activités informatiques », les « postes et communications » et la « R&D ».

→ **84. Création nette d'entreprises dans les secteurs high-tech, 1997-2004**

Source : EURO DB (version octobre 2005) - Calculs : IWEPS

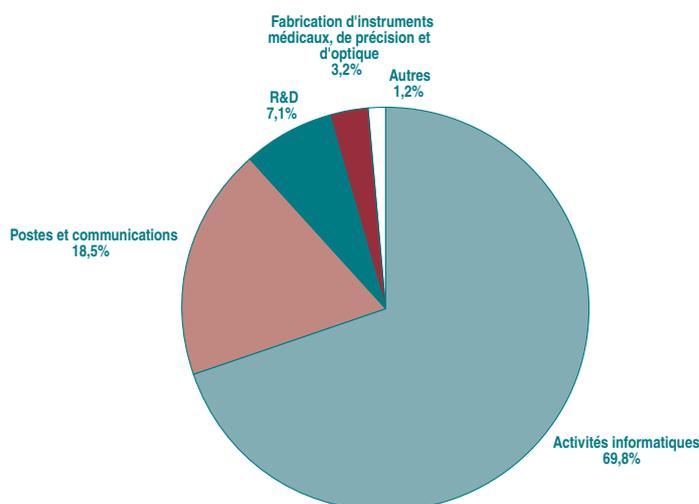
Note - La définition des secteurs high-tech est celle proposée par EUROSTAT. Le taux d'entrée nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente.

La note de l'indicateur 80 définit le concept de création nette et précise les modifications introduites dans le calcul de cet indicateur.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie chimique		9	1	4	6	2	- 10	9	0
Fabrication de machines et équipements		5	2	5	5	20	7	5	- 8
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique		3	- 1	- 3	1	- 3	2	2	0
Fabrication de machines et appareils ménagers		- 8	0	- 1	5	1	0	6	- 6
Fabrication d'équipement radio, TV, et communication		- 2	- 1	1	0	1	- 3	- 3	1
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique		8	5	7	9	8	1	7	5
Industrie automobile		4	2	3	6	0	1	6	- 1
Fabrication d'autres matériels de transports		2	- 1	1	3	- 1	- 1	- 1	- 1
High tech manufacturier		21	7	17	35	28	- 3	31	- 10
Postes et communications		10	12	8	11	36	15	31	30
Activités informatiques		83	141	145	226	175	87	96	101
R&D		6	3	8	7	10	14	11	4
High tech services		99	156	161	244	221	116	138	135
Total High-tech		120	163	178	279	249	113	169	125
Total High-tech en fin d'année	2 155	2 275	2 438	2 616	2 895	3 144	3 257	3 426	3 551
Taux d'entrée nette en %		5,6	7,2	7,3	10,7	8,6	3,6	5,2	3,7

→ **85. Répartition des créations nettes d'entreprises high-tech par secteur, moyenne 2002-2004**

Source : Euro DB (version octobre 2005) - Calculs : IWEPS



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Parcs d'activités économiques

En 2001, 206 parcs d'activités économiques accueillent plus de 4 500 entreprises qui occupent près de 115 000 personnes.

→ 86. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons (2000-2001)

Source : IWEPS - Calculs : IWEPS

Note - Il s'agit des parcs gérés par les neuf intercommunales wallonnes de développement économique

Provinces	Parcs Nombre	Entreprises		Emploi	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi	Nombre	Moyenne par entreprise
Brabant wallon	9	592	576	16 237	28
Dont parcs scientifiques	1	124	123	4 434	36
Hainaut	82	1 544	1 484	47 838	32
Dont parcs scientifiques	2	87	80	2 020	25
Liège	46	1 387	1 386	30 246	22
Dont parcs scientifiques	1	53	53	1 069	20
Luxembourg	46	373	367	9 856	27
Dont parcs scientifiques	0				
Namur	23	670	651	10 698	16
Dont parcs scientifiques	1	41	40	605	15
Wallonie	206	4 566	4 464	114 875	26
Dont parcs scientifiques	5	305	296	8 128	27

→ 87. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois (2000-2001)

Source : IWEPS - Calculs : IWEPS

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	870	19,1	10 998	9,6
Industrie chimique	136	3,0	10 472	9,1
Construction	442	9,7	8 251	7,2
Fabrication de machines et équipements	113	2,5	7 886	6,9
Industries alimentaires	157	3,4	6 778	5,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	120	2,6	5 958	5,2
Autres services fournis aux entreprises	333	7,3	5 211	4,5
Transports terrestres	175	3,8	5 087	4,4
Industrie du caoutchouc et des plastiques	109	2,4	4 381	3,8
Travail des métaux	243	5,3	4 254	3,7
Fabrication d'autres matériels de transport	11	0,2	3 455	3,0
Commerce et réparation de véhicules automobiles	372	8,1	3 153	2,7
Activités informatiques	128	2,8	2 815	2,5
Santé et action sociale	38	0,8	2 780	2,4
Fabrication de machines et appareils électriques	49	1,1	2 688	2,3
Industrie du papier et du carton	33	0,7	2 635	2,3
Métallurgie	25	0,5	2 635	2,3
Industrie textile	51	1,1	2 498	2,2
Sous-total	3 405	74,4	91 935	80,0
Autres	1 161	25,6	22 940	20,0
Total	4 566	100,0	114 875	100,0

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Parcs d'activités économiques

→ 88. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs scientifiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois (2000-2001)

Source : IWEPS - Calculs : IWEPS

Note - Les 5 parcs scientifiques sont : Louvain-la-Neuve - Mont-Saint-Guibert, Mons-Initialis, Sart Tilman (Liège), Crealys (Gembloux), Aéroport de Charleroi

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs scientifiques (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs scientifiques (en %)
Recherche et développement	18	5,9	1 302	16,0
Autres services fournis aux entreprises	73	23,9	1 254	15,4
Activités informatiques	59	19,3	995	12,2
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	35	11,5	951	11,7
Industrie chimique	17	5,6	778	9,6
Construction	7	2,3	340	4,2
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	10	3,3	284	3,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	1	0,3	264	3,2
Postes et télécommunications	9	3,0	250	3,1
Fabrication de machines et appareils électriques	4	1,3	243	3,0
Sous-total	233	76,4	6 661	82,0
Autres	72	23,6	1 467	18,0
Total	305	100	8 128	100

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Recherche et développement

Les activités de R&D gagnent en importance en Wallonie. Au cours de la période 1996-2002, les dépenses des entreprises en R&D ont augmenté de 54% et les crédits budgétaires publics affectés à la R&D, de 30% (à prix constants). De plus, les demandes de brevets européens (par million d'actifs) ont été multipliées par 2.

→ **89. Dépenses de R&D intra-muros des entreprises (en millions d'euros)**

Source : Eurostat, données extraites de la base de données Newcronos le 21/10/2005 – Calculs : IWEPS

Notes - Pour 2002 : valeur provisoire. En millions d'euros à partir du 01/01/1999. Les données de 1996 sont exprimées en millions d'écus

	1996	1999	2000	2001	2002
Unités monétaires					
Wallonie	669,8	815,4	850,1	921,5	1 031,0
Flandre	1 646,5	2 205,0	2 523,7	2 817,8	2 920,2
Nord - Pas-de-Calais	248,5	255,1	245,0	249,00	
Variations annuelles en %					
Wallonie		13,0	4,3	8,4	11,9
Flandre		9,4	14,5	11,7	3,6
Nord - Pas-de-Calais		1,1	-4,0	1,6	

→ **90. Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000=100)**

Sources : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : « Principaux indicateurs de la science et de la technologie » – Calculs : Politique scientifique fédérale et IWEPS

Note - Les données de 2004 sont établies sur la base des données budgétaires initiales. Dans les versions antérieures, l'indice des prix était calculé sur la base 1995=100

AUTORITÉ	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004 ⁽¹⁾	Taux de croissance annuel moyen (%)
Région wallonne	71 807	135 036	132 597	170 313	177 951	163 411	161 606	10,7
Communauté française	210 548	209 952	210 819	215 216	214 882	213 655	214 085	0,2
Communauté flamande	454 796	582 229	595 684	607 867	682 016	730 995	789 574	7,1
Région de Bruxelles-capitale	5 751	7 694	7 903	17 241	13 578	16 307	17 440	14,9
Autorité fédérale	465 235	464 234	476 225	477 902	462 451	473 375	471 391	0,2
Total	1 208 138	1 399 145	1 423 228	1 488 539	1 550 878	1 597 743	1 654 096	4,0

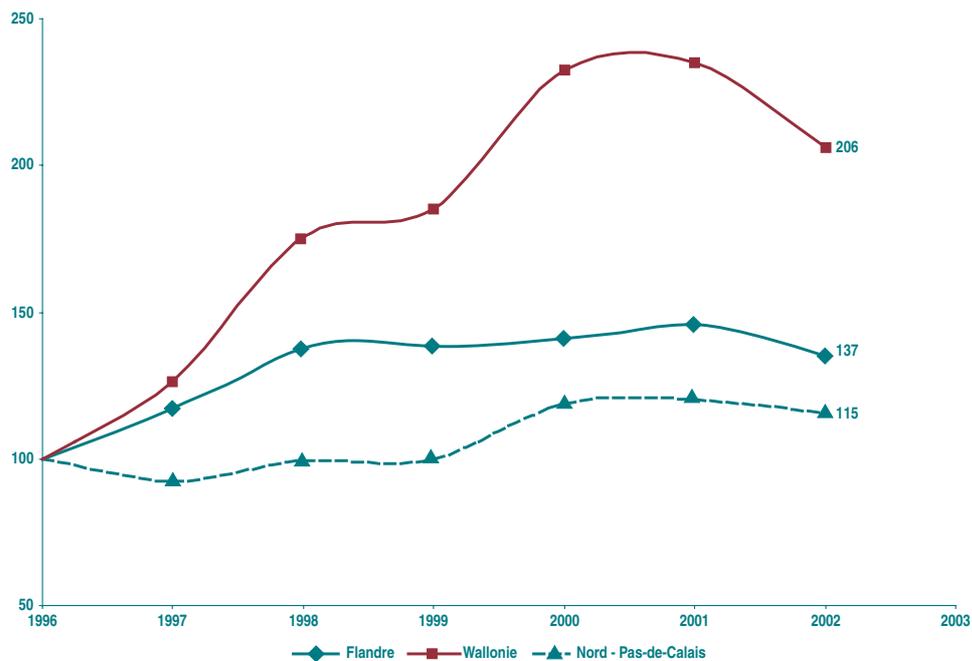
Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Recherche et développement

→ **91. Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs**

Source : Eurostat – Calculs : IWEPS

Note - les données pour 2002 sont des valeurs provisoires (Eurostat)



Nombre de demandes de brevets par million d'actifs en 2002 (valeurs provisoires)

Wallonie	Flandre	Nord - Pas-de-Calais
302,2	363,1	114,4

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Investissements étrangers

Au cours de la période 2000-2003, les projets d'investissements étrangers comptabilisés en Wallonie ont connu une croissance, tant en termes de montants prévus qu'en termes de potentiel de création d'emploi.

→ **92. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine** (classement par ordre décroissant du montant d'investissement projeté pour l'année 2003)

Sources : OFI et DGEE – Calculs : IWEPS.

Notes - (1) Ne sont comptabilisés que les projets d'investissements étrangers en Wallonie passant par l'OFI (introduits dans les statistiques dès le moment où l'investisseur étranger produit un premier acte officiel relatif à son projet d'implantation) ou par la DGEE (dossiers introduits par des sociétés étrangères qui ont fait l'objet d'une décision d'octroi d'aide à l'investissement pendant l'année concernée en application de la loi d'expansion économique du 30/12/1970, avec ou sans cofinancement européen). Les dossiers d'investissements étrangers ne répondant pas à ces critères ou ne passant pas par ces instances sont absents de ces statistiques. (2) Sont considérées comme sociétés étrangères, les sociétés détenues à 25% au moins du capital par une société étrangère, flamande ou bruxelloise ou une société dont le siège social est établi en dehors de la Région wallonne. (3) L'évolution chronologique de ces données est notamment influencée par le contexte juridique. En 2000, les arrêtés d'application de la loi d'expansion économique de 1970 et du phasing out Objectif 1 ne sont parus que le 8 novembre 2000. Il y a donc eu un report sur l'année 2001 d'une majorité des dossiers de 2000. Ceci explique la faiblesse des chiffres enregistrés pour l'année 2000 et, par contre, leur niveau élevé en 2001. De même, les modalités d'application de l'Objectif 2 n'ont été fixées qu'à partir du 8 février 2002. (4) Par ailleurs, pour les projets d'investissements ayant fait l'objet d'une décision d'aide de la DGEE, les chiffres tiennent compte des mises à jour et des révisions demandées par les investisseurs et actées par la DGEE. (5) Pour l'année 2001, la décision d'investir sur plus de 50% du montant total des investissements projetés n'est actuellement pas encore prise par les investisseurs.

Ce tableau n'a pas été mis à jour, l'inventaire des investissements étrangers en ce qui concerne les PME n'étant pas disponible.

Pays-région d'origine	2000		2001		2002		2003	
	Montant en %	Nombre de projets						
Flandre	33,8	16	4,1	11	28,3	25	19,3	33
Royaume-Uni	6,4	3	0,7	4	4,1	6	19,0	3
France	10,6	4	0,5	6	16,7	15	14,0	16
USA	13,0	9	8,9	5	18,9	11	12,7	12
Bruxelles	2,8	2	-	-	3,7	9	8,4	6
Allemagne	11,0	3	7,7	9	5,3	6	7,3	9
Suède	4,1	1	0,0	1	0,3	1	6,8	3
Japon	7,0	1	0,1	1	15,2	6	6,5	5
Pays-Bas	11,3	2	0,6	3	2,7	8	1,7	4
Luxembourg	-	-	0,1	1	4,7	5	1,5	4
Danemark	0,0	1	-	-	-	-	0,8	1
Canada	-	-	-	-	-	-	0,7	2
Irlande	-	-	-	-	-	-	0,4	1
Suisse	-	-	1,0	1	0,0	1	0,3	3
Italie	-	-	74,2	4	0,1	1	0,3	1
Maroc	-	-	0,1	2	-	-	0,3	2
Australie	-	-	-	-	-	-	0,0	1
Chine	-	-	-	-	-	-	0,0	2
Finlande	-	-	0,2	1	-	-	-	-
Gabon	-	-	1,0	2	-	-	-	-
Hong-Kong	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Israël	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Russie	-	-	0,7	1	-	-	-	-
Taiwan	0,0	1	-	-	-	-	-	-
Total	100,0	43	100,0	52	100,0	96	100,0	108
Total en valeur (milliers d'euros)	230 175,2		904 112,1		592 888,4		715 804,1	

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Investissements étrangers

→ 93. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le secteur (NACE)

Sources : OFI et DGEE – Calculs : IWEPS.

Notes - Les notes du tableau 92 s'appliquent également au tableau 93

NACE	Secteur	2000		2001		2002		2003	
		Montant en %	Emploi en %						
01	Agriculture et chasse	-	-	-	-	0,1	0,2	-	-
05	Pêche, pisciculture et aquaculture	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
	Industries extractives	1,8	0,0	-	-	-	-	-	-
14	Autres industries extractives	1,8	0,0	-	-	-	-	-	-
	Industrie manufacturière	62,5	50,2	92,4	71,4	87,6	76,0	60,5	50,8
15	Industries alimentaires	25,5	13,4	2,2	9,1	7,1	8,5	16,4	8,7
17	Industrie textile	-	-	0,9	2,1	8,1	9,8	0,7	0,8
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	-	-	-	-	-	-	0,2	0,3
19	Industrie du cuir et de la chaussure	-	-	-	-	-	-	0,2	0,3
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-	-	-	-	18,7	14,6	0,0	0,2
21	Industrie du papier et du carton	8,7	0,0	71,6	16,1	0,3	0,5	5,0	2,1
22	Edition, imprimerie, reproduction	-	-	0,1	0,2	0,1	0,8	-	-
24	Industrie chimique	3,4	1,5	6,1	11,9	11,2	8,4	10,7	6,8
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	-	-	1,3	7,5	15,1	4,1	1,6	1,4
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,3	1,0	4,3	1,6	13,9	7,2	10,4	8,6
27	Métallurgie	4,1	1,1	1,0	0,0	0,4	0,6	0,1	0,5
28	Travail des métaux	2,1	4,3	3,1	16,0	3,1	6,0	5,0	5,5
29	Fabrication de machines et équipements	-	-	0,1	0,4	0,7	1,9	0,6	0,7
31	Fabrication de machines et appareils électriques	-	-	-	-	-	-	0,5	0,8
32	Fabrication d'équipements de radio, TV et communication	-	-	1,0	2,4	2,0	3,0	-	-
33	Fabr. instr. médicaux, précision, optique et horlogerie	-	-	0,2	0,5	4,9	7,9	2,5	6,8
34	Construction et assemblage de véhicules automobiles	15,4	28,9	0,5	3,7	1,2	0,8	5,4	5,7
35	Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-	0,1	0,4
36	Fabrication de meubles	-	-	-	-	0,6	1,5	0,0	0,8
37	Récupération de matières recyclables	-	-	-	-	0,3	0,6	1,0	0,5
45	Construction	0,2	0,4	-	-	0,4	1,0	0,7	1,0
	Commerce de gros et de détail	13,0	19,4	0,2	1,6	1,4	2,8	2,2	8,9
50	Commerce et réparation de véhicules automobiles	-	-	-	-	-	-	0,1	0,2
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,6	11,8	0,2	1,6	1,4	2,8	1,3	3,8
52	Commerce de détail	7,4	7,6	-	-	-	-	0,8	5,0
	Transports, entreposage et communications	17,3	15,6	3,1	7,5	4,3	8,3	14,9	20,9
60	Transports terrestres	8,2	3,5	0,5	1,2	0,1	0,2	0,0	0,1
62	Transports aériens	-	-	-	-	-	0,2	-	-
63	Services auxiliaires des transports	9,1	12,1	2,4	5,9	4,2	6,7	14,9	20,8
64	Postes et télécommunications	-	-	0,2	0,3	0,0	1,1	-	-
	Immobilier, location et services aux entreprises	2,8	12,7	2,4	15,6	5,9	10,9	20,3	17,4
70	Activités immobilières	-	-	1,9	0,0	-	-	-	-
72	Activités informatiques	0,2	2,6	0,1	0,9	2,5	2,7	0,7	1,0
73	Recherche et développement	0,1	0,3	-	-	2,5	3,3	18,0	13,2
74	Autres services fournis aux entreprises	2,6	9,9	0,4	14,7	0,9	4,9	1,6	3,2
	Services collectifs, sociaux et personnels	2,3	1,7	1,9	3,9	0,3	0,7	1,4	1,1
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	-	-	0,2	0,0	0,2	0,2	1,4	1,1
93	Services personnels	2,3	1,7	1,7	3,9	0,1	0,5	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total en valeur									
Montant en milliers d'euros		230 175,2		904 112,1		592 888,4		715 804,1	
Nombre d'emplois			1 052		1 281		1 310		1 994

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Qualité

La recherche de la qualité vise à améliorer les résultats des organisations, quelles que soient leurs finalités : la production industrielle, la fourniture de services (privés ou publics), la délivrance de soins de santé, etc. La dimension humaine de cette préoccupation se traduit notamment par le développement de formations spécialisées en gestion de la qualité.

→ 94. **Formation à la qualité en Wallonie: enseignement et opérateurs de formation¹**

Sources : Faculté Polytechnique de Mons, CEQUAL, CQHN, IFAPME, FOREM, IRI, Entreprise et formation Notes - 1. Les indicateurs présentés ici couvrent partiellement cette problématique en raison de l'état actuel de disponibilité des données. 2. Diplôme d'Etudes Spécialisées en Gestion Totale de la Qualité, organisé depuis 1989 par la Faculté Polytechnique de Mons et l'Association Wallonne pour la Gestion de la Qualité. 3. Le CEQUAL est un opérateur de formation (sensibilisation et formation de PME wallonnes) fondé en 1995 à l'initiative de l'Union wallonne des entreprises et du FOREM. 4. Créé en 1975, le CQHN organise des formations inter-entreprises (cours donnés dans les locaux du CQHN et suivis par des personnes d'entreprises différentes) et intra-entreprises (cours donnés dans l'entreprise à des membres de son personnel). 5. Les données relatives à la formation à la démarche qualité de l'IFAPME ne sont pas disponibles pour les années antérieures. 6. La formation à la gestion totale de la qualité est une formation de 800 h proposée par FOREM Formation aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs. Les données se rapportent au nombre de demandeurs d'emploi uniquement. 7. Organisme de formation en gestion d'entreprises (à destination des dirigeants, cadres et créateurs de PME), ASBL fondée en 1988 travaillant en collaboration étroite avec le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation SOCRAN. 8. ASBL organisant, depuis juin 2001, des séances de sensibilisation de 4 heures au management de la qualité avec un outil multimédia développé en interne "Espace horizon qualité". 9. Les formations en qualité de 2004 ont dû être annulées.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
										01 sept.
Enseignement										
DES² en Gestion Totale de la Qualité : nombre d'étudiants ayant suivi les cours (inscriptions en octobre)	16	18	29	17	20	21	34	15	22	23
Opérateurs de formations										
CEQUAL (Centre Wallon de la Qualité)³ : nombre d'entreprises clientes	-	68	49	100	147	156	180	152	263	168
CQHN (Centre Hainaut-Namur pour la Gestion de la Qualité)⁴										
formations inter-entreprises										
en nombre de personnes	-	-	152	147	139	308	297	541	452	304
en nombre d'heures	-	-	280	292	312	456	488	784	824	592
formations intra-entreprises										
en nombre de personnes	-	-	75	441	198	149	365	129	231	61
en nombre d'heures	-	-	200	780	480	316	608	208	308	156
total des formations										
en nombre de personnes	-	-	227	588	337	457	662	670	683	365
en nombre d'heures	-	-	480	1 072	792	772	1 096	992	1132	748
IFAPME⁵										
formation à la démarche qualité dans le cadre de la formation continue										
nombre d'heures de cours	-	-	-	-	-	-	-	230	nd	
nombre de participants	-	-	-	-	-	-	-	198	nd	
FOREM formation⁶										
formation à la gestion totale de la qualité et certification ISO 9000										
nombre de demandeurs d'emploi entrés en formation	52	50	39	47	21	35	49	49	nd	54
IRI (Innovation et reconversion industrielle)⁷										
formations inter-entreprises										
en nombre de personnes	-	-	-	-	12	12	24	10	nd ⁹	6
en nombre d'heures	-	-	-	-	288	192	512	240	nd ⁹	48
Entreprise et qualité⁸										
nombre de participants	-	-	-	-	-	65	1 120	1 340	1202	599

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Qualité

→ 95. Dispositifs publics d'aide à la qualité

Source : FOREM

Notes - 1. Le dispositif des chèques-formation prévoit l'octroi d'une aide financière aux indépendants et PME de moins de 250 travailleurs qui s'engagent dans une formation auprès d'opérateurs agréés par la Région wallonne. Un chèque-formation correspond à une heure de formation pour un travailleur. Les chiffres fournis ici concernent uniquement les formations "gestion qualité". 2. Cette mesure prévoit la prise en charge par le FOREM d'une partie des frais de formation que l'entreprise engage lors de sa création, de son extension ou de sa reconversion. Les données fournies ici concernent les formations destinées à la mise en place volontaire, pour la première fois, d'un système de qualité totale en application du règlement des normes internationales ISO. Ces données sont complétées par l'information sur les interventions pour des formations dans le domaine de la sécurité et dans celui de l'environnement. La statistique est relative aux dossiers clôturés durant l'année considérée

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Chèques formation "gestion qualité"¹						
nombre d'heures	260	1 545	2 612	7 982	11 498	11 433
Aide à la création, l'extension et la reconversion d'entreprises²						
Formation ISO						
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	53	47	35	38	38	24
en nombre de travailleurs formés	2 271	1 689	1 549	1 190	935	825
Formation sécurité						
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	-	3	32	42	38	50
en nombre de travailleurs formés	-	91	1 393	2 234	1 003	1 332
Formation environnement						
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	-	6	7	10	7	7
en nombre de travailleurs formés	-	909	2 270	2 050	1 426	1 183

→ 95 bis. Les organismes accrédités par BELAC et leurs différents certificats

Source : BELAC, liste des accrédités actifs, 25/04/05 - Calculs : IWEPS

Notes - (1) L'accréditation est une attestation émise par une tierce partie. Elle apporte la démonstration formelle de la compétence d'un organisme à exécuter des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité. L'accréditation permet à ces organismes (laboratoires, organismes d'inspection et organismes de certification) de fournir la preuve de leur compétence technique en matière d'évaluation des produits et services par rapport aux spécifications qui les régissent. BELAC, structure belge d'accréditation, placée sous la responsabilité du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie, coordonne au sein d'une structure unique, l'accréditation des laboratoires d'étalonnage et d'essais, des organismes d'inspection et des organismes de certification. BELAC fonctionne conformément aux exigences internationales relatives à la gestion des organismes d'accréditation. Source : http://belac.fgov.be/intro_nl.htm. (2) Le nombre de certificats délivrés est supérieur au nombre d'organismes accrédités car, parmi les 269 organismes accrédités, 46 sont porteurs de plusieurs certificats (30 organismes ont chacun 2 certificats, 10 organismes en ont chacun 3, 4 organismes en ont chacun 4, 1 organisme en a 6 et 1 autre en a 8).

	Classement selon la langue de traitement du dossier					Nombre total
	français	néerlandais	français pour des organismes situés dans la région bruxelloise	néerlandais pour des organismes situés dans la région bruxelloise	anglais	
Nombre d'organismes situés en Belgique et accrédités par BELAC	76	159	19	13	2	269
Nombre de certificats délivrés par BELAC à des organismes situés en Belgique						
Classement par application						
Laboratoire d'étalonnage (C)	10	12	-	-	-	22
Laboratoire d'essais (T)	61	118	10	6	2	197
Organisme d'inspection (I)	15	44	8	6	-	73
Organisme de certification de système de qualité (QS)	2	6	4	1	-	13
Organisme certificateur ISO-9000 (QS-9000)	-	-	1	-	-	1
Organisme de certification de système de management environnemental (ES)	-	1	3	1	-	5
Vérificateur environnemental (EMAS)	-	2	3	-	-	5
Organisme de certification de produits (PR)	5	9	6	5	-	25
Organisme de certification de personnes (PE)	-	1	-	1	-	2
Certificateur de systèmes de sécurité pour contractants (VCA)	-	3	1	1	-	5
Nombre total	93	196	36	21	2	348

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Qualité

→ 96. Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité (normes ISO, HACCP, Emas) et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés

Sources : MRW, DGEE, Division des PME, Direction des aides à la consultance

Notes – 1. Sur base de la loi de réorientation économique du 04 août 1978, les PME peuvent faire appel aux conseils d'un consultant agréé par la Région wallonne. Cette législation prévoit des restrictions d'envergure (entreprises occupant maximum 100 personnes en territoire wallon et 250 au total, indépendantes financièrement et respectant un plafond maximal en terme de chiffres d'affaires) et sectorielles (sont notamment exclus : les activités immobilières, les secteurs des banques, des assurances, de l'énergie (sauf la production d'énergies alternatives et renouvelables), de l'eau, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des activités récréatives). 2. L'année indiquée est celle de l'introduction de la demande. Pour l'année 2000, les engagements budgétaires sont consommés à 100%. Pour les années 2001 et 2002, il reste des dossiers en cours et donc non comptabilisés dans ce tableau pour respectivement 6% et 15% des engagements budgétaires prévus pour ces primes. 3. Le chiffre d'emplois porte sur le personnel occupé pendant les 4 trimestres précédant l'introduction de la demande. 4. Le montant de l'aide est variable au cours de la période en fonction des cofinancements européens et de la localisation éventuelle des entreprises en zones de développement.

Secteur	1996		1997		1998		1999		2000		2001		2002	
	Entreprises	Emplois												
Agriculture et pêche	3	24			2	17	3	28	1	39			1	6
Industries extractives	2	65			1	65							3	25
Industries manufacturières	68	1935	78	1519	72	1715	60	1318	67	1546	62	954	60	1358
Industries agricoles et alimentaires	17	317	14	219	15	218	14	256	13	268	12	163	14	198
Industrie textile et habillement	5	185	2	109	2	52	3	98	1	28	2	101	1	31
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	3	53	4	70	6	207	5	91	5	124	2	27	1	72
Papier, carton, édition, imprimerie	2	113	8	126	3	30	1	47	2	11	3	19	1	3
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires							1	70					1	47
Industrie chimique	9	303	2	13	2	74	6	119	3	22	6	46	3	42
Caoutchouc et plastique	1	5	4	105	8	292	2	81	2	50	2	34	4	75
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3	31	5	108	3	43	3	79	4	90			1	36
Métallurgie et travail des métaux	10	252	10	251	12	303	9	251	18	629	13	199	16	505
Fabrication de machines et équipements	5	265	10	173	7	177	6	106	7	160	6	19	11	229
Équipements électriques et électroniques	7	163	11	153	11	168	8	104	8	116	7	166	7	120
Fabrication de matériel de transport	2	102	5	144	1	91					4	101		
Autres industries manufacturières	4	146	3	48	2	60	2	16	4	48	5	79		
Construction	14	435	29	915	38	1156	38	867	33	890	44	1041	43	987
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	35	525	45	516	53	876	70	937	108	936	77	778	50	549
Horeca	1	14	3	32	1	13			3	14	1	9	1	18
Transport et communication	30	580	25	731	24	377	7	186	21	412	21	262	12	371
Location, services aux entreprises	18	341	14	156	9	278	9	155	16	260	12	139	9	155
Services collectifs, sociaux et personnels	2	77	2	50	3	135	3	135	1	24				
Autres secteurs NDA	4	36												
Total	177	4 032	196	3 919	203	4 632	190	3 626	250	4 121	217	3 183	179	3 469

Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

Le camping offre près de 35% de la capacité d'hébergement touristique reconnue en Wallonie en 2003 ; viennent ensuite l'hôtellerie (20%) et le tourisme rural (19%). Avec 32 000 lits (hôtellerie, camping et tourisme rural confondus) , la province de Luxembourg concentre 46% de l'offre d'hébergement, suivie par les provinces de Liège (24%) et de Namur (19%).

→ **97. Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement, Wallonie**

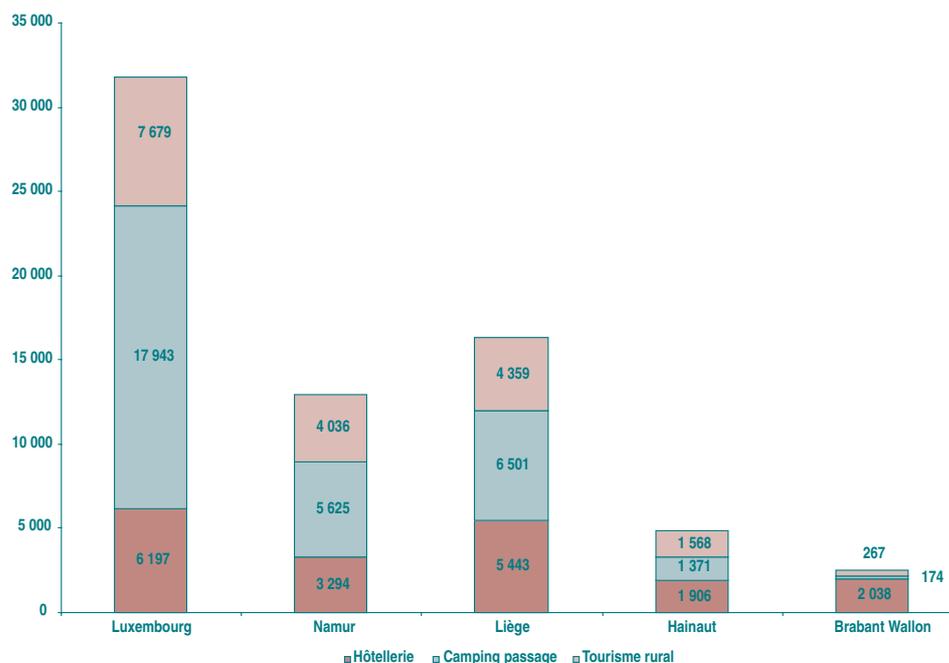
Source : Observatoire wallon du tourisme (OWT)

Note - Les données représentent l'offre touristique reconnue par le Commissariat général au tourisme (CGT)

	2001		2002		2003	
	Nombre d'hébergements	Nombre de lits	Nombre d'hébergements	Nombre de lits	Nombre d'hébergements	Nombre de lits
Hôtellerie	521	19 926	518	19 816	498	18 878
Camping de passage	293	31 434	312	33 235	249	31 614
Tourisme rural	2 329	14 308	2 556	16 004	2 487	17 909
Tourisme social		7 505	65	6 647	75	7 384
Village de Vacances		9 804	29	17 275	29	17 275
Total	3 143	82 977	3 480	92 977	3 338	93 060

→ **98. Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, 2003**

Source : Observatoire wallon du tourisme (OWT)



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

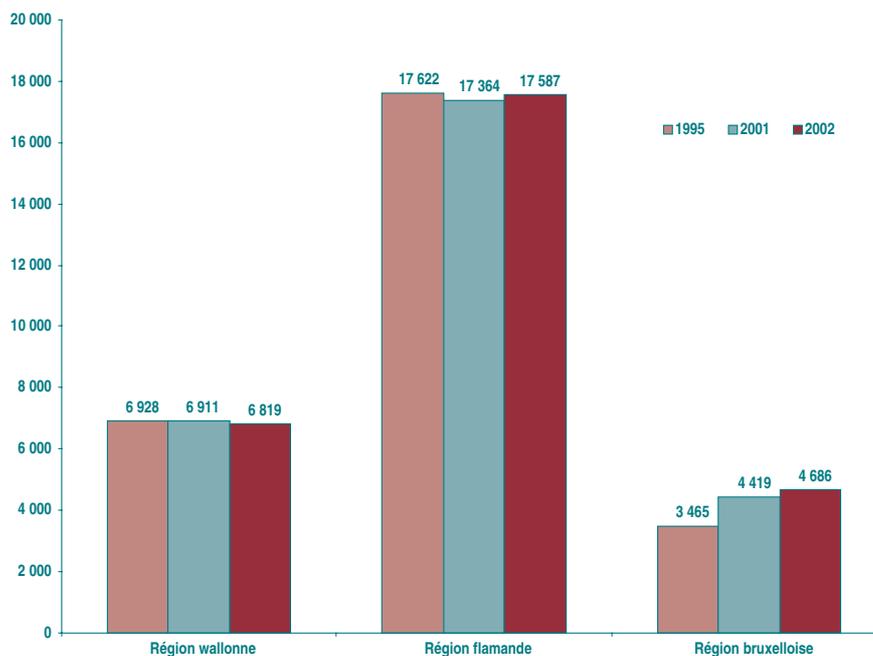
→ **99. Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées), 2001-2002**

Sources : INS et OWT

Provinces	Nombre de nuitées en 2001 (x1 000)	Nombre de nuitées en 2002 (x1 000)
Brabant wallon	291	307
Hainaut	392	402
Liège	2 167	2 179
Luxembourg	2 662	2 617
Namur	1 399	1 314
Wallonie	6 911	6 819

→ **100. Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées)**

Sources : INS et OWT



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

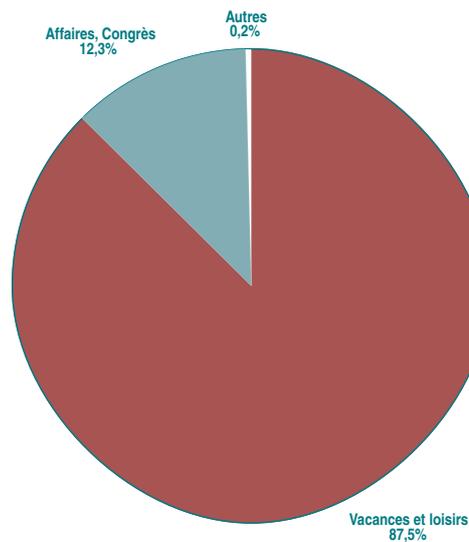
→ 101. Les touristes en Wallonie – répartition selon le pays d'origine

Sources : INS et OWT

	2001	2002
Belgique	57,9	57,2
Pays-Bas	24,8	24,9
France	5,2	5,8
Allemagne	3,4	3,4
Royaume-Uni	3,1	3,2
Luxembourg	0,2	0,2
Autres	5,3	5,3
Total	100	100

→ 102. Les touristes en Wallonie – répartition selon le but du séjour - 2002

Sources : INS et OWT



Chapitre 2 : Développement durable > Economie

Tourisme

→ 103. Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie

Source : OWT - « La Lettre de l'Observatoire » avril 2004 et Mars 2005

Note - Il s'agit de résultats d'une enquête de l'OWT auprès des attractions touristiques identifiées en Wallonie ; parmi celles-ci, 204 ont répondu en 2003 et 196 en 2004

Types d'attractions	Nombre d'attractions	2003 Fréquentation		Nombre d'attractions	2004 Fréquentation	
		Nombre de visiteurs	Répartition des visiteurs en %		Nombre de visiteurs	Répartition des visiteurs en %
Attractions "nature"	27	2 263 261	24,2	19	1 039 826	12,4
Attractions nautiques	19	1 079 115	11,6	19	769 328	9,2
Centres récréatifs et parcs d'attractions	19	2 403 185	25,7	26	3 227 613	38,5
Châteaux et citadelles	16	662 975	7,1	16	661 330	7,9
Demeures et monuments historiques	14	852 368	9,1	13	701 659	8,4
Musées	109	2 079 330	22,3	103	1 979 804	23,6
Total	204	9 340 234	100,0	196	8 379 560	100,00

Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Sites d'activités économiques désaffectés

Les sites d'activités économiques désaffectés répertoriés entre 1968 et 2004 couvrent une superficie totale de 14 136 ha dont 70% est actuellement assainie.

→ 104. Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne

Source - Base de données de la Direction de l'Aménagement opérationnel de la DGATLP du Ministère de la Région wallonne (en ce compris l'inventaire SAED 2001-2003 et sa validation) - Situation au 15/03/05

Notes – 1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002 : « (...) il faut entendre par « site désaffecté » : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site. Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de services ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique. Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus. Ce périmètre peut également comprendre : a.) des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité ; b.) des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire ; c.) des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement ».

2. Opérations SAED (sites d'activités économiques désaffectés)

3. Opérations SAED (sites d'activités économiques désaffectés) et opérations SIR (sites d'intérêt régional), articles 167 à 175, 181 à 184, 453, 457 à 470, du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002.

TOTAL DES SITES répertoriés entre 1968 et 2004	14 136 ha de superficie totale répartis sur 3 413 sites
Sites ou parties de sites répondant encore aujourd'hui totalement à la définition de SAED (au sens du CWATUP) ¹	Au plus 4 300 ha
Sites ou parties de sites ne répondant plus à la définition de SAED (au sens du CWATUP)	Au moins 9 800 ha
Sites assainis ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics (législations sites désaffectés)	environ 1 600 ha
Sites assainis entre 1969 et 1982, avec l'aide du Ministère des Affaires wallonnes	247 ha, soit en moyenne 19 ha par an
Sites assainis ou rénovés avec l'aide de la Région wallonne :	
• de 1983 à 1994 (opérations SAED) ²	635 ha, soit en moyenne 53 ha par an
• de 1995 à 2004 (opérations SAED et opérations SIR) ³	725 ha, soit en moyenne 73 ha par an
Sites assainis ou rénovés sans l'aide de la Région wallonne, par des privés ou par des entreprises publiques; sites redevenus conformes au bon aménagement du territoire (exemples : terrils ou carrières re colonisés par de la végétation)	environ 8 200 ha

Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Utilisation du sol

La Wallonie : une superficie de 16 845 km², dont la majeure partie est consacrée à l'agriculture. Au cours de la période sous revue, le nombre d'exploitations agricoles accuse une baisse continue ; celle-ci est le résultat de deux tendances opposées : la diminution des exploitations de taille inférieure à 50 ha et la progression des exploitations supérieures à 50 ha.

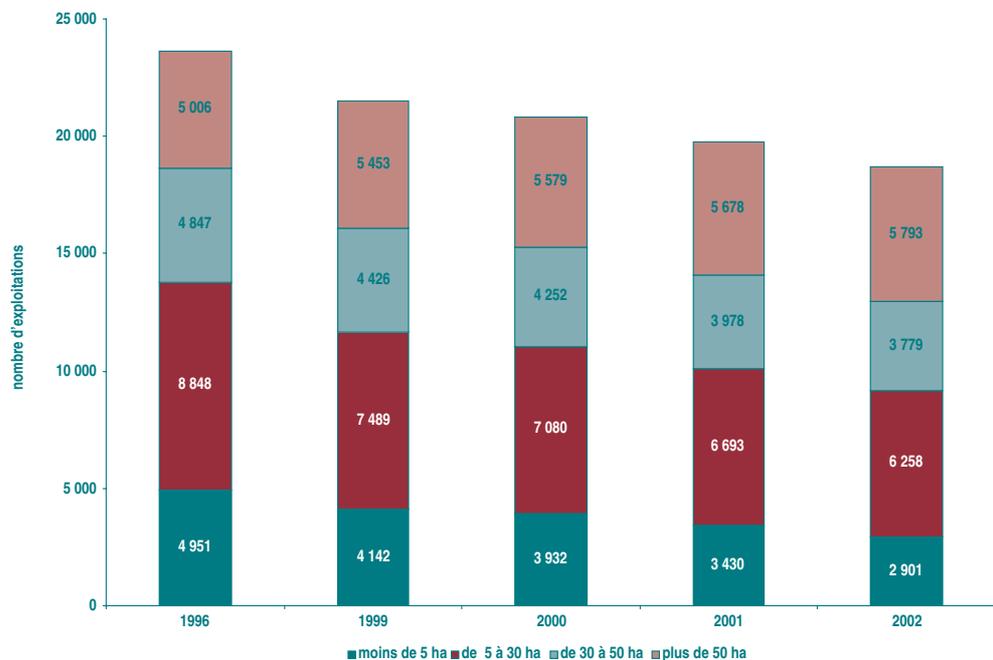
→ **105. L'utilisation du sol en Wallonie**

Sources : CPDT (sur la base de données cadastrales), MRW-DGRNE

	1996	1998	2000	2002	2004
% de la superficie totale					
Terres agricoles	53,4	53,1	52,9	52,6	52,4
Terres boisées	29,5	29,5	29,5	29,5	29,5
Terres bâties	12,9	13,1	13,4	13,6	13,8
Autres terres non bâties	4,1	4,2	4,2	4,3	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Superficie totale en km²	16 844,3				

→ **106. Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, ventilation par taille d'exploitation (en hectares)**

Source : Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, Unité d'Economie et de Développement rural



Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Utilisation du sol

→ 107. Nombre de sites candidats au réseau Natura 2000

Sources : MRW - DGRNE et RNOB (Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique)

Note - Mené à l'échelle européenne, le programme Natura 2000 s'attache à la préservation de certaines espèces ainsi que des milieux naturels qui les abritent.

	2001	2002 ¹	2002 ²	2004 ³
Nombre de sites		300	231	239
Superficie totale (en ha)	58 000	219 000	217 672	220 827
Part du territoire régional (en %)	4	13	12,9	13,1

1. Liste provisoire à la date du 18/07/2002

2. Décision du 26/09/2002

3. Décision du Gouvernement wallon de février 2004

Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Air

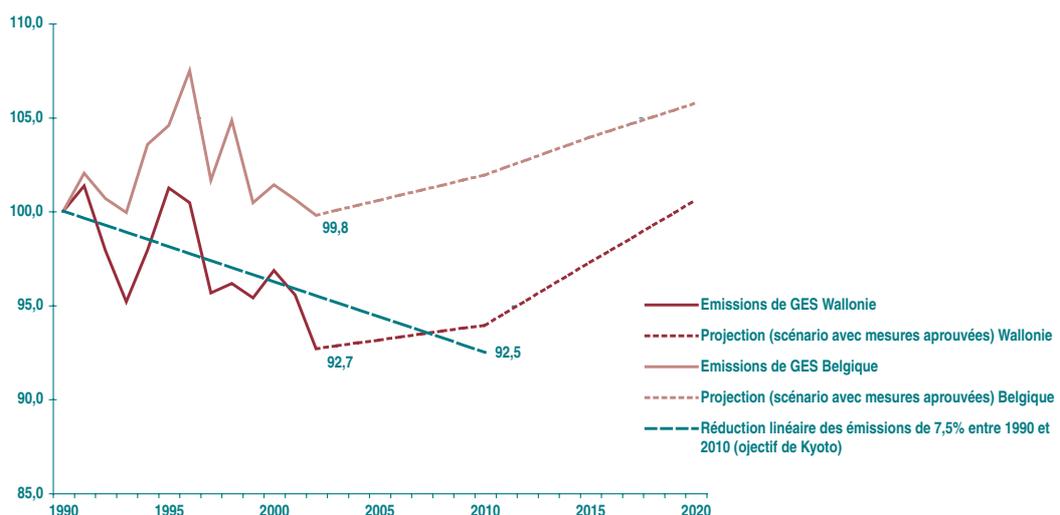
Dans le cadre du Protocole de Kyoto, l'objectif de la Wallonie (identique à celui de la Belgique) est de réduire les gaz à effet de serre (GES) de 7,5% durant la période 2008-2012 par rapport à leurs niveaux de 1990. Malgré une diminution attendue des émissions entre 2005 et 2010, il est probable que la Wallonie ne parviendra pas à atteindre les objectifs de Kyoto (dépassement prévu d'environ 1,5 point).

Les projections réalisées pour la période « post-Kyoto » prévoient, en l'absence de mesures additionnelles, un accroissement des émissions belges et wallonnes entre 2010 et 2020 de 4% et 7% respectivement. (Cellule Etat Environnement Wallon (2005) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2005, Ed. MRW-DGRNE, p. 10)

→ 111. Emissions de gaz à effet de serre (GES): comparaison Wallonie-Belgique (1990 = 100)

Sources : MRW-DGRNE-DPA-Cellule Air; les données proviennent de l'inventaire des émissions de GES actualisé le 7 juin 2005 ; BELGIUM'S GREENHOUSE GAS INVENTORY (1990-2003), National Inventory Report 2005 - Submission to the UNFCCC Secretariat and to the Commission of the European Communities, March 2005; REPORT BY BELGIUM ON NATIONAL PROJECTIONS OF GREENHOUSE GAS EMISSIONS (June 2005): Updated information on emission projections reported under Article 5(3) of Decision No 280/2004/EC of the European Parliament and of the Council of 11 February 2004 concerning a mechanism for monitoring Community greenhouse gas emissions and for implementing the Kyoto Protocol

Notes - 1) Les données présentées tiennent compte des émissions des 6 GES retenus dans le Protocole de Kyoto : (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆). 2) Il s'agit des émissions brutes de GES et non pas des émissions nettes car les quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (sols agricoles, forêts) n'ont pas été déduites du total des émissions de GES. 3) On n'a pas tenu compte, pour le calcul des émissions de GES dans le cadre du Protocole de Kyoto, des émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil). Sont cependant comprises les émissions de l'aviation militaire et celles des petits avions (tourisme, écolage) utilisés dans les limites nationales. 4) La forte réduction des émissions wallonnes observées en 2002 (de 7,3% par rapport à 1990) s'explique davantage par des éléments de type conjoncturel (fermeture en 2002 des hauts fourneaux de Clabecq, de la cokerie d'Anderlues et arrêt momentané d'une centrale électrique au charbon) que par l'effet de l'application de mesures structurelles. 5) Les projections ont été réalisées en tenant compte des mesures et politiques déjà approuvées. Les résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné les incertitudes, notamment quant à l'évolution du contexte socioéconomique régional, européen et mondial.



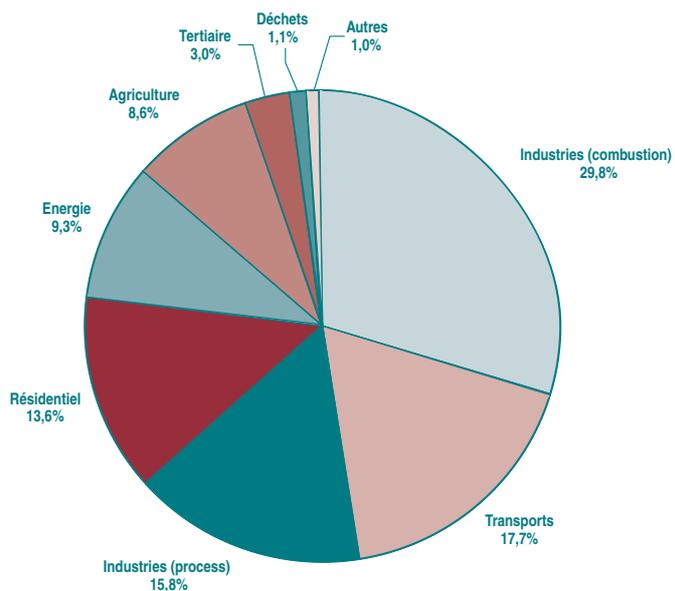
Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Air

→ 112. Emissions de gaz à effet de serre : répartition par source (en %), Wallonie, 2002

Source : MRW – DGRNE – DPA -Cellule Air

Notes - Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).



Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Eau

Avec une consommation moyenne d'eau de distribution de 133 litres par jour et par habitant (l/(hab.j)), la Wallonie se situe largement en-dessous de la moyenne européenne (274 l/(hab.j)). Les volumes utilisés pour les seuls besoins domestiques ont connu une baisse de 13 % depuis 1996. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2005) :Tableau de bord de l'environnement wallon 2005, Ed. MRW-DGRNE, p. 35)

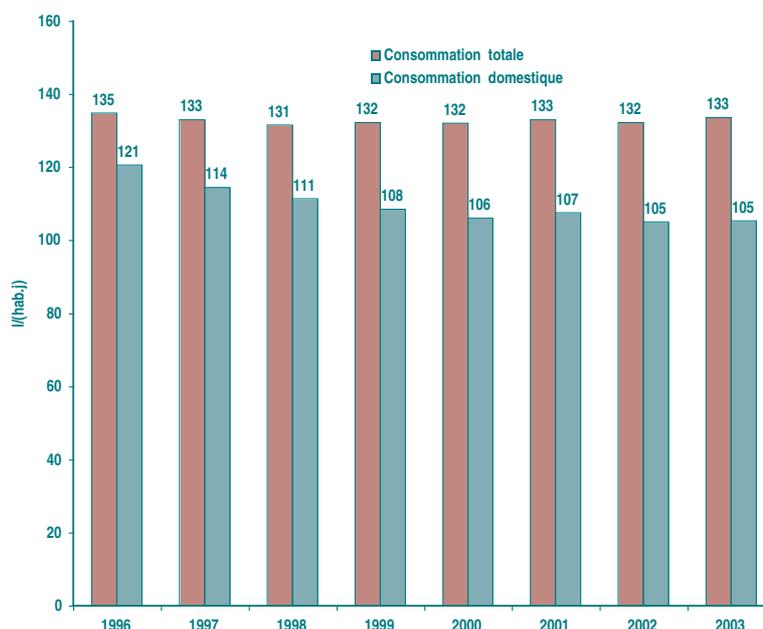
→ **113. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)**

Source : MRW - DGRNE – DE – Direction de la taxe et de la redevance

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Prélèvements en eau souterraine							
Production de boissons	4,7	4,7	5,2	5,1	5,3	5,8	5,2
Industries extractives (mines et carrières)	21,4	25,8	24,4	28,8	27,4	28,8	30,4
Autres industries	25,9	33,5	30,4	35,7	36,6	29,4	30,5
Autres activités (agriculture, campings etc)	3,1	3,1	3,6	2,6	3,0	7,1	8,9
Approvisionnement public	305,8	309,2	307,0	322,9	324,3	326,4	320,7
TOTAL	360,9	376,4	370,6	395,0	396,5	397,5	395,7
Prélèvements en eaux de surface							
Eau de refroidissement (centrales électriques)	1 858,7	2 059,3	1 975,6	2 045,3	2 331,8	2 104,1	1 901,3
Eau de refroidissement (autres industries)	417,4	228,0	427,0	442,3	364,2	326,9	264,3
Utilisations industrielles (autre que le refroidissement)	208,6	242,2	180,1	238,6	263,0	273,9	290,3
Approvisionnement public	92,3	92,5	85,9	75,1	73,2	74,2	73,8
TOTAL (hors agriculture)	2 577,1	2 622,0	2 668,5	2 801,3	3 032,2	2 779,2	2 529,6

→ **114. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie**

Sources : Belgaqua ; Aquawal, MRW - DGRNE



Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

Eau

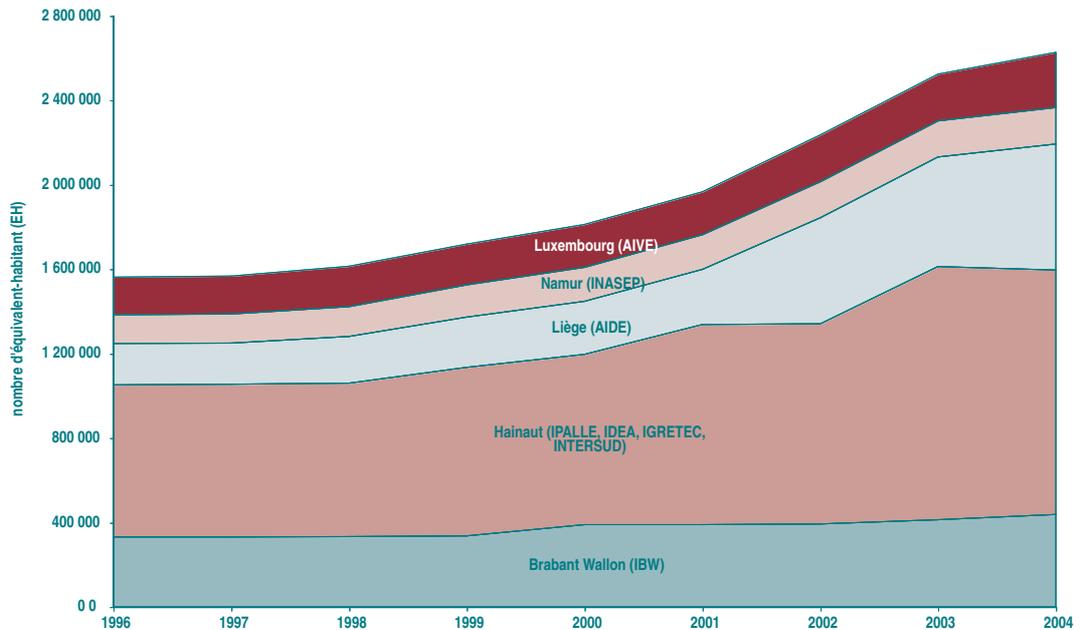
La Wallonie résorbe son retard en matière d'épuration des eaux usées.

Les 137 stations d'épuration d'une capacité égale ou supérieure à 2 000 EH, en service au 1er janvier 2005, permettent de traiter une charge polluante de 2 500 000 EH, ce qui représente environ 60% de la capacité d'épuration que la Région doit installer pour respecter les obligations de la directive 91/271/CEE. Avec l'apport des nouvelles stations (en construction et adjudgées) près de 90% de l'objectif fixé pour fin 2005 est atteint. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2005) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2005, Ed. MRW-DGRNE, p. 35)

→ **115. Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie**

Source : SPGE; MRW – DGRNE – DE – Direction des Eaux de Surface

Note - « Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour » (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003. Ed. MRW-DGRNE, p. 52)



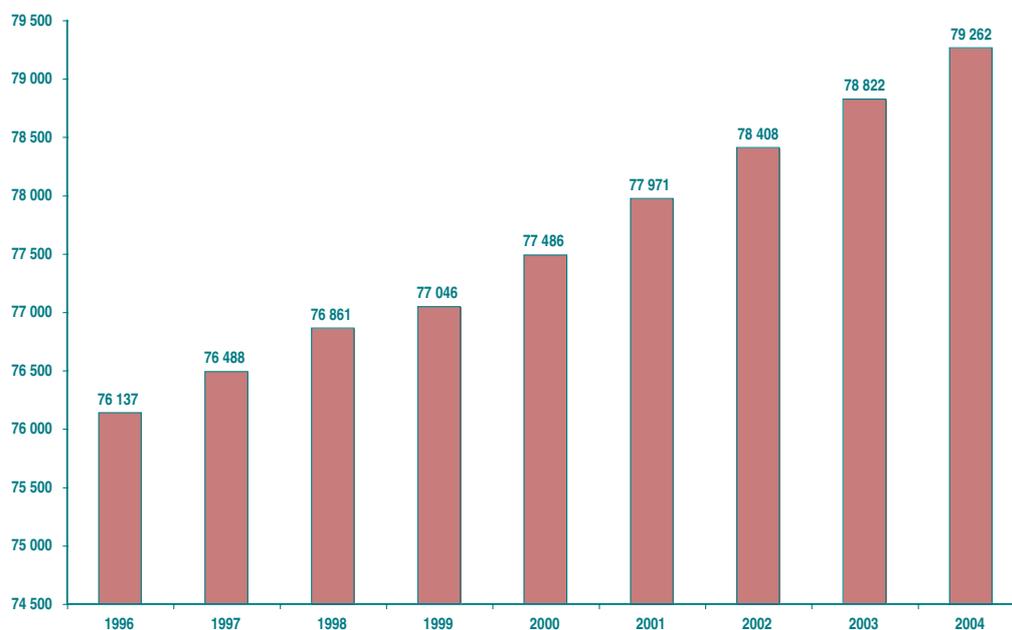
1. "Celle-ci impose notamment que toutes les eaux usées produites par les agglomérations de 2 000 à 15 000 équivalent habitants soient collectées et fassent l'objet d'un traitement approprié avant d'être déversées, au plus tard pour le 31 décembre 2005." Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003): Tableau de bord de l'environnement wallon 2003, Ed. MRW-DGRNE, p. 52

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau routier

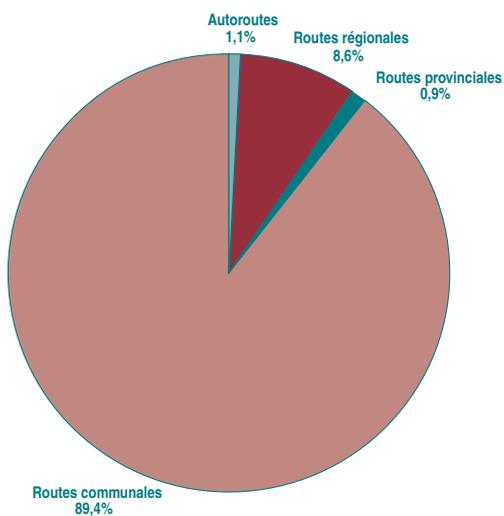
→ **116. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en km)**

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction générale des autoroutes et des routes



→ **117. Le réseau routier wallon en 2004 : ventilation par type de routes**

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction générale des autoroutes et des routes



Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau routier

L'utilisation du réseau routier s'intensifie : entre 1999 et 2004, le nombre de voyageurs-km par an a augmenté de plus de 7,5%. On constate par ailleurs une diésélisation croissante du parc automobile.

→ **118. Intensité du trafic routier**

Source : Service public fédéral Mobilité et transports

Note - Calculs d'après la méthode GCLR (Globale à réseau Constant sur base des Longueurs représentatives par Route)

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de véhicules-km parcourus par an (en milliards)							
Autoroutes	9,6	10,9	10,9	11,4	11,7	11,8	11,9
Routes numérotées	15,1	16,1	16,3	16,7	16,9	17,1	17,6
Routes communales	7,4	7,8	8,0	8,0	8,1	8,3	8,4
Total tous véhicules	32,1	34,7	35,2	36,1	36,7	37,1	37,9
Total voitures seules	27,1	29,2	29,7	30,5	30,9	31,3	32,0
Nombre de personnes par voiture							
Autoroutes	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes numérotées	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes communales	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Total	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Nombre de voyageurs-km par an (en milliards)							
Autoroutes	12,2	13,6	13,3	14,0	14,3	14,4	14,6
Routes numérotées	19,9	20,7	20,6	21,1	21,4	21,6	22,3
Routes communales	9,8	9,8	9,9	9,9	10,0	10,2	10,4
Total tous véhicules	41,9	44,0	43,8	45,0	45,7	46,3	47,3
Total voitures seules	41,5	43,6	43,4	44,6	45,2	45,8	46,8

→ **119. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie**

Source : INS - Immatriculation de véhicules à moteur

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Véhicules neufs							
Essence	66 989	69 539	67 752	53 822	50 520	42 741	42 240
Diesel	50 395	72 939	79 269	77 484	82 565	83 259	91 697
LPG	17	257	445	64	29	50	80
Electrique	4	1	2	-	-	-	-
Indéterminé	-	-	-	1	-	-	-
Total	117 405	142 736	147 468	131 371	133 114	126 050	134 017
Véhicules d'occasion							
Essence	155 714	153 429	149 681	144 446	143 043	132 221	131 072
Diesel	71 746	86 535	89 531	90 992	99 334	101 896	108 007
LPG	1 408	3 206	4 793	5 551	5 594	5 597	5 193
Electrique	1	1	2	1	-	-	-
Indéterminé	1	3	3	3	1	2	5
Total	228 870	243 174	244 010	240 993	247 972	239 716	244 277

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau routier

**Le groupe TEC a transporté plus de 185 millions de voyageurs en 2004.
Le nombre de personnes utilisant le bus (et le métro) en Wallonie a par ailleurs
progressé de 28% en quatre ans.**

→ 120. Evolution du transport en bus et métro, Wallonie, 2000-2004

Source : Société régionale wallonne du transport

Note - Le parc « Régie » comprend la flotte de bus des 5 TEC, en ce compris le métro de Charleroi. Le parc « Loueurs » comprend les véhicules des entreprises privées qui ont un contrat de gestion avec la SRWT.

	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre d'effectifs	4 498	4 621	4 685	4 700	4 795
Nombre de véhicules					
Parc "Régie"	1 540	1 551	1 560	1 630	1 634
Parc "Loueurs"	534	508	538	540	552
Desserte					
Aire desservie (km ²)	18 543	18 543	18 543	18 653	18 653
Nombre de communes	292	292	292	293	293
Population desservie	4 280 676	4 352 327	4 356 031	4 364 540	4 352 483
Nombre de lignes	644	637	646	646	660
Longueur du réseau (en km)	17 765	17 790	17 827	17 882	17 922
Nombre d'arrêts (1 sens)	18 596	18 660	17 792	17 895	17 865
Kilomètres parcourus					
Régie	60 521 188	65 176 053	65 235 166	65 068 049	66 309 110
Loueurs	25 037 199	25 537 947	25 929 913	26 457 730	26 834 624
Transports scolaires	12 079 788	13 459 868	18 149 001	20 671 286	21 879 545
Total	97 638 175	104 173 868	109 314 080	112 197 065	115 023 280
Voyageurs transportés					
En millions	144,4	160,5	168,8	179,3	185,6

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau ferroviaire

→ 121. Longueur des lignes SNCB en Wallonie (en km)

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), OWM

	1997	2001	2004	Variation 2001-2004 (en %)
Lignes non électrifiées				
Simple voie	283	179	166,3	-7,1
2 voies et plus	219	179	26,3	-85,3
Total	502	358	192,6	-46,2
Lignes électrifiées				
Simple voie	69	149	167,0	12,2
2 voies et plus	1 049	1 099	1290,9	17,5
Total	1 118	1 247	1457,9	16,9
Total				
Simple voie	352	328	333,3	1,7
2 voies et plus	1 268	1 278	1 317,2	3,1
Total	1 620	1 605	1 650,5	2,8

→ 122. Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), OWM

	Voyageurs-Km (en millions)	Tonnes-Km (en millions)
1996	2 125,4	3 436,1
1997	2 221,0	3 627,0
1998	2 310,6	3 542,6
1999	2 328,0	3 536,9
2000	2 357,0	3 708,4
2001	2 453,0	3 452,1
2002	2 531,0	3 617,6
2003	2 496,0	3 512,0
2004	2 617,0	3 833,0

→ 122 bis. Transport ferroviaire de marchandises en 2004

Source : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), OWM

Note - Il s'agit de tonnes taxées et tonnes-km taxées de wagons complets, unités de mesure utilisées dans les statistiques ferroviaires de la SNCB

	Wallonie	Etranger via point frontière en Wallonie	Belgique
Nombre de tonnes (en millions)			
au départ d'une gare wallonne	16,7	12,8	58,5
à l'arrivée dans une gare wallonne	16,5	19,4	58,5
Tonnes-km en Wallonie	3 833		7 691

Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Réseau fluvial

En 2004, le transport sur les voies navigables wallonnes a poursuivi de manière nette sa croissance entamée dans les années 1990 et confirmée à partir de 1996. En effet, entre 1996 et 2004, le trafic fluvial de marchandises a connu une croissance de 41%.

→ 123. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction des voies hydrauliques, OWM

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total indice 1996=100
	Tonnes de marchandises					
1996	9 165 168	11 679 151	9 291 450	1 807 261	31 943 030	100
1997	9 637 429	12 436 591	9 009 255	2 473 760	33 557 035	105
1998	10 296 038	13 398 297	9 239 130	2 292 289	35 225 754	110
1999	10 084 443	14 807 036	9 744 692	2 385 823	37 021 994	116
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	132
2001	11 031 628	17 211 786	10 474 104	2 574 822	41 292 340	129
2002	12 595 483	17 413 948	9 215 227	2 069 810	41 294 468	129
2003	13 328 375	16 896 070	10 277 479	2 332 703	42 834 627	134
2004	13 609 186	17 781 275	11 057 056	2 713 854	45 161 371	141

→ 124. Evolution annuelle du trafic fluvial par province

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction des voies hydrauliques, OWM

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total
tonnes.kilomètres, indice 1996 = 100					
1996	100	100	100	100	100
1997	106	105	102	112	105
1998	109	97	114	133	109
1999	112	98	124	169	114
2000	126	111	135	220	127
2001	125	106	141	229	128
2002	133	109	132	292	131
2003	137	134	151	251	142
2004	137	133	171	239	147
nombre de tonnes.kilomètres					
2004	922 452 537	248 248 402	534 491 598	37 790 688	1 742 983 225
répartition par province en %					
2004	53	14	31	2	100

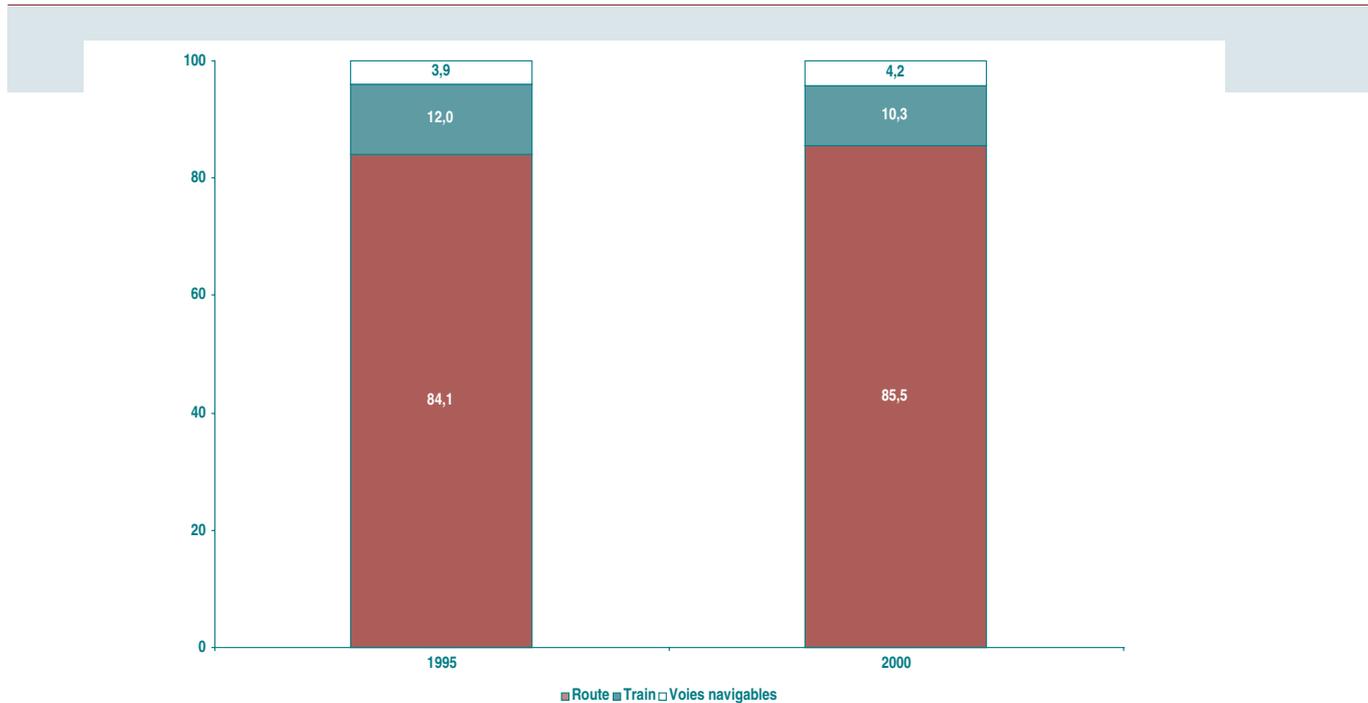
Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Répartition modale du transport

Une part très importante du transport de personnes et de marchandises s'effectue par la route.

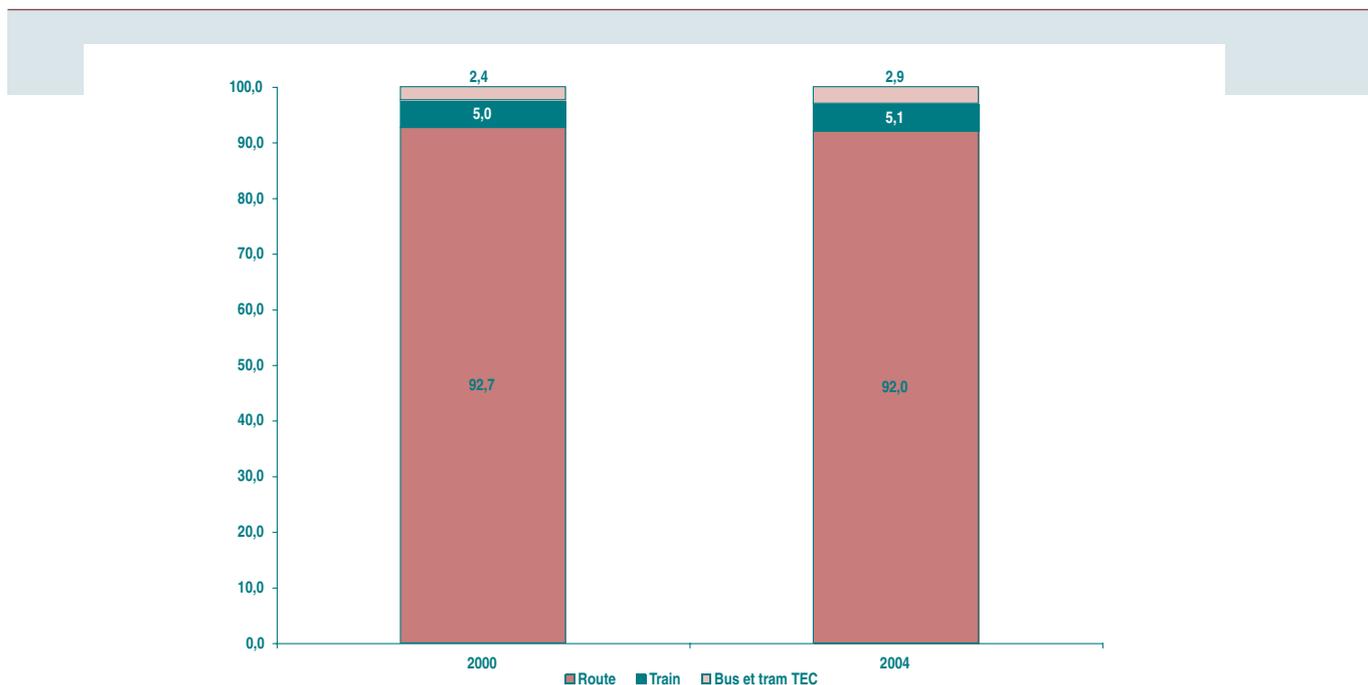
→ **125. Répartition modale du transport de marchandises en Région wallonne – unité de référence : tonnes.km**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB et OWM



→ **126. Répartition modale du transport de voyageurs en Région wallonne – unité de référence : voyageurs-km**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB et Ministère de la Région wallonne - OWM



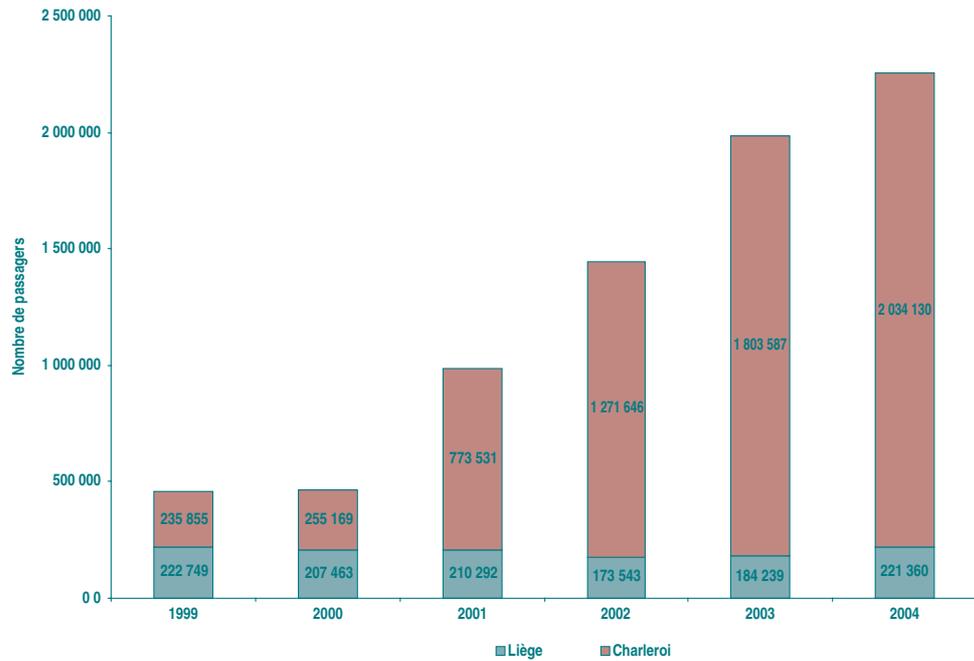
Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Transport aérien

Le transport aérien, principalement de fret à Liège-Bierset et de voyageurs à Charleroi-Bruxelles Sud, confirme son expansion en wallonie.

→ **127. Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

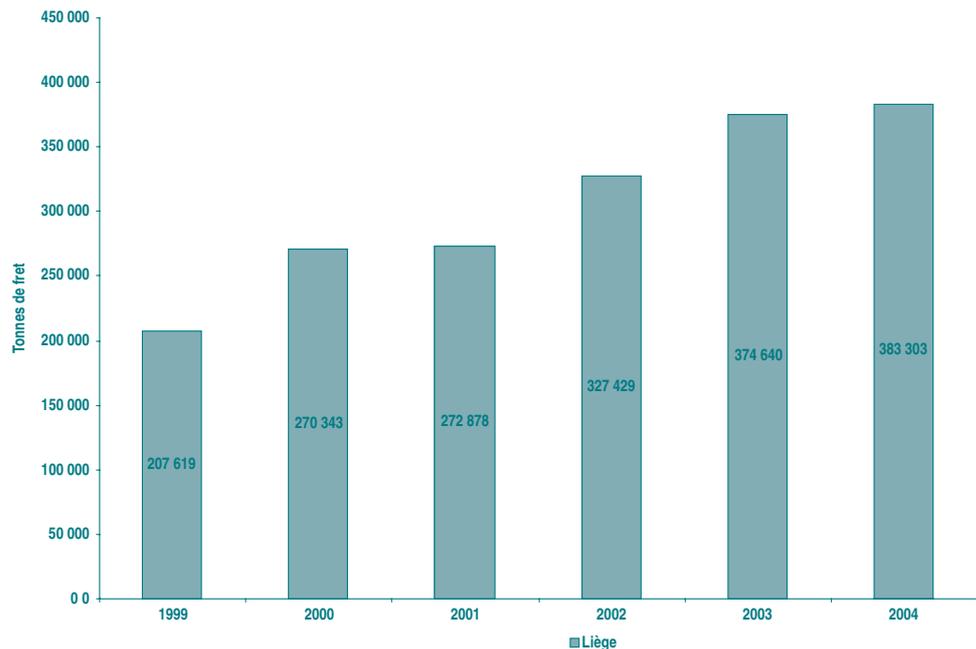
Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports et OWM



→ **128. Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports et OWM

Note - L'aéroport de Charleroi ne traite pas de transport de fret



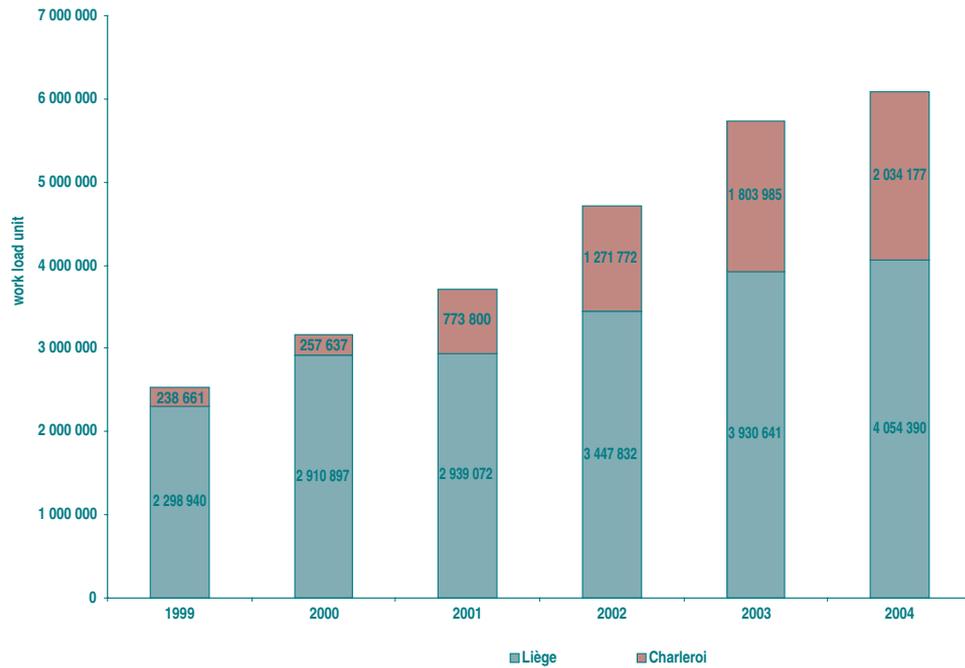
Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

Trafic aérien

→ **129. Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports et OWM

Note - L'unité work load unit (wlu) permet d'agrèger les données de trafic de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu ». L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) affirmant que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire



Chapitre 3

Citoyenneté



Chapitre 3 : Citoyenneté

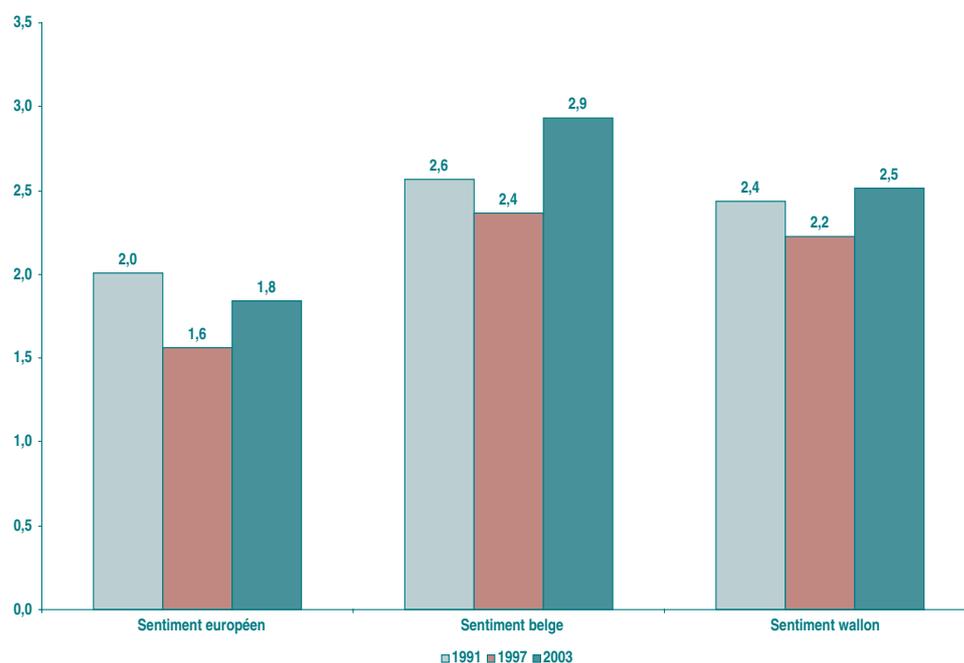
Sentiment d'appartenance institutionnelle

Les Wallons se sentent d'abord belges, ensuite wallons, enfin européens. Si les sentiments d'appartenance à la Wallonie et à la Belgique sont plus élevés en 2003 qu'en 1991 et en 1997, le sentiment d'appartenance à l'Europe a, en revanche, fléchi au cours de la même période.

→ 130. Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège¹

Note - Pour mesurer la fréquence de manifestation du sentiment d'appartenance institutionnelle, les personnes enquêtées ont été invitées à répondre à la question : « Vous arrive-t-il de vous sentir européen, belge, wallon » en se positionnant sur une échelle en 6 modalités allant de « jamais » à « tout le temps ». L'indice numérique est calculé à partir du positionnement des personnes enquêtées sur cette échelle.



1. Les enquêtes de référence ont été réalisées en mars 1991, juin 1997 et novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont publiés dans les rapports suivants: "Application d'un wallobaromètre", CLEO-Ulg, 1991; "Opinion publique en Wallonie", Service de méthodologie et d'épistémologie des sciences sociales - Ulg, 1997 et "Identité et capital social en Wallonie", CLEO-Ulg et IWEPS, 2004.

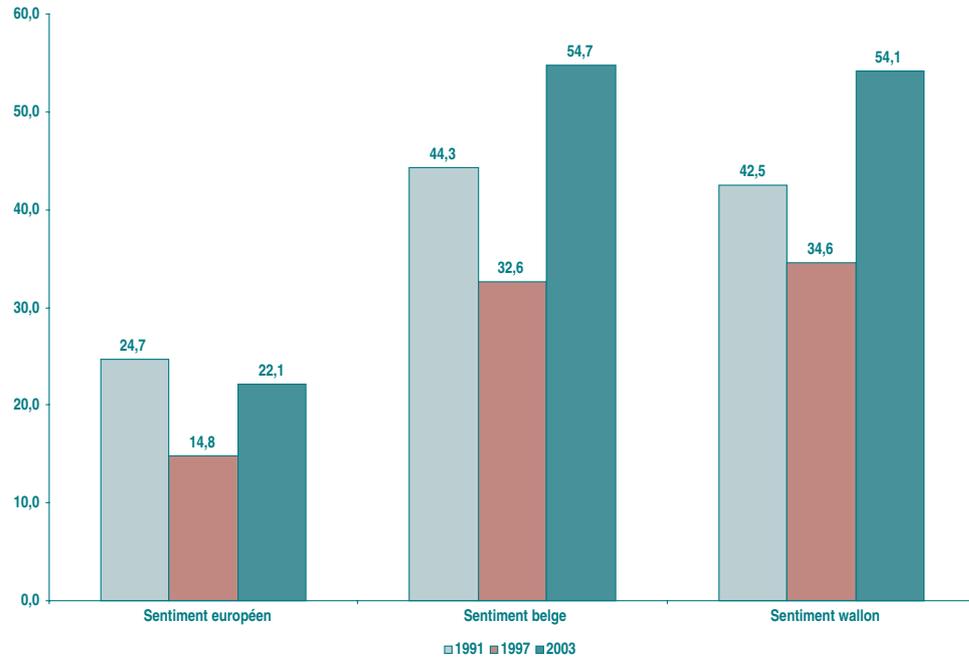
Chapitre 3 : Citoyenneté

Sentiment d'appartenance institutionnelle

→ **131. Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003**

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège²

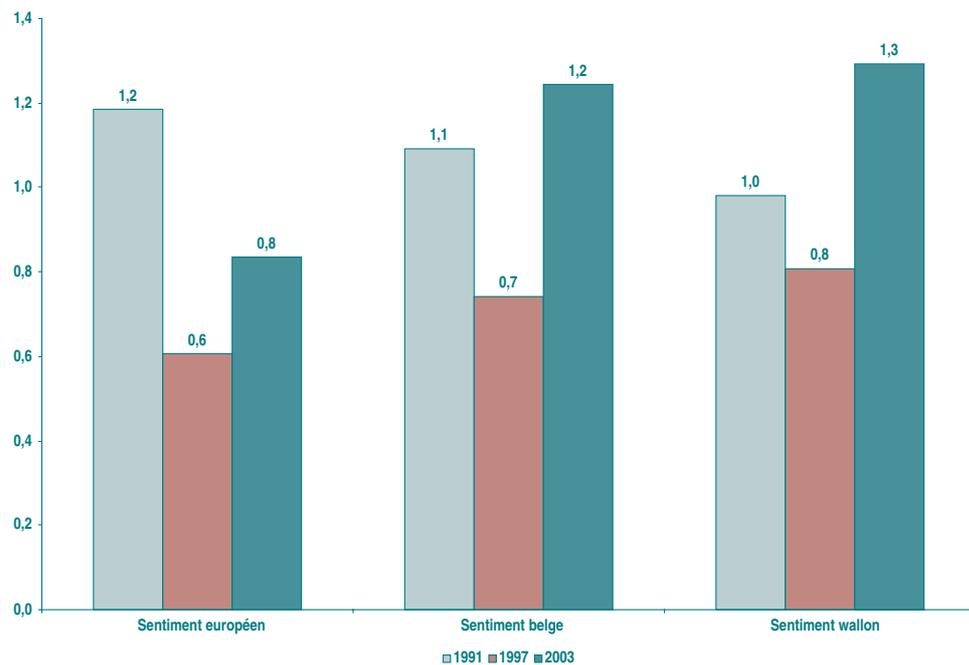
Note - L'intensité du sentiment d'appartenance est mesurée sur une échelle en 3 modalités allant de « fort » à « faible ». L'indicateur représente le pourcentage de personnes enquêtées qui ont choisi la modalité « fort ».



→ **132. Valorisation des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003**

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège³

Note - Le degré de valorisation associé au sentiment d'appartenance institutionnelle est mesuré sur une échelle en 5 modalités allant de « très valorisant » à « très dévalorisant ». L'indice numérique est calculé sur la base du positionnement des personnes enquêtées sur cette échelle.



2. - 3. Voir note 1.

Chapitre 3 : Citoyenneté

Participation sociale et associative

En 2003, 35 % des Wallons sont membres d'un syndicat et 9% sont membres d'un parti politique. Plus nombreux sont les Wallons qui participent à d'autres associations : en effet, 42 % des Wallons sont membres d'au moins une association sportive, culturelle, de loisir, de solidarité ou d'entraide.

→ **133. Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2003**

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁴

Pourcentage de Wallons qui déclarent être membre	
d'un syndicat	35,2
d'un parti politique	9,2

→ **134. Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2003**

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁵

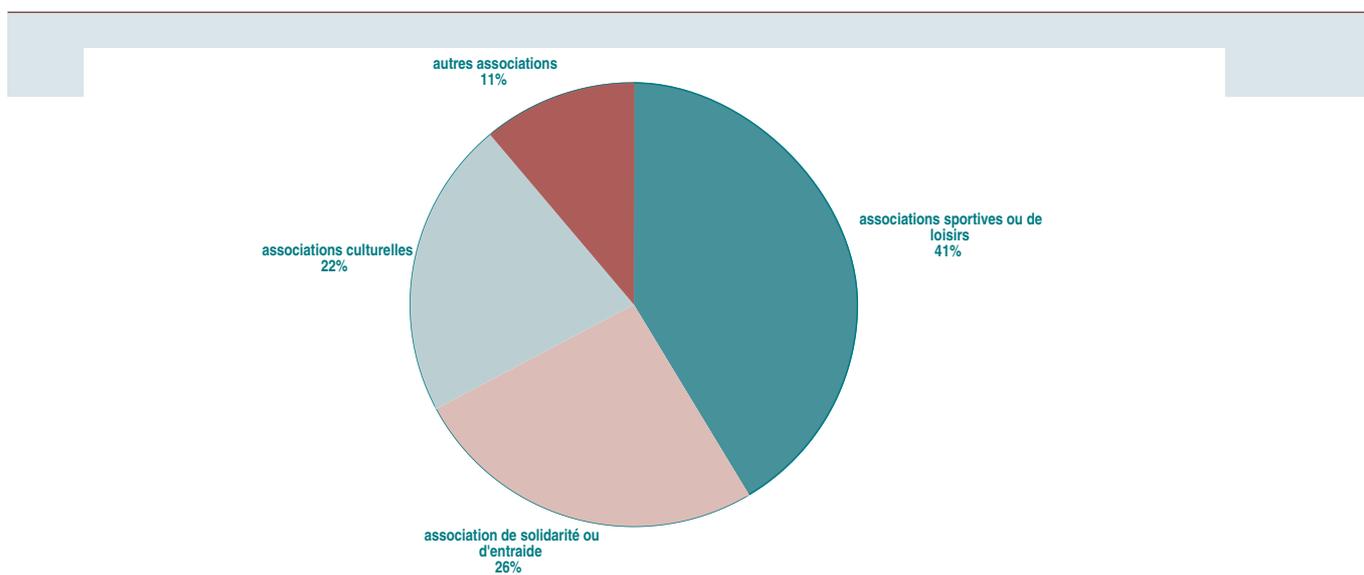
Note - On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

Pourcentage de Wallons qui déclarent faire partie de	
Aucune association	57,4
1 association	21,2
2 associations	11,1
3 associations	5,2
4 associations	2,4
5 associations	1,0
6 associations ou plus	1,6
Total	100

→ **135. Participation à des associations en 2003 : répartition par type d'association**

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁶

Note : On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.



4. L'enquête dont sont issues ces données a été réalisée en Wallonie en novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont présentés dans le rapport « Identité et capital social en Wallonie », CLEO-Ulg et IWEPS, Avril 2004

5.- 6. Voir note 4

Chapitre 3 : Citoyenneté

Aide sociale

→ **136. Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGASS

Note - L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées.

	2001	2002
Prestations de services d'aide, en nombre d'heures ²	5 353 753	5 359 369
Secteur public	1 409 322	1 420 322
CPAS	1 381 348	1 389 277
Commune	6 634	7 769
Intercommunale	21 340	23 311
Secteur privé	3 944 431	3 939 012

Chapitre 3 : Citoyenneté

Entraide et bénévolat

Si plus de 80% des Wallons peuvent s'appuyer sur au moins une personne en cas de besoin, plus de 10% d'entre eux avouent n'avoir personne à qui se confier ou demander un conseil ou une aide pour remplir une formalité administrative. Un Wallon sur trois a accompli au moins une fois un travail bénévole au cours de l'année 2003.

→ 137. Nombre de personnes disponibles en cas de besoin

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁷

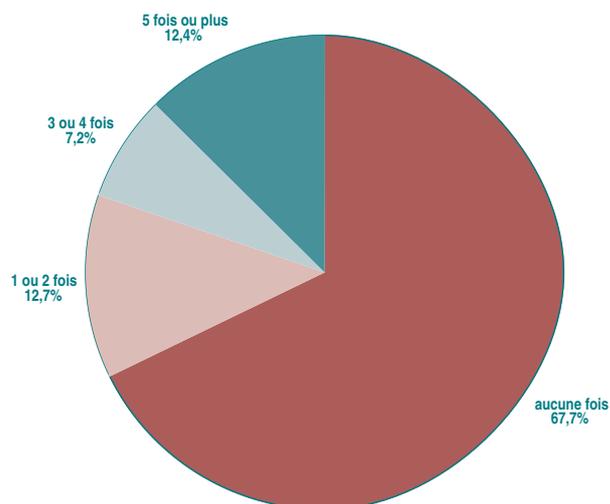
Note - La question posée était : « Les personnes ont parfois besoin d'une aide ou d'un soutien ponctuel gratuit. A combien de personnes pensez-vous pouvoir vous adresser, en dehors de votre ménage, si vous vous trouviez dans l'une des situations suivantes ? ». Les données présentent, pour chacune des situations proposées, la répartition de la population selon les trois modalités proposées - « aucune », « une » et « plusieurs »

	Aucune	Une	Plusieurs	Total
Se faire conduire	5,1	17,9	77,0	100,0
Se faire héberger en cas de nécessité	8,5	24,3	67,2	100,0
Obtenir un conseil ou une aide pour remplir une formalité administrative	13,6	31,8	54,6	100,0
Se confier	11,3	29,5	59,3	100,0
Emprunter une petite somme d'argent (l'équivalent d'une semaine de vos revenus par exemple - ou de l'ordre de 300 euros)	28,0	24,8	47,2	100,0

→ 138. Le travail bénévole en Wallonie en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁸

Note - La question posée était : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé bénévolement au service de la communauté ». Les données présentent la répartition de la population (en %) selon le nombre de prestations bénévoles



7. - 8. Voir note 4

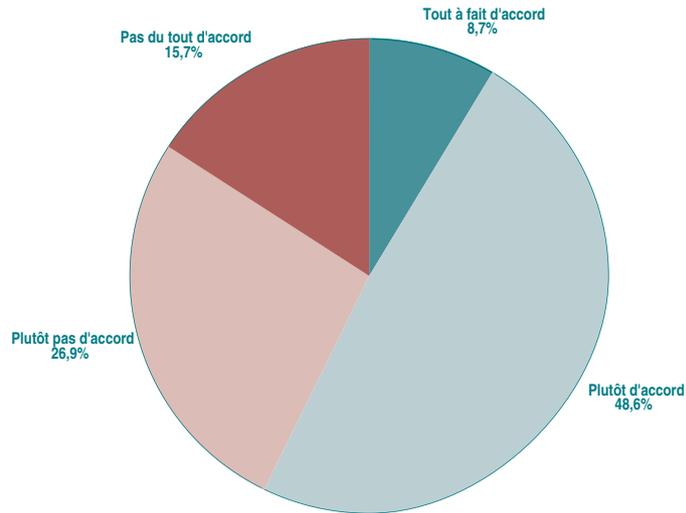
Chapitre 3 : Citoyenneté

Confiance et sentiment de sécurité

→ **139. La confiance interpersonnelle des Wallons en 2003**

Source : CLEO-Ulg et IWEPS⁹

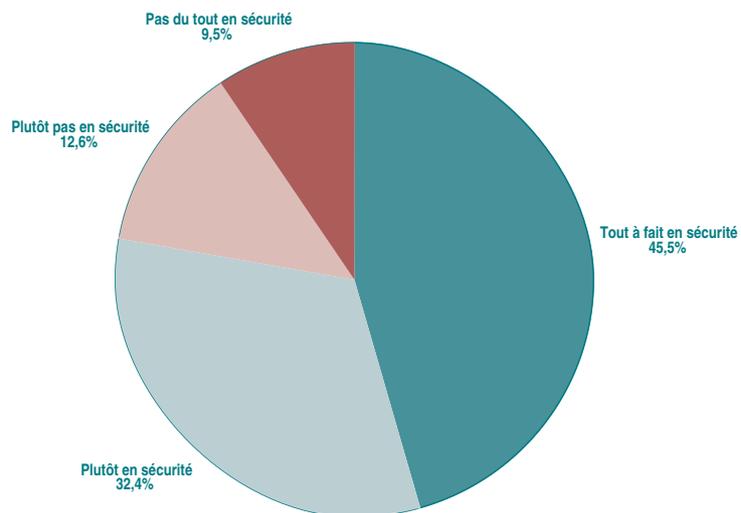
Note - Les personnes interrogées étaient invitées à se positionner par rapport à l'opinion suivante : « Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens »



→ **140. Le sentiment de sécurité des Wallons en 2003**

Source : CLEO-Ulg et IWEPS¹⁰

Note - Les personnes interrogées étaient invitées à répondre à la question suivante : « Vous sentez-vous en sécurité en rue après la tombée de la nuit ? ». Les résultats sont présentés en pourcentage de la population



9. - 10. Voir note 4

Chapitre 3 : Citoyenneté

Confiance et sentiment de sécurité

Les dernières données sur la criminalité en Wallonie révèlent une évolution mitigée entre 2000 et 2002. Les infractions du type vol et extorsion ont baissé de 3,7% ; parmi les vols, la forte baisse des vols de véhicules mérite d'être soulignée (-26,7%). On note aussi une baisse des infractions de violence contre la propriété – recul du vandalisme de 8,7%. La situation évolue moins favorablement en ce qui concerne les infractions contre l'intégrité physique : augmentation du nombre de viols, de meurtres et assassinats, et baisse ténue des coups et blessures volontaires.

→ **141. Les infractions en Wallonie : évolution 2000-2002**

Source : INS

Types d'infractions	2000	2001	2002	Variation 2000-2002 (en %)
Vol et extorsion	169 731	163 119	163 498	-3,7
Vol à la tire	7 428	6 145	6 882	-7,4
Vol de sac à main	2 415	2 293	2 071	-14,2
Cambriolage	34 899	32 966	34 642	-0,7
Vol de voiture	20 073	17 324	14 715	-26,7
Vandalisme	22 833	22 659	20 840	-8,7
Coups et blessures volontaires	23 192	22 678	22 897	-1,3
Viol	874	927	979	12,0
Meurtre et assassinat	251	310	311	23,9

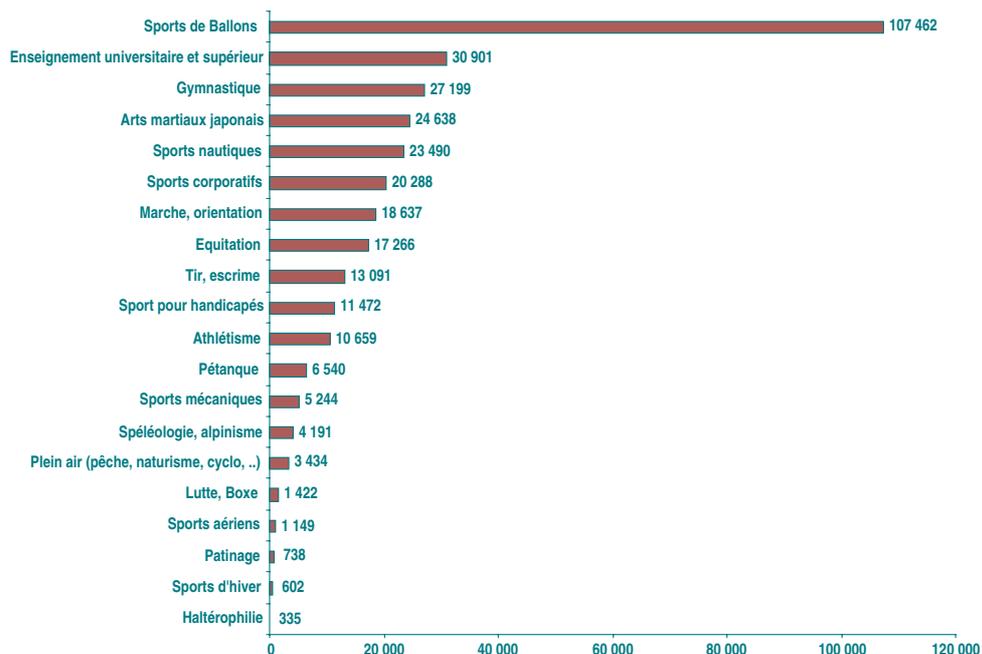
Chapitre 3 : Citoyenneté

Participation sportive

→ **142. Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française par discipline (2004)**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues

Notes - Les sports ballons ne comprennent pas le football ; de plus, les données pour 2004 ne comptent pas les affiliés de l'Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball. Les sports de plein air ne comprennent pas les affiliés de la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles



→ **143. Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues

Notes - Les sports ballons ne comprennent pas le football ; de plus, les données pour 2004 ne comptent pas les affiliés de l'Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball



Chapitre 3 : Citoyenneté

Infrastructures sportives

→ **144. Evolution des budgets affectés à la création et à l'entretien des infrastructures sportives en Wallonie, ventilation par article budgétaire (en milliers d'euros)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL

Notes - 43.01 : Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures.

52.06. : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les groupements ou ASBL de gestion.

63.08. : Subvention pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiés par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes.

63.09 : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes.

63.10 : Subventions octroyés pour les opérations de rénovation des stades de football du Standard et de Charleroi dans le cadre de l'Euro 2000.

63.11 : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme « Sport de rue »

Articles budgétaires	1998	1999	2000	2001	2002	2003
43.01	0	0	0	1 685	3 397	3 397
52.06	1 983	2 466	2 032	3 098	2 727	2 727
63.08	15 029	16 360	21 269	17 969	12 000	12 866
63.09	3 116	4 794	2 801	3 197	2 974	2 974
63.10	4 957	7 436	0	0	0	0
63.11	0	0	2 057	1 499	2 726	2 200
Total	25 085	31 056	28 159	27 448	23 824	24 164

→ **145. Répartition provinciale des piscines et salles de sport en Wallonie**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL

	Nombre de piscines		Nombre de salles de sport	
	2002	2003	2002	2003
Brabant wallon	10	15	65	63
Hainaut	30	53	140	159
Liège	48	64	161	177
Luxembourg	20	21	71	73
Namur	18	25	74	77
Wallonie	126	178	511	549

→ **146. Nombre de piscines et de salles de sport pour 10 000 habitants et pour 100 km², Wallonie 2003**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL et INS - Calculs : IWEPS

	Nombre de piscines pour 10 000 habitants	Nombre de salles de sport pour 10 000 habitants	Nombre de piscines pour 100 Km ²	Nombre de salles de sport pour 100 Km ²
Brabant wallon	0,4	1,8	1,4	5,8
Hainaut	0,4	1,2	1,4	4,2
Liège	0,6	1,7	1,7	4,6
Luxembourg	0,8	2,9	0,5	1,6
Namur	0,6	1,7	0,7	2,1
Wallonie	0,5	1,6	1,1	3,3

Chapitre 3 : Citoyenneté

Culture

→ **147. Répartition des théâtres par statut, ventilation par province, Wallonie, 2003**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone

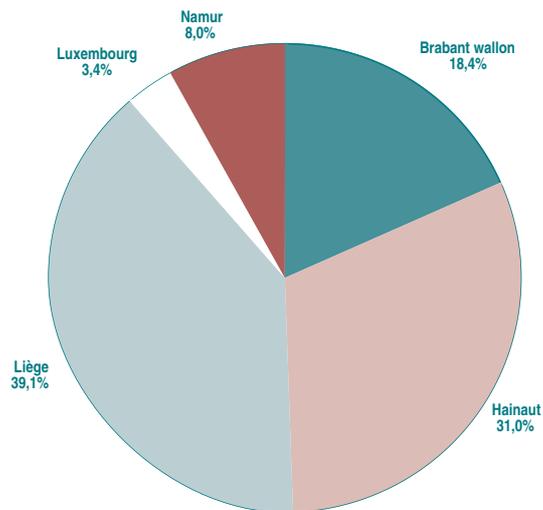
Note - Sont compris sous « Autres » : les compagnies théâtrales professionnelles, le théâtre action, les théâtres-organismes enfance et jeunesse. Ces données ne comprennent pas les théâtres universitaires

	Conventionnés	Subventionnés	Autres	Total
Brabant wallon	4	0	12	16
Hainaut	4	1	22	27
Liège	4	4	26	34
Luxembourg	0	1	2	3
Namur	1	1	5	7
Wallonie	13	7	67	87

→ **148. Répartition des théâtres par province, Wallonie, 2003**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone

Note - Les données ne comprennent pas les théâtres universitaires

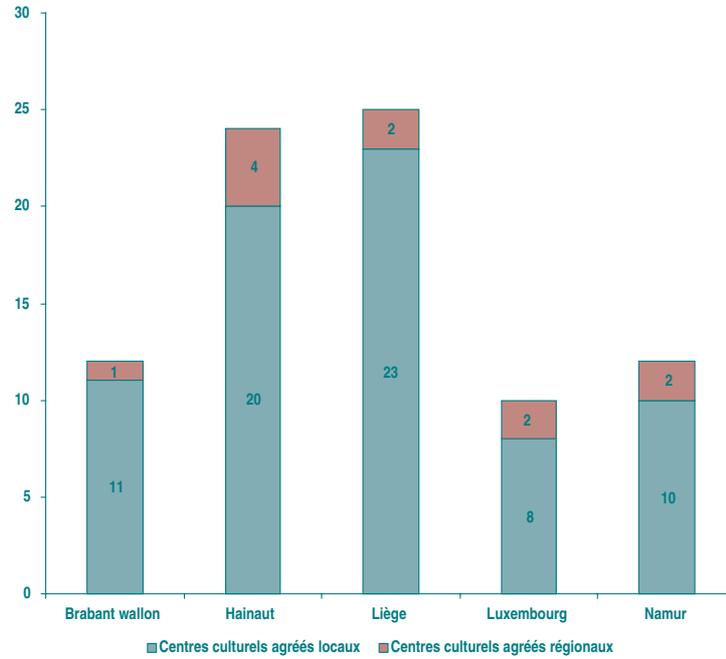


Chapitre 3 : Citoyenneté

Culture

→ **149. Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux, Wallonie, 2003**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone



→ **150. Les musées de la Communauté française en 2000 : ventilation par province**

Source : Ministère de la Communauté française, Direction générale de la culture, Service général du patrimoine culturel et des arts plastiques

	Subventionnés	Musées (Partiellement) de la Communauté française
Brabant wallon	7	-
Hainaut	21	8
Liège	33	2
Luxembourg	10	1
Namur	14	1
Wallonie	85	12

Chapitre 3 : Citoyenneté

Technologies d'information et de communication

La diffusion des TIC se répand largement et rapidement en Wallonie : en 2004, 55% des ménages sont équipés d'un ordinateur, soit une progression de 4 points de pourcentage par rapport à 2002. En outre, près de la moitié des Wallons de 15 ans et plus (49%) ont utilisé Internet au cours du mois précédent l'enquête, contre 29% en 2001.

→ 151. Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes

Note - les indicateurs présentent respectivement la proportion de ménages et la proportion de citoyens de 15 ans et plus équipés

	2000	2001	2002	2003	2004
Ménages					
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	38	51	54	55
disposant d'un accès Internet	17	22	32	38	40
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	5	20	25	33
Citoyens (15 ans et plus)					
disposant d'un accès Internet au domicile	23	27	37		

→ 152. Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes

Note - l'indicateur représente le rapport (en %) entre le nombre de ménages équipés et le nombre total de ménages de la classe de taille considérée

Taille du ménage	2000	2001	2002	2003	2004
une personne	11	21	28	30	32
2 personnes	27	27	45	51	51
3 personnes	51	54	70	75	79
4 personnes	60	67	84	83	80
5 personnes	61	68	79	85	82
6 personnes et plus	59	63	74	84	81

→ 153. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons (15 ans et plus)

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes

	2001	2002	2003	2004
Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)				
Ont utilisé Internet au moins 1 fois				
dans les 12 derniers mois	36	45	51	54
au cours du dernier mois	29	40	44	49
Lieux d'utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)				
au domicile	24	29	36	36
aux points d'accès publics	6	7	6	8

Chapitre 4

Gouvernance



Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des communes, des provinces et CPAS représentent environ 20% du PIB wallon. Ce sont les communes qui investissent le plus, tant en termes des montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2002, les montants investis par ces trois institutions atteignaient 2,2 % du PIB wallon (les investissements des communes représentaient à eux seuls 1,3% du PIB).

→ 154. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005) et ICN – Calculs : IWEPS

Note - A partir de 2003, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS). Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnement + crédits non-dissociés) ; ils comprennent les amortissements

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	réalisations	réalisations	réalisations	réalisations	réalisations	réalisations	ajusté	initial
Recettes (hors emprunts)	3 845 476	5 101 574	4 799 873	5 031 110	4 733 825	5 033 095	5 475 935	5 396 000
En % du PIB	7,7	9,2	8,2	8,4	7,7	7,9	8,3	7,9
Dépenses (moyens de paiement)	4 040 652	5 022 965	4 824 326	4 937 448	5 051 049	5 301 594	5 909 095	5 821 309
En % du PIB	8,1	9,0	8,2	8,3	8,2	8,4	8,9	8,5

→ 155. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes

Sources : MRW - DGPL et ICN – Calculs : IWEPS

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002
Recettes	3 918 561	4 516 277	4 640 505	4 674 394	4 737 558
En % du PIB	7,9	8,1	7,9	7,8	7,7
Dépenses	3 965 621	4 614 893	4 711 532	4 800 373	4 845 851
En % du PIB	8,0	8,3	8,0	8,0	7,9

→ 156. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes

Sources : MRW - DGPL et ICN – Calculs : IWEPS

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre). A partir de 2003, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Recettes	730 525	808 967	829 058	928 502	933 363	996 573	1040 982
En % du PIB	1,5	1,5	1,4	1,6	1,5	1,6	1,6
Dépenses	733 705	821 663	848 609	941 405	952 211	1 002 282	1 050 910
En % du PIB	1,5	1,5	1,4	1,6	1,5	1,6	1,6

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 157. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons

Source : DEXIA (sur la base d'une extrapolation de données recueillies par enquête annuelle) et ICN – Calculs : IWEPS
 Note - Aucun résultat n'est fourni pour 2001 car l'échantillon de cette année ne permettait pas de réaliser d'extrapolation. En 2002 et 2003, les chiffres du budget extraordinaire n'ont pas été jugés fiables, c'est pourquoi nous limitons l'ensemble de la série aux recettes et dépenses ordinaires. A partir de 2003, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'observations	213	227	180		175	188	188
Recettes	856 900	913 573	977 709		873 315	970 550	1 017 388
En % du PIB	1,7	1,6	1,7		1,4	1,5	1,5
Dépenses	881 006	936 549	1 001 249		891 026	983 070	1 033 440
En % du PIB	1,8	1,7	1,7		1,4	1,5	1,6

→ 158. Dépenses d'investissement

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005) et MRW-DGPL – Calculs : IWEPS.
 Notes - le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par les Ministères de la Région, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique "ordonnancements" qui est présentée dans le tableau ci-dessous

(en milliers d'euros)	1996 réalisés	1999 réalisés	2000 réalisés	2001 réalisés	2002 réalisés	2003 réalisés	2004 ajusté	2005 initial
Région wallonne								
Total du programme d'investissement	427 021	516 137	576 307	471 092	457 781	446 547	459 697	381 588
En % du total des moyens de paiement	10,6	10,3	11,9	9,5	9,1	8,4	7,8	6,6
Communes wallonnes								
Dépenses d'investissement (exercice propre)	673 436	1 116 203	1 049 197	910 748	812 632			
En % du total des dépenses	17,0	24,2	22,3	19,0	16,8			
Provinces wallonnes								
Dépenses d'investissement (exercice propre)	46 111	59 678	63 503	66 666	84 986	70 205	98 650	
En % du total des dépenses	6,3	7,3	7,5	7,1	8,9	7,0	9,4	

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

L'entrée en vigueur de la loi portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, a déplacé sur la Région wallonne une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française. Ceci explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002. Précisons qu'en contrepartie de la perception de ces nouveaux impôts, la dotation que la Région wallonne perçoit de l'Etat fédéral a été réduite ; les recettes totales de la Région wallonne sont donc restées globalement inchangées.

→ 159 Evolution des impôts régionaux en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005)

Note - Suite à l'entrée en vigueur le 01/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, le nombre d'impôts régionaux s'est accru. Aux impôts régionaux existants sont venus s'ajouter les impôts suivants : droits d'enregistrement (droit d'enregistrement sur les ventes d'immeubles, droits d'hypothèque, droits de partage, droits de donation), taxe de circulation, taxe de mise en circulation, eurovignette, redevance radio-télévision. Il ne s'agit donc pas de nouveaux impôts mais d'impôts dont le produit, qui revenait auparavant à d'autres entités (Etat fédéral ou Communautés), a été intégralement ristourné aux Régions

Région wallonne	1996 Imputées	1999 Imputées	2000 Imputées	2001 Imputées	2002 Ajusté	2003 Ajusté	2004 Ajusté	2005 Ajusté
Impôts régionaux								
Taxe sur les jeux et paris	22 379	20 357	19 891	21 410	20 804	22 277	22 724	23 368
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	9 918	12 840	16 460	13 885	8 899	10 535	10 156	10 310
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	4 076	3 623	3 483	3 343	3 957	3 744	2 022	3 200
Précompte immobilier	16 933	18 530	20 739	21 035	22 376	24 442	26 073	25 577
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	119 659	155 545	154 884	166 137	390 802	455 281	511 471	560 725
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immobilier situé en Belgique	-	-	-	-	37 449	39 673	62 657	66 383
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-	-	8 022	7 019	9 275	11 024
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-	-	19 974	14 674	14 974	28 735
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	-	-	-	269 047	302 311	318 119	326 482
Taxe de mise en circulation	-	-	-	-	64 347	70 389	60 469	67 508
Redevance radio et télévision	-	-	-	-	235 421	212 307	186 000	186 000
Eurovignette	-	-	-	-	22 291	21 676	21 915	22 837
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	-	-	-	6 722	3 004	10 459	12 065
Droits de succession et de mutation par décès	194 571	261 252	270 789	276 244	283 913	294 617	357 441	377 499
Total impôts régionaux	367 536	472 146	486 246	502 054	1 394 024	1 481 949	1 613 755	1 721 713
Taxes et redevances perçues par la Région								
Taxes sur les automates	-	1 651	0	5 026	5 738	7 378	6 872	6 872
Taxes sur les logements abandonnés	-	0	0	0	0	0	1 273	133
Taxes sur les sites d'activité économique désaffectés	-	0	0	0	1 264	0	0	0
Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets	46 984	47 541	40 821	57 467	44 287	25 650	25 515	20 490
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	-	97 307	91 634	66 836	65 011	64 360	67 108	17 290
Taxes perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques	44 218	-	-	-	-	-	-	-
Redevances perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur la protection et l'exploitation des eaux potabilisables	40 280	-	-	-	-	-	-	-
Taxes et redevances relatives au permis d'environnement et au permis unique	0	0	0	0	-	140	310	148
Total taxes et redevances perçues par la Région	131 482	146 499	132 454	129 329	116 300	97 528	101 078	44 933
TOTAL impôts et taxes	499 018	618 646	618 700	631 383	1 510 324	1 579 477	1 714 833	1 766 646

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 160. Evolution des impôts provinciaux, en milliers d'euros

Source : MRW-DGPL – Calculs : IWEPS

Provinces	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Centimes additionnels au P.I.	287 284	316 447	326 911	337 073	372 069	392 043	401 908
Taxe sur la force motrice	12 407	10 858	9 809	10 030	9 147	9 332	9 230
Taxe industrielle compensatoire	8 875	10 709	11 626	12 865	12 004	12 409	12 750
Taxe sur la superficie	6 941	5 057	5 156	5 206	5 206	5 630	5 420
Autres	30 257	26 530	25 245	27 496	18 319	17 181	16 563
Total	345 764	369 600	378 747	392 669	416 745	436 595	445 871

→ 161. Evolution des impôts communaux, en milliers d'euros

Sources : MRW-DGPL et DEXIA

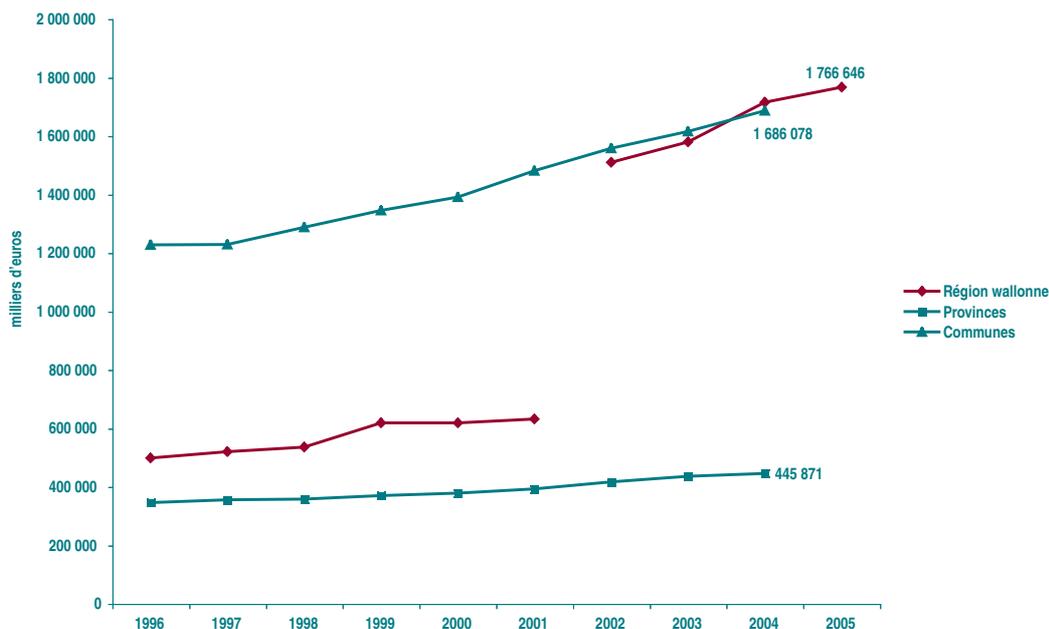
Communes	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Additionnels au précompte immobilier	463 461	516 597	541 312	570 135	609 675	634 418	661 160
Taxe additionnelle à l'IPP	501 047	509 789	523 258	556 067	579 355	591 103	635 682
Autres taxes additionnelles	28 332	26 229	27 160	28 912	26 739	29 280	29 993
Total des taxes additionnelles	992 840	1 052 615	1 091 730	1 155 115	1 215 769	1 254 801	1 326 835
Impôts perçus directement par la commune	234 935	292 220	299 625	325 569	342 633	360 778	359 243
Total des recettes fiscales	1 227 775	1 344 835	1 391 356	1 480 684	1 558 402	1 615 579	1 686 078

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ **162. Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)**

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2004 et 2005), MRW-DGPL et DEXIA – Calculs : IWEPS
 Note - La rupture observée en 2002 pour la Région wallonne s'explique par l'entrée en vigueur le 1/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions. La hausse des recettes fiscales régionales correspond à une série d'impôts auparavant versés à l'Etat fédéral ou aux Communautés (voir note 159)



→ **163. Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution**

Sources : ONSSAPL et Ministère fédéral de la Fonction publique – Calculs : IWEPS
 Note - Suite à la réforme des polices, 196 zones de police ont été créées le 1er janvier 2002. Depuis cette date, ce sont les zones de police (et plus les communes) qui mentionnent le personnel policier. Ceci explique la diminution du nombre de travailleurs dans les communes.

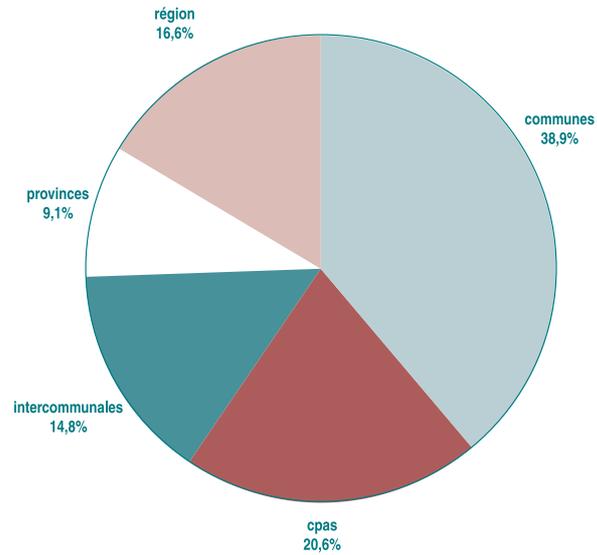
	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Communes	44 129	47 357	49 038	49 966	45 423	44 459	44 833
Zones de police	-	-	-	-	9 889	10 210	10 420
CPAS	24 745	27 097	27 469	26 402	27 709	29 424	30 782
Intercommunales	14 541	15 954	16 635	19 005	19 368	19 354	19 218
Provinces	11 650	11 655	11 545	11 649	12 295	12 258	12 692
Divers	51	59	57	61	63	59	65
Région	18 951	20 270	21 304	21 373	nd	nd	nd
Total	114 067	122 392	126 048	128 456	114 747	115 764	118 010

Chapitre 4 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ **164. L'emploi dans l'administration publique wallonne en 2001 : répartition par niveau de pouvoir et institution**

Sources : ONSSAPL et Ministère fédéral de la Fonction publique – Calculs : IWEPS



Chapitre 4 : Gouvernance

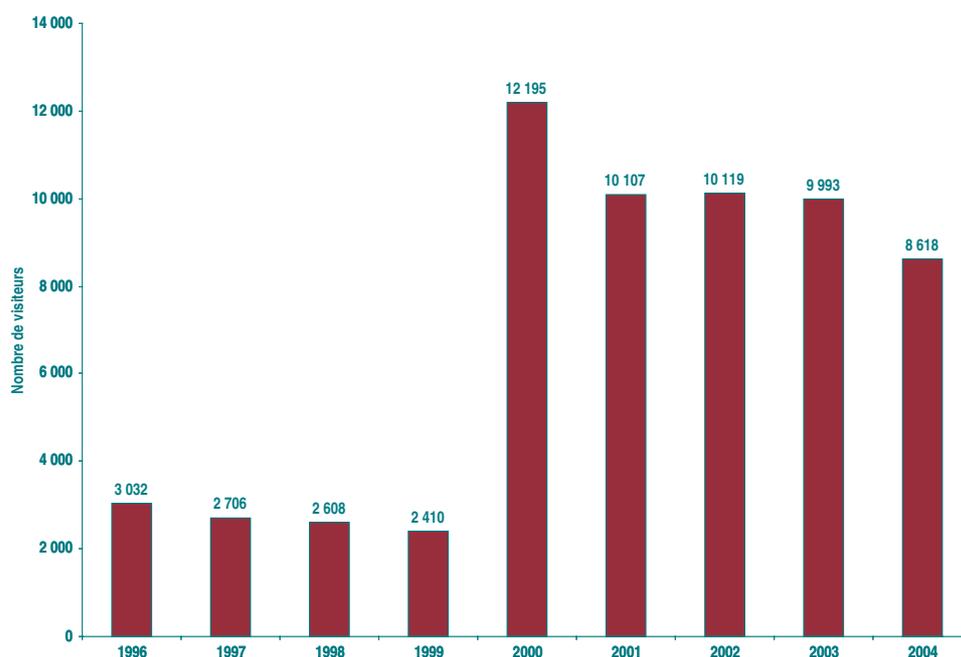
Services publics de proximité

Des services diversifiés contribuent à une diffusion plus large de l'information : répartis dans les villes wallonnes et à Bruxelles, 14 *Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie* ont accueilli plus de 144 000 visiteurs en 2004; au cours de la même année, les Mobilinfos ont informé 8 600 citoyens, et le Téléphone vert a reçu près de 152 000 appels.

→ **165. Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2004**

Source : MRW-Direction de la communication

Note - Avant 2000, un seul mobilinfo parcourt 20 communes wallonnes ; de 2000 à 2002, 5 mobilinfos parcourent mensuellement 120 communes; à partir de 2003, le nombre de mobilinfos a été réduit à 3, pour 63 communes



→ **166. Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels**

Source : MRW-Direction de la communication

Note - Les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de ses compétences

	Mandataires et boîtes vocales permanentes	Boîte vocale temporaire	Total
1996	58 823		58 823
1997	71 647		71 647
1998	98 846		98 846
1999	181 618	30 000	211 618
2000	176 990	28 447	205 437
2001	135 852	14 174	150 026
2002	133 572	35 687	169 259
2003	115 563	34 774	150 337
2004	90 192	61 591	151 783

Chapitre 4 : Gouvernance

Services publics de proximité

→ **167. Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs**

Source : MRW-Direction de la communication

Note - Avant 2001, on compte en Wallonie 5 CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles, Wavre, et un centre à Verviers en 2003. Trois « Espaces Wallonie » ont été inaugurés en 2003 à Charleroi, Liège et Bruxelles

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Centres d'information et d'accueil							
Charleroi	8 319	12 548	10 199	8 022	9 016		
Eupen	2 031	5 332	5 832	8 526	10 072	8 309	8 362
Liège	15 389	15 476	18 293	20 189	19 343		
Namur	9 915	11 336	11 717	13 774	10 176	7 733	7 579
Tournai	8 046	9 568	7 420	6 674	10 445	7 492	8 020
Arlon				4 023	8 018	7 834	7 363
La Louvière				2 709	8 233	7 527	6 906
Mons				2 730	11 514	10 396	10 880
Nivelles				2 645	6 742	7 791	11 858
Verviers						2 951	5 250
Wavre				1 769	5 660	8 176	9 761
Espaces Wallonie							
Charleroi						8 985	8 183
Liège						23 668	39 520
Bruxelles						19 263	20 892
Total	43 700	54 260	53 461	71 061	99 759	120 125	144 574

Chapitre 4 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ 168. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Ministère de la Région wallonne (MRW)							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	197	459	305	571	382	470	419
Réclamations non fondées						170	264
Réclamations fondées						300	155
Correction totale obtenue	96	239	105	165	76	92	41
Correction partielle obtenue	-	65	73	79	44	55	29
Correction impossible ou refusée	101	155	127	327	262	153	85
Réclamations en cours	61	54	50	73	109	75	77
Réclamations refusées	19	15	20	156	142	195	100
Demandes d'informations	-	3	10	41	79	114	72
Total MRW	277	531	385	841	712	854	668
Cellule fiscale							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées							323
Réclamations non fondées							125
Réclamations fondées							198
Correction totale obtenue							157
Correction partielle obtenue							41
Correction impossible ou refusée							0
Réclamations en cours							16
Réclamations refusées							5
Demandes d'informations							2
Total Cellule fiscale							346
Ministère de l'équipement et des transports (MET)							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	29	26	32	28	26	37	29
Réclamations non fondées						8	5
Réclamations fondées						29	24
Correction totale obtenue	13	10	11	14	5	7	12
Correction partielle obtenue	-	6	11	4	9	10	6
Correction impossible ou refusée	16	10	10	10	12	12	6
Réclamations en cours	11	9	5	12	20	23	15
Réclamations refusées	2	1	1	17	14	14	15
Demandes d'informations	-	-	-	1	3	1	3
Total MET	42	36	38	58	63	75	62
Organismes d'intérêt public (OIP)							
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	61	64	110	149	111	181	167
Réclamations non fondées						80	61
Réclamations fondées						101	106
Correction totale obtenue	37	33	29	53	32	35	35
Correction partielle obtenue	-	7	33	40	15	28	33
Correction impossible ou refusée	24	24	48	56	64	38	38
Réclamations en cours	11	17	17	24	39	27	44
Réclamations refusées	7	7	7	50	61	47	29
Demandes d'informations		1		12	11	30	9
Total OIP	79	89	134	235	222	285	249
Total MRW + Cellule fiscale + MET + OIP	398	656	557	1134	997	1214	1325

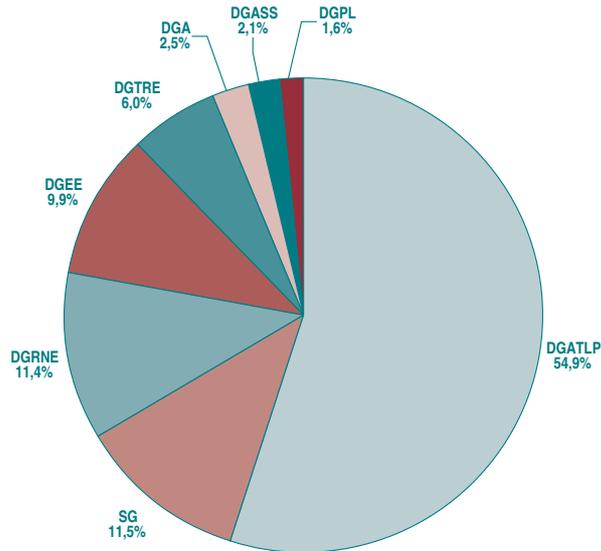
Chapitre 4 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ **169. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la région wallonne, répartition par Direction générale, 2003-2004**

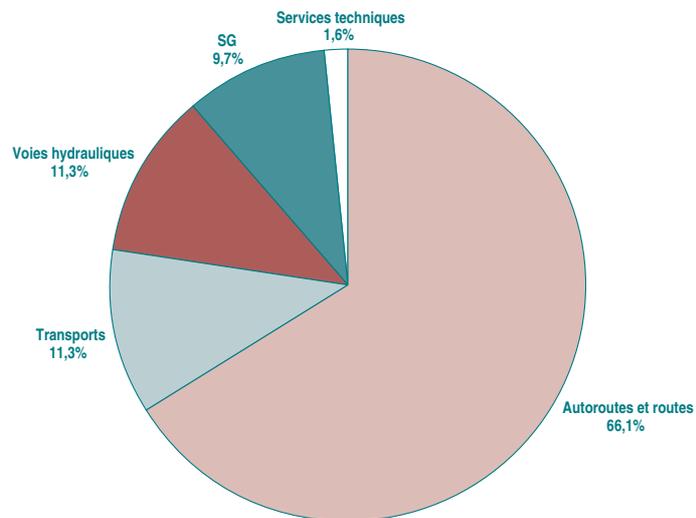
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

Note - Les Directions générales (DG) sont : Pouvoirs locaux (PL), Economie et emploi (EE), Technologie, recherche et énergie (TRE), Ressources naturelles et environnement (RNE), Aménagement du territoire, logement et patrimoine (ATLP), Agriculture (A), Action sociale et santé (ASS) et Secrétariat général (SG)



→ **170. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2003-2004**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne



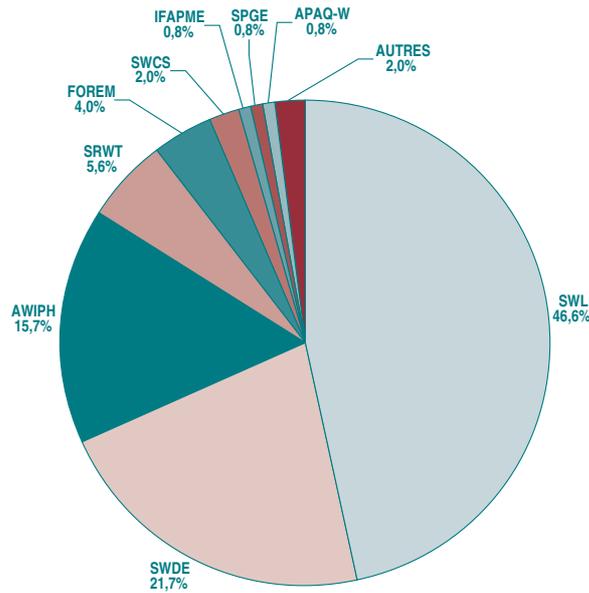
Chapitre 4 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ **171. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2003-2004**

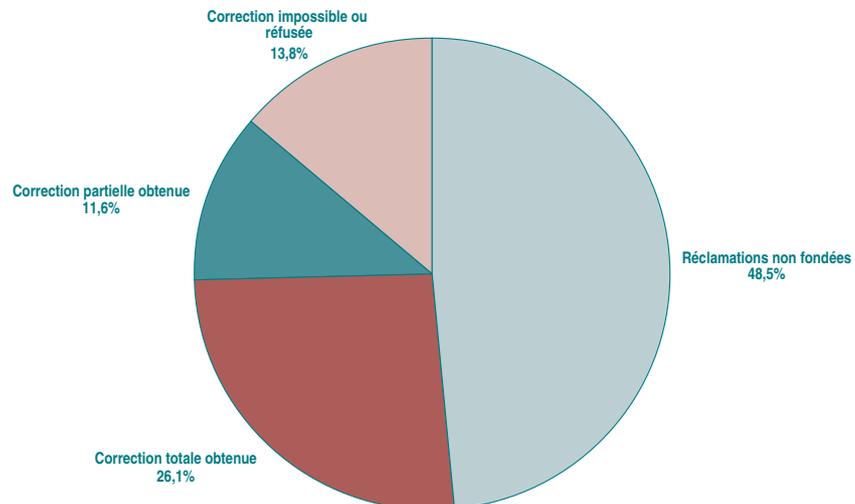
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

Note - Les OIP suivantes ont fait l'objet de 98% des réclamations en 2003-2004 : la Société wallonne du logement (SWL), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM), l'Institut de formation en alternance de indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME), la société wallonne du crédit social (SWCS), l'agence wallonne pour la promotion de l'agriculture de qualité (APAQ-W), la Société publique de gestion de l'eau (SPGE)



→ **172. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : issue des décisions (en % des dossiers acceptés et clôturés), 2003-2004**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne - Calculs : IWEPS



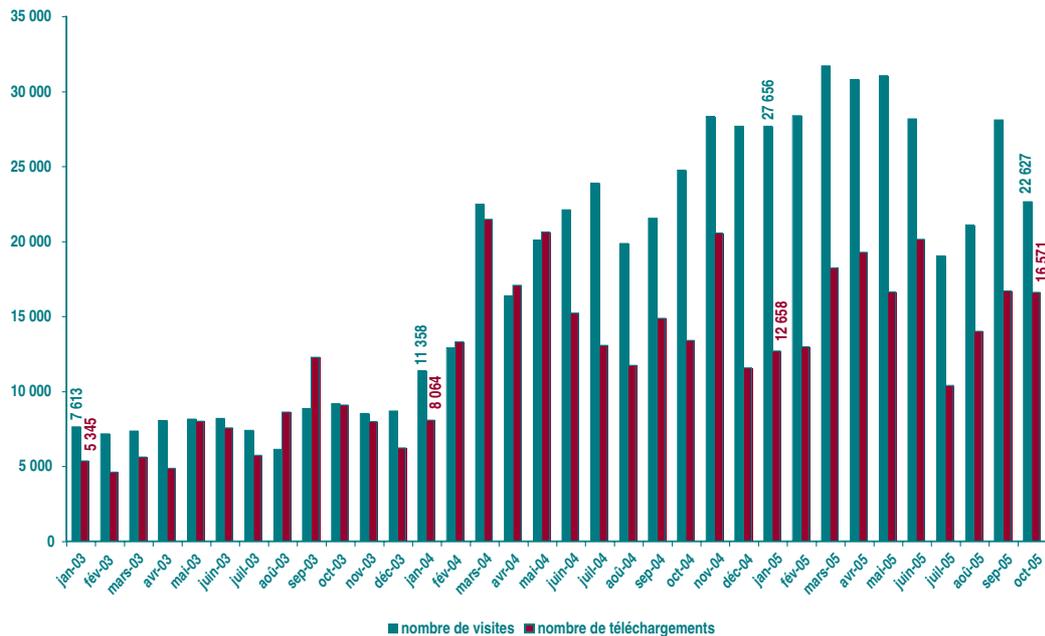
Chapitre 4 : Gouvernance

E-government

Le nombre de formulaires de la Région wallonne accessibles en ligne à partir de sites internet de la Région est en croissance : en octobre 2005, on en compte 565, dont 108 formulaires intelligents, transactionnels et/ou intégrés (voir définitions en note du graphique 174). L'utilisation de ces services est intensive : depuis janvier 2005, on enregistre une moyenne mensuelle de 26 800 visites et 15 700 téléchargements.

→ 173. Nouveau site Formulaires de la Région wallonne – *Formulaires.wallonie.be* – : évolution du nombre de visites et de téléchargements

Source : Wall-On-Line



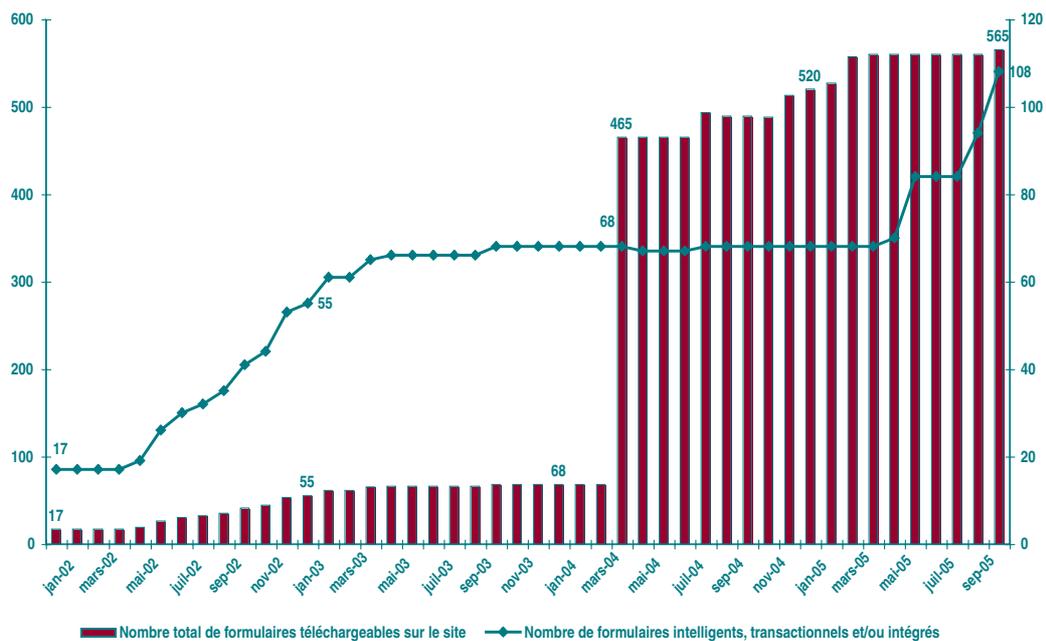
Chapitre 4 : Gouvernance

E-government

→ **174. Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution de janvier 2002 à octobre 2005**

Source : Wall-on-Line - Calculs : IWEPS

Note - Les formulaires intelligents sont des formulaires téléchargeables comprenant des fonctions d'aide au remplissage; les formulaires transactionnels sont des formulaires téléchargeables envoyés en ligne à la Région wallonne et les formulaires intégrés sont des formulaires téléchargeables dont les données sont intégrées automatiquement dans les systèmes d'information de la Région wallonne.



Chapitre 4 : Gouvernance

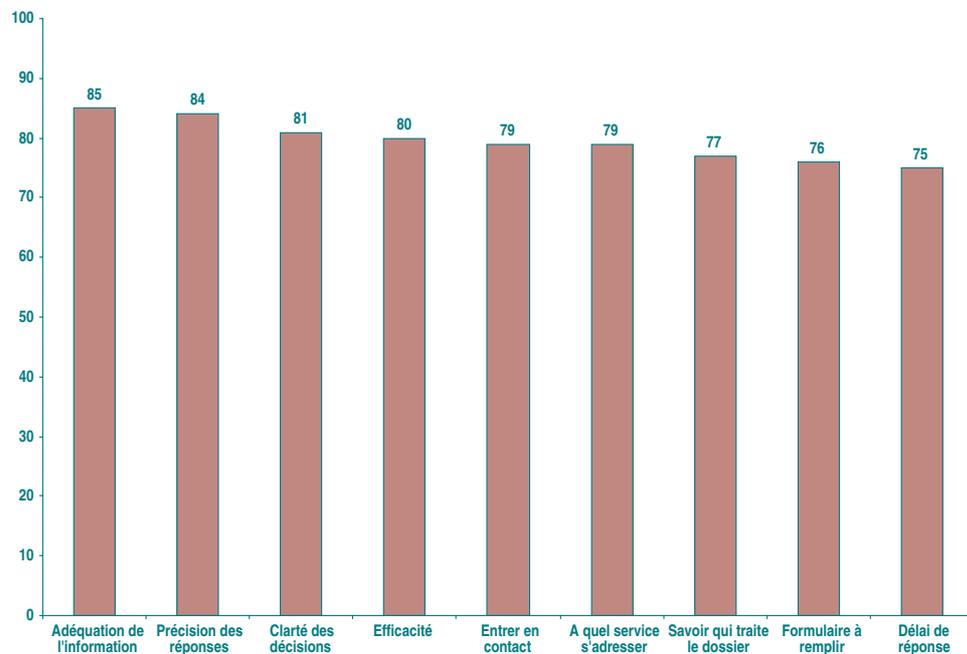
Satisfaction des usagers de l'administration wallonne

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers des services publics wallons révèlent comme points forts de l'administration wallonne les critères relatifs à l'information : sa précision et son adéquation aux besoins ainsi que l'explication des décisions. Les points faibles qui apparaissent au vu de ces résultats sont : les difficultés à remplir des formulaires et la longueur des délais de réponse. L'accusé de réception aurait été délivré à 80% des personnes interrogées. Le pourcentage des usagers satisfaits varie de 75% à 85%.

→ 175. Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004

Source : IWEPS - Rapport de l'enquête sur la satisfaction des usagers de l'administration wallonne, Avril 2004

Note - 1003 usagers de l'administration wallonne, sélectionnés aléatoirement parmi les personnes ayant introduit un dossier clôturé au cours des douze derniers mois, ont été interrogés durant le mois de janvier 2004. L'indicateur présenté ici est la proportion des usagers satisfaits



Annexes

Les communes wallonnes

Les communes wallonnes : population superficie et densité de la population en 2005.

Source : INS

Note - Données au 1er janvier

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au Km ²
Province du Brabant wallon			
Arrondissement de Nivelles			
Beuvechain	6 454	3 858,5	167,3
Braine-l'Alleud	36 803	5 211,5	706,2
Braine-le-Château	9 434	2 269,8	415,6
Chastre	6 601	3 127,3	211,1
Chaumont-Gistoux	10 825	4 808,6	225,1
Court-Saint-Etienne	9 362	2 664,2	351,4
Genappe	14 057	8 957,4	156,9
Grez-Doiceau	12 376	5 544,0	223,2
Helecine	3 011	1 662,3	181,1
Incourt	4 494	3 879,2	115,8
Ittre	5 966	3 492,1	170,8
Jodoigne	12 193	7 331,4	166,3
La Hulpe	7 206	1 559,6	462
Lasne	13 933	4 721,8	295,1
Mont-Saint-Guibert	6 373	1 863,1	342,1
Nivelles	24 275	6 060,2	400,6
Orp-Jauche	7 780	5 049,5	154,1
Ottignies-Louvain-la-Neuve	29 296	3 296,4	888,7
Perwez	7 346	5 081,4	144,6
Ramillies	5 752	4 868,0	118,2
Rebecq	10 099	3 907,7	258,4
Rixensart	21 468	1 754,1	1 223,90
Tubize	22 046	3 266,0	675
Villers-la-Ville	9 440	4 745,2	198,9
Walhain	5 933	3 793,5	156,4
Waterloo	29 230	2 102,8	1 390,00
Wavre	32 023	4 180,4	766
Province du Hainaut			
Arrondissement de Ath			
Ath	26 584	12 694,6	209,4
Beloil	13 319	6 154,7	216,4
Bernissart	11 510	4 342,4	265,1
Brugellette	3 271	2 840,3	115,2
Chièvres	6 087	4 691,4	129,7
Ellezelles	5 644	4 469,5	126,3
Flobecq	3 239	2 300,1	140,8
Frasnes-lez-Anvaing	10 913	11 244,4	97,1
Arrondissement de Charleroi			
Aiseau-Presles	10 731	2 219,1	483,6

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au Km ²
Chapelle-lez-Herlaimont	13 940	1 809,7	770,3
Charleroi	201 373	10 207,7	1 972,70
Châtelet	35 475	2 703,1	1 312,40
Courcelles	29 462	4 423,6	666
Farciennes	11 122	1 038,5	1 070,90
Fleurus	22 264	5 928,1	375,6
Fontaine-l'Evêque	16 779	2 840,8	590,6
Gerpinnes	12 082	4 710,3	256,5
Les bons Villers	8 767	4 255,2	206
Manage	22 238	1 968,3	1 129,80
Montignies-le-Tilleul	10 160	1 509,5	673,1
Pont-à-Celles	16 226	5 573,1	291,1
Seneffe	10 775	6 276,5	171,7
Arrondissement de Mons			
Boussu	20 061	2 001,4	1 002,40
Colfontaine	20 046	1 361,6	1 472,20
Dour	16 804	3 331,7	504,4
Frameries	20 600	2 594,9	793,9
Hensies	6 643	2 599,4	255,6
Honnelles	4 953	4 365,5	113,5
Jurbize	9 481	5 785,8	163,9
Lens	3 908	4 942,0	79,1
Mons	91 083	14 656,1	621,5
Quaregnon	18 676	1 107,9	1 685,70
Quevy	7 767	6 515,6	119,2
Quiévrain	6 561	2 122,4	309,1
Saint-Ghislain	22 403	7 017,6	319,2
Arrondissement de Mouscron			
Comines-Warнетon	17 432	6 109,3	285,3
Mouscron	52 534	4 007,9	1 310,80
Arrondissement de Soignies			
Braine-le-Comte	20 012	8 468,0	236,3
Ecaussinnes	9 946	3 477,2	286
Enghien	11 714	4 059,3	288,6
La Louvière	76 896	6 416,1	1 198,50
Le Roeulx	8 018	4 279,7	187,4
Lessines	17 679	7 228,9	244,6
Silly	7 943	6 768,1	117,4
Soignies	25 190	11 030,3	228,4
Arrondissement de Thuin			
Anderlues	11 608	1 702,5	681,8
Beaumont	6 674	9 297,4	71,8

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Binche	32 394	6 066,0	534
Chimay	9 715	19 710,3	49,3
Erquelinnes	9 587	4 422,8	216,8
Estinnes	7 413	7 272,7	101,9
Froid-Chapelle	3 639	8 602,7	42,3
Ham-sur-Heure-Nalinnes	13 357	4 567,5	292,4
Lobbes	5 478	3 208,4	170,7
Merbes-le-Château	4 036	3 024,3	133,5
Momignies	5 088	8 557,8	59,5
Morlanwelz	18 393	2 022,3	909,5
Sivry-Rance	4 607	7 296,9	63,1
Thuin	14 638	7 617,1	192,2
Arrondissement de Tournai			
Antoing	7 540	3 113,2	242,2
Brunehaut	7 605	4 610,7	164,9
Celles	5 451	6 713,5	81,2
Estaimpuis	9 579	3 175,2	301,7
Leuze-en Hainaut	13 161	7 353,2	179
Mont-de-l'Enclus	3 347	2 693,0	124,3
Pecq	5 301	3 290,7	161,1
Peruwelz	16 810	6 056,0	277,6
Rumes	5 067	2 372,0	213,6
Tournai	67 476	21 375,0	315,7
Province de Liège			
Arrondissement de Huy			
Amay	13 125	2 760,8	475,4
Anthisnes	3 990	3 707,9	107,6
Burdinne	2 790	3 257,0	85,7
Clavier	4 174	7 912,2	52,8
Engis	5 690	2 774,2	205,1
Ferrières	4 446	5 690,3	78,1
Hamoir	3 616	2 780,2	130,1
Héron	4 461	3 831,8	116,4
Huy	20 000	4 774,4	418,9
Marchin	5 083	3 000,1	169,4
Modave	3 715	4 037,1	92
Nandrin	5 543	3 589,6	154,4
Ouffet	2 486	4 021,8	61,8
Tinlot	2 327	3 711,6	62,7
Verlaine	3 524	2 421,2	145,5
Villers-le-Bouillet	6 032	3 271,3	184,4
Wanze	12 563	4 395,5	285,8

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Arrondissement de Liège			
Ans	27 350	2 335,2	1 171,20
Awans	8 642	2 715,7	318,2
Aywaille	10 669	7 997,2	133,4
Bassenge	8 298	3 817,2	217,4
Beyne-Heusay	11 661	732,0	1 593,00
Blegny	12 654	2 607,1	485,4
Chaudfontaine	20 996	2 551,6	822,9
Comblain-au-Pont	5 318	2 267,8	234,5
Dalhem	6 422	3 605,8	178,1
Esneux	13 167	3 404,6	386,7
Flemalle	25 193	3 668,1	686,8
Fléron	15 946	1 372,4	1 161,90
Grâce-Hollogne	21 859	3 423,8	638,4
Herstal	36 832	2 354,2	1 564,60
Juprelle	8 301	3 535,8	234,8
Liège	185 574	6 939,2	2 674,30
Neupré	9 792	3 169,1	309
Oupeye	23 660	3 611,4	655,1
Saint-Nicolas	22 674	684,2	3 313,90
Seraing	60 728	3 533,6	1 718,60
Soumagne	15 240	2 713,8	561,6
Sprimont	12 811	7 428,3	172,5
Trooz	7 630	2 419,5	315,4
Visé	16 870	2 799,2	602,7
Arrondissement de Verviers			
Amblève	5 255	12 514,9	42
Aubel	4 056	1 883,3	215,4
Baelen	4 012	8 572,6	46,8
Bullange	5 374	15 048,6	35,7
Burg-Reuland	3 898	10 896,0	35,8
Butgenbach	5 567	9 731,4	57,2
Dison	13 966	1 400,5	997,2
Eupen	18 038	10 374,4	173,9
Herve	16 798	5 684,0	295,5
Jalhay	7 867	10 775,4	73
La Calamine	10 249	1 812,2	565,6
Lierneux	3 366	9 207,9	36,6
Limbouurg	5 610	2 462,9	227,8
Lontzen	5 059	2 873,0	176,1
Malmédy	11 650	9 996,4	116,5
Olne	3 793	1 598,6	237,3

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Pepinster	9 494	2 479,3	382,9
Plombières	9 590	5 316,8	180,4
Raeren	9 945	7 421,4	134
Saint-Vith	9 127	14 692,8	62,1
Spa	10 568	3 984,9	265,2
Stavelot	6 664	8 507,2	78,3
Stoumont	2 953	10 844,8	27,2
Theux	11 569	8 336,1	138,8
Thimister-Clermont	5 285	2 869,1	184,2
Trois-Ponts	2 456	6 889,8	35,6
Verviers	52 820	3 307,4	1 597,00
Waimès	6 654	9 693,1	68,6
Welkenraedt	9 139	2 446,8	373,5
Arrondissement de Waremme			
Berloz	2 756	1 448,9	190,2
Braives	5 514	4 399,0	125,3
Crisnée	2 737	1 683,1	162,6
Donceel	2 799	2 330,9	120,1
Faimès	3 396	2 847,8	119,2
Fexhe-le-Haut-Clocher	3 028	1 925,3	157,3
Geer	2 765	2 362,4	117
Hannut	14 085	8 653,2	162,8
Lincet	2 963	1 474,5	200,9
Oreye	3 406	1 963,6	173,5
Remicourt	5 026	2 258,2	222,6
Saint-Georges-sur-Meuse	6 506	2 089,6	311,4
Waremme	13 904	3 104,3	447,9
Wasseiges	2 465	2 444,7	100,8
Province de Luxembourg			
Arrondissement d'Arlon			
Arlon	25 986	11 863,6	219
Attert	4 578	7 093,6	64,5
Aubange	14 937	4 559,8	327,6
Martelange	1 511	2 967,2	50,9
Messancy	7 229	5 243,4	137,9
Arrondissement de Bastogne			
Bastogne	14 090	17 203,0	81,9
Bertogne	2 891	9 167,2	31,5
Fauvillers	1 951	7 411,3	26,3
Gouvy	4 687	16 511,0	28,4
Houffalize	4 688	16 657,7	28,1
Sainte-Ode	2 291	9 786,5	23,4

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au km ²
Vaux-sur-Sûre	4 553	13 586,9	33,5
Vielsam	7 315	13 976,4	52,3
Arrondissement de Marche-en-Famenne			
Durbuy	10 374	15 660,6	66,2
Erezée	2 867	7 843,6	36,6
Hotton	5 054	5 731,6	88,2
La-Roche en ardenne	4 201	14 752,5	28,5
Manhay	3 131	11 980,8	26,1
Marche-en-Famenne	16 779	12 140,5	138,2
Nassogne	4 927	11 196,0	44
Rendeux	2 242	6 883,2	32,6
Tenneville	2 533	9 180,7	27,6
Arrondissement de Neufchâteau			
Bertrix	8 151	13 770,0	59,2
Bouillon	5 505	14 908,6	36,9
Daverdisse	1 342	5 640,3	23,8
Herbeumont	1 553	5 880,8	26,4
Léglise	3 966	17 292,2	22,9
Libin	4 564	13 972,4	32,7
Libramont	9 756	17 786,4	54,9
Neufchâteau	6 379	11 379,4	56,1
Paliseul	5 046	11 295,7	44,7
Saint-Hubert	5 727	11 115,7	51,5
Tellin	2 304	5 663,9	40,7
Wellin	2 938	6 751,7	43,5
Arrondissement de Virton			
Chiny	4 966	11 369,3	43,7
Etalle	5 229	7 810,4	66,9
Florenville	5 532	14 691,2	37,7
Habay	7 574	10 364,1	73,1
Meix-devant-Virton	2 692	5 419,9	49,7
Musson	4 136	3 481,1	118,8
Rouvroy	1 975	2 767,8	71,4
Saint-Léger	3 161	3 586,1	88,1
Tintigny	3 587	8 179,1	43,9
Virton	11 106	9 449,4	117,5
Province de Namur			
Arrondissement de Dinant			
Anhée	6 932	6 566,9	105,6
Beauraing	8 355	17 454,7	47,9
Bièvre	3 128	10 958,9	28,5
Ciney	14 817	14 756,0	100,4

Annexes

Les communes wallonnes

	Population	Superficie (en hectares)	Densité au Km ²
Dinant	12 907	9 980,1	129,3
Gedinne	4 398	15 155,7	29
Hamois	6 617	7 641,5	86,6
Hastière	5 237	5 646,3	92,8
Havelange	4 769	10 473,1	45,5
Houyet	4 467	12 231,3	36,5
Onhaye	3 117	6 553,5	47,6
Rochefort	12 027	16 527,3	72,8
Somme-Leuze	4 575	9 509,0	48,1
Vresse-sur-Semois	2 870	10 103,8	28,4
Yvoir	8 354	5 683,9	147
Arrondissement de Namur			
Andenne	24 194	8 617,3	280,8
Assesse	6 250	7 815,6	80
Eghezée	14 134	10 280,8	137,5
Fernelmont	6 688	6 560,7	101,9
Floreffe	7 337	3 889,0	188,7
Fosses-la-Ville	9 222	6 323,6	145,8
Gembloux	21 661	9 585,9	226
Gesves	6 224	6 492,0	95,9
Jemeppe-sur-Sambre	18 019	4 679,7	385
La Bruyère	8 231	5 298,4	155,3
Mettet	11 833	11 678,3	101,3
Namur	106 767	17 569,2	607,7
Ohey	4 244	5 662,2	75
Profondeville	11 313	5 034,4	224,7
Sambreville	26 981	3 419,7	789
Sombrefe	7 478	3 577,9	209
Arrondissement de Philippeville			
Cerfontaine	4 491	8 345,4	53,8
Couvin	13 396	20 692,7	64,7
Doische	2 818	8 401,8	33,5
Florennes	10 638	13 354,8	79,7
Philippeville	8 258	15 671,4	52,7
Viroinval	17 471	12 318,4	141,8
Walcourt	5 645	12 089,8	46,7
Wallonie	3 395 942	1 684 429	201,6

Annexes

Abréviations

AWIPH	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
AWT	Agence wallonne des télécommunications
BIT	Bureau international du travail
BNB	Banque nationale de Belgique
DGASS	Direction générale de l'action sociale et de la santé
DGATLP	Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine
DGEE	Direction générale de l'économie et de l'emploi
DGPL	Direction générale des pouvoirs locaux
DGRNE	Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement
ICN	Institut des Comptes Nationaux
INAMI	Institut national d'assurance maladie invalidité
INASTI	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
INS	Institut national de Statistique
ISSP	Institut scientifique de la santé publique
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
MET	Ministère de l'équipement et des transports
MRW	Ministère de la Région wallonne
NACE	Nomenclature des activités de la Communauté européenne
OFI	Office for foreign investors
ONE	Office de la naissance et de l'enfance
ONP	Office national des pensions
ONSS	Office national de sécurité sociale
OMW	Observatoire wallon de la mobilité
OWT	Observatoire wallon du tourisme
SNCB	Société nationale des chemins de fer belges
SPAQuE	Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement

Annexes

Liste des tableaux

Les signes * et ** indiquent respectivement les indicateurs mis à jour depuis l'édition précédente et les nouveaux indicateurs.

Conjoncture

1	*	Evolution du CA dans les entreprises industrielles et non industrielles	8
2	*	Evolution de la production industrielle	
3	*	Appréciation du rythme de l'activité des entreprises manufacturières	9
4	*	Appréciation des stocks de produits finis de l'industrie manufacturière	
5	*	Appréciation des carnets de l'ensemble des commandes	10
6	*	Indice synthétique du commerce	11
7	*	Indicateur de confiance des ménages	
8	*	Demandes de permis de bâtir	12
9	*	Investissements des entreprises	
10	*	Evolution des exportations de marchandises	13
11	*	Appréciation des carnets de commandes à l'exportation	
12	*	Evolution de l'emploi salarié	14
13	*	Evolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, Wallonie-Belgique	15

Développement durable > société

14	*	Evolution de la population en Belgique et dans ses régions	18
15	*	Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions	
16	*	La population wallonne par province en 2005	19
17		Mouvements de population en Wallonie	
18		Répartition de la population étrangère en Belgique et dans les provinces wallonnes en 2004	20
19	*	Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique	
20		Indice de fécondité: évolution comparée Wallonie-Belgique	21
21		Indice de vieillissement de la population	
22		Indice de dépendance démographique de la population	
23	*	Densité de la population dans les communes wallonnes en 2005	22
24		Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2004	
25		Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2004	23
26	*	Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2005	
27		Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie	24
28		Nombre de dispensateur de soins par 1000 habitants en Wallonie	
29		Nombre de dispensateur de soins par 100 km ²	25
30		Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos	26
31	*	Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile - 1er janvier 2004	27
32		Nombre de personnes ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - ventilation par genre et âge	28
33	*	Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH: évolution de la capacité subventionnée par type de service	
34	*	Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux en Wallonie	
35	*	Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française	29
36	*	Evolution du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Wallonie - ventilation par province	
37		Evolution de la sécurité routière en Wallonie	30
38	*	Répartition des Wallons selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par âge et par statut, 2004	31
39	*	Répartition des Wallons selon le statut BIT, par âge et par niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 2004	
40	*	Insertion des jeunes de 18-24 ans dans la vie active, par niveau de diplôme et genre, Wallonie 2004	32
41	*	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison 1996-2004	33

Annexes

Liste des tableaux

42	*	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie-Belgique, 2004	34
43	*	Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et le statut BIT	35
44	*	Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 25-64 ans	
45	*	Evolution des taux de participation à la formation selon le genre et l'âge	
46	*	Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie: constructions résidentielles	36
47	*	Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie-Belgique	37
48	*	Part des dépenses en logement dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible, Wallonie 2002	
49		Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001	38
50	*	Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2003	
51		Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes	39
Développement durable > économie			
52		Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en parité de pouvoir d'achat)	40
53		Evolution comparée du PIB par habitant dans les provinces wallonnes	
54		Evolution comparée du PIB à prix constants	41
55		Revenu des ménages: évolution comparée du revenu primaire/habitant dans les provinces wallonnes	
56		Revenu des ménages: évolution comparée du revenu disponible/habitant dans les provinces wallonnes	42
57		Revenu primaire /habitant et revenu disponible/habitant : écarts entre provinces wallonnes - Wallonie = 100	43
58		Produit intérieur brut/habitant et revenu disponible/habitant en 2002 (à prix courants), écarts entre régions belges - Belgique = 100	
59		Taux de risque de pauvreté des ménages en 2000: comparaison Wallonie, Flandre, Belgique	44
60	*	Evolution des taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, population des 15-64 ans	45
61	*	La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge	
62	*	Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en %)	46
63	*	Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en %)	47
64		Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans	
65	*	Les flux de navetteurs entre régions	48
66		Evolution de l'emploi en Wallonie	
67		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé	49
68		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2002	
69		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public	50
70		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2002	
71		Répartition des établissements selon la taille, 2002	51
72		Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2002	
73		Evolution comparée de l'emploi dans les secteurs de hautes technologies	52
74		Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité	
75		L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2003	53
76		Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants), Wallonie 2000-2003	54
77		Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activités, 2003	
78		Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996 = 100	55
79		Répartition des indépendants par région : 2003	

Annexes

Liste des tableaux

80	*	Création d'entreprises commerciales en Wallonie	56
81	*	Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie	
82	*	Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997-2004	57
83	*	Répartition sectorielle des créations nettes d'entreprises commerciales, moyenne 2001-2003	
84	*	Création nette d'entreprises dans les secteurs high-tech, 1997-2004	58
85	*	Répartition des créations nettes d'entreprises high tech par secteur, moyenne 2002-2004	
86		Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons (2000-2001)	59
87		Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons. Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois	
88		Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités scientifiques wallons. Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois	60
89	*	Dépenses des entreprises en R&D	61
90		Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants	
91		Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs	62
92		Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine	63
93		Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le secteur (NACE)	64
94	*	Formation à la qualité en Wallonie : enseignement et opérateurs de formation	65
95	*	Dispositifs publics d'aide à la qualité	66
95 bis	**	Les organismes accrédités par BELAC et leurs différents certificats	
96	*	Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité: nombre d'entreprises et d'emplois concernés	67
97		Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement, Wallonie	68
98		Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, 2003	
99		Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées)	69
100		Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées)	
101		Les touristes en Wallonie: répartition selon le pays d'origine	70
102		Les touristes en Wallonie: répartition selon le but du séjour - 2002	
103		Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2003	71
Développement durable > environnement			
104	*	Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne	72
105	*	L'utilisation du sol en Wallonie	73
106		Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, ventilation par taille d'exploitation (en hectares)	
107		Nombre de sites repris dans le cadre du réseau Natura 2000	74
108	*	La collecte des déchets ménagers en Wallonie: évolution relative (en %) des collectes brute et sélective.	75
109	*	La collecte des déchets en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets	
110	*	Evolution du traitement des déchets ménagers, Wallonie	76
111	*	Emission des gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990=100)	77
112	*	Emission des gaz à effet de serre en équivalent CO ₂ : répartition par source, Wallonie, 2002	78
113	*	Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m ³)	79
114	*	Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie	
115	*	Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunales en Wallonie	80

Annexes

Liste des tableaux

Développement durable > mobilité

116	*	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en km)	81
117	*	Le réseau routier wallon en 2004 : ventilation par type de routes	
118	*	Intensité du trafic routier	82
119	*	Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie	
120		Evolution du transport en bus et métro, Wallonie, 2000-2004	83
121	*	Longueur des lignes SNCB en Wallonie	84
122	**	Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie (en millions)	
122 bis	**	Transport ferroviaire de marchandises en 2004	
123		Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie	85
124		Répartition annuelle du trafic fluvial par province	
125		Répartition modale du transport de marchandises en Région wallonne	86
126	*	Répartition modale du transport de voyageurs en Région wallonne	
127		Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	87
128		Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	
129		Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	88

Citoyenneté

130		Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	90
131		Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	91
132		Valorisation des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	
133		Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2003	92
134		Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2003	
135		Participation à des associations en 2003 : répartition par type d'association	
136		Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et organismes agréés par la Région wallonne, 2001	93
137		Nombre de personnes disponibles en cas de besoin	94
138		Le travail bénévole en Wallonie en 2003	
139		La confiance interpersonnelle des Wallons en 2003	95
140		Le sentiment de sécurité des Wallons en 2003	
141		Les infractions en Wallonie : évolution 2000-2002	96
142		Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline en 2004	97
143		Evolution du nombre d'affiliés dans les cinq activités sportives les plus importantes	
144		Evolution des budgets affectés à la création et à l'entretien des infrastructures sportives en Wallonie, ventilation par article budgétaire (en milliers d'euros)	98
145		Répartition provinciale des piscines et des salles de sport en Wallonie	
146		Nombre de piscines et de salles de sport pour 10 000 habitants et pour 100 km ² , Wallonie 2003	
147		Répartition des théâtres par statut, ventilation par province, Wallonie 2003	99
148		Répartition des théâtres par province, Wallonie 2003	
149		Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux, Wallonie, 2003	100
150		Les musées de la Communauté française en 2000 : ventilation par province	
151		Equipped TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus	101
152		Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages	
153		Pénétration d'internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus	

Annexes

Liste des tableaux

Gouvernance			
154	*	Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne	104
155		Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes	
156	*	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes	
157	*	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons	105
158	*	Dépenses d'investissement	
159	*	Evolution des impôts régionaux, en milliers d'euros	106
160	*	Evolution des impôts provinciaux, en milliers d'euros	107
161		Evolution des impôts communaux, en milliers d'euros	
162	*	Evolution des recettes fiscales régionale, provinciale et communale (en milliers d'euros)	108
163	*	Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution	
164		L'emploi dans l'administration publique wallonne en 2001 : répartition par niveau de pouvoir et institution	109
165		Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2004	110
166		Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels	
167		Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie: évolution du nombre de visiteurs	111
168		Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne	112
169		Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au MRW, répartition par DG, 2003 - 2004	113
170		Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au MET, répartition par DG, 2003-2004	
171		Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2003-2004	114
172		Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : issue des décisions (en % des dossiers acceptés et clôturés), 2003-2004	
173	*	Nouveau site Formulaire de la Région wallonne - Formulaire.wallonie.be - : évolution du nombre de visites et de téléchargements	115
174	*	Formulaire intelligents, transactionnels et intégrés: évolution de janvier 2002 à octobre 2005	
175		Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004	116



*INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE*

Place de la Wallonie, 1
5100 JAMBES
Tél : 081/33 30 50
Fax : 081/33 30 55
<http://statistiques.wallonie.be>
E-mail : info@iweps.wallonie.be

Editeur responsable : Jean HOUARD

Dépôt légal : D/2005/10158/8

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1/1901
et dans les Centres d'information et d'accueil (CIA)



RÉGION WALLONNE